

Pesach Guide

2026 – 5786

Guide de Pessah

פסח

LE RABBINAT

MONTREAL, CANADA



פסח כשר ושמח



L'immobilier au plus près.
Really closer™

BESOIN D'ACHETER OU DE VENDRE
VOTRE MAISON ?

Ana Cohen
PICCIOTTO

Courtier Immobilier Résidentiel

Cell : 514-632-4250 | 514 878-IMMO

www.groupéimmobiliermk.com

À VENDRE

Groupe Immobilier MK Inc. | Realty MK Group Inc. | Agenzia Immobiliare



La lettre de notre Maître Le Grand Rabbin Rabbi David Sabbah שליט"א

אחים ואחיות יקרים

Chers membres de notre communauté,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous à l'occasion de la parution de notre nouveau Guide de Pessah 5786.

La Haggadah nous enseigne un principe fondamental :

"בכל דור ודור חייב אדם לראות את עצמו כאילו הוא יצא ממצרים"

« Dans chaque génération, l'homme doit se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Égypte. »

La sortie d'Égypte n'est donc pas seulement un souvenir du passé. Elle est une expérience vivante qui doit inspirer chaque génération. Elle nous rappelle que même dans les périodes d'incertitude et d'épreuve, la Providence divine continue de guider le peuple d'Israël.

Notre génération elle aussi traverse des moments complexes. Partout dans le monde, et particulièrement en Eretz Israël, Am Yisrael fait face à de nombreux défis. Pourtant, l'histoire de notre peuple nous enseigne que, malgré les difficultés, la promesse divine demeure : Hachem veille toujours sur Son peuple.

À l'approche de cette grande fête, je vous invite à utiliser ce Guide de Pessah comme un véritable compagnon de préparation. Les lois de Pessah sont nombreuses et parfois complexes, et la Torah nous enseigne que la précision dans l'accomplissement des mitsvot est une expression de notre amour pour Hachem. Ce guide a été préparé afin d'aider chacun à aborder la fête avec sérénité, en prêtant attention aux détails et aux nuances qui font la beauté de notre tradition.

Autour de la table du Séder, lorsque nous racontons à nos enfants l'histoire de la sortie d'Égypte, nous ne transmettons pas seulement un récit ancien. Nous transmettons l'identité éternelle du peuple juif, une chaîne de foi et de tradition qui traverse les générations.

Puissions-nous mériter de célébrer cette fête dans la joie, la paix et l'unité.

Que cette fête de Pessah apporte à chacun d'entre vous bénédiction, protection et réussite.

Et puissions-nous bientôt voir l'accomplissement de la délivrance complète promise à notre peuple.

Avec mes bénédictions les plus sincères,

פסח בשר ושמח

לשנה הבאה בירושלים

שליט"א Rabbi David Sabbah

Grand Rabbin

K&S CPE KAN TSIPOR
5850, Victoria, Montréal

Avec les vœux de
פסח כשר ושמה



514-343-9383

de 0 à 5 ans

LE GRAND RABBINAT

UN PILIER DE LA VIE JUIVE



Depuis des générations, le Grand Rabbinat est un bastion de la foi juive, préservant les valeurs de la Torah et guidant la communauté avec un engagement indéfectible. Depuis sa création, le Rabbinat a assuré un leadership halachique, la supervision de la cacherout, des services de vie communautaire et un soutien essentiel à la population juive du Québec. Sous la direction éminente du Grand Rabbin David Sabbah Shlita, il continue de façonner la vie juive dans la province et au-delà.

Histoire et Direction

Le Rabbinat du Québec a été fondé pour servir d'autorité religieuse à la communauté juive de la province, garantissant la préservation de la loi juive (Halakha) et des traditions. Avec le temps, il est devenu l'institution centrale supervisant la cacherout, l'éducation juive, les décisions halachiques et les services sociaux.

Au cœur de cette mission sacrée se trouve le Grand Rabbin David Sabbah Shlita, un érudit et leader respecté de la Torah, qui consacre depuis des décennies sa vie à renforcer l'identité juive et l'observance des mitsvot au Québec. Grâce à son leadership, le Rabbinat a élargi son influence, offrant des services religieux essentiels et rassemblant des Juifs de toutes origines.

Supervision de la Kasherout : Certification KSR

Un des piliers du travail du Rabbinat est sa certification KSR (Kashrut Supervision du Rabbinat), qui garantit les normes les plus strictes en matière de cacherout à travers la province. De nombreuses entreprises juives et non juives sollicitent cette supervision pour répondre aux exigences halachiques. Le Rabbinat surveille la production alimentaire kasher, en supervisant les boucheries, restaurants, boulangeries, usines de transformation et traiteurs, afin d'assurer un accès à des produits cachères fiables.

Hébra Kadisha: Honorer la Dignité du Dernier Repos

La Hébra Kadisha (Société de Sépulture Sacrée) du Rabbinat veille à ce que les rites funéraires juifs soient accomplis avec la plus grande dignité et dans le respect total de la Halakha. Ce service essentiel apporte du réconfort aux familles en deuil en organisant la tahara (purification rituelle), les funérailles et en garantissant que chaque défunt soit inhumé selon les règles juives. Le souci du kavod hamet (honneur du défunt) témoigne de l'engagement profond du Rabbinat à chaque étape de la vie juive.

Conseil et Accompagnement : Renforcer les Foyers Juifs

La vie juive ne se limite pas aux pratiques rituelles, elle englobe aussi le bien-être des familles et des individus. Le

Rabbinat joue un rôle clé en offrant un accompagnement et des conseils sur des questions telles que le Shalom Bayit (harmonie conjugale), l'orientation matrimoniale, l'aide en période de crise et le soutien moral. Ceux qui font face à des épreuves – maladie, difficultés financières ou autres défis personnels – trouvent auprès du Rabbinat un soutien halachique et émotionnel, garantissant que les valeurs de la Torah restent au centre de chaque décision.

Éducation et Étude de la Torah

L'éducation juive est au cœur de la mission du Rabbinat. Il encourage l'étude de la Torah à tous les niveaux en proposant des cours quotidiens (shiourim), des conférences, la publication hebdomadaire du Dvar Torah et des enseignements en vidéo. En partenariat avec les yeshivot et kollelim locaux, le Rabbinat assure la continuité de l'étude de la Torah, inspirant jeunes et moins jeunes à approfondir leur engagement religieux.

Soutien Communautaire et Œuvres Sociales

Au-delà de son rôle spirituel, le Rabbinat mène d'importantes actions sociales. Il organise des initiatives de Bikour Holim, rendant visite aux malades et leur apportant un soutien moral et spirituel. Il gère également des programmes caritatifs tels que Koupas Hasdé Esther, qui distribue une aide financière aux familles démunies, en particulier pour Pessah et les Yamim Noraïm. De plus, plus de 100 familles bénéficient d'un soutien régulier tout au long de l'année, afin qu'aucun membre de la communauté ne soit laissé dans le besoin.

Représentation et Défense des Droits

Le Rabbinat du Québec joue un rôle crucial dans la défense des droits religieux de la communauté juive. Il agit auprès des autorités fédérales, provinciales et municipales pour garantir le respect des besoins juifs, tels que l'accès à la nourriture cachère dans les institutions publiques et la reconnaissance des fêtes juives dans les écoles et les milieux professionnels. Il représente également la communauté juive dans des dialogues interreligieux, favorisant le respect et la compréhension mutuelle entre les différentes confessions.

Un Phare de la Torah et de la Tradition

Le Rabbinat du Québec est un véritable guide pour la vie juive, garantissant la transmission des valeurs de la Torah dans un monde en constante évolution. Que ce soit à travers la certification cachère, les services communautaires, les décisions halachiques ou le soutien social, il reste fidèle à sa mission de servir le Klal Israël avec engagement et intégrité. À mesure que la communauté juive du Québec continue de se développer, le Rabbinat demeure un pilier inébranlable de foi, de leadership et de dévouement au peuple juif.

Chops

SUSHI • STEAK • ASIAN-FUSION

WISHES THE COMMUNITY

פסח כשר ושמח!

A Kosher and Happy Passover!



5322 QUEEN-MARY RD, MONTREAL
514.759.4677

KSR Kosher, fondé en 1978, est un organisme de certification cachère de premier plan basé à Montréal, Québec. Créé sous la direction du Grand Rabbin David Sabbah, qui occupe le poste de Grand Rabbin du Québec depuis octobre 1978, KSR s'engage à maintenir les normes les plus élevées en matière de kashrout, garantissant que les produits alimentaires et les établissements respectent les lois alimentaires juives les plus strictes.

Mission et Services

La mission de KSR est de fournir une certification cachère rigoureuse à un large éventail d'établissements culinaires, notamment des restaurants, des services de plats à emporter, des entreprises de traiteur et des installations de production alimentaire à grande échelle. L'organisation insiste sur le fait que la certification cachère n'est pas simplement un sceau, mais une responsabilité importante, garantissant que chaque aspect de la préparation et du service des aliments est conforme aux exigences strictes de la Halakha (loi juive).

Pour les entreprises souhaitant obtenir la certification cachère, KSR propose un processus complet qui les guide depuis la demande initiale jusqu'à la conformité totale. Ce processus comprend des inspections minutieuses, une supervision continue et une collaboration étroite pour garantir l'intégrité des normes kasher. En obtenant la certification KSR, les entreprises peuvent élargir leur marché, attirer les consommateurs soucieux du respect du kashrout et renforcer la réputation de leur marque en matière de qualité et de conformité aux normes élevées.

Initiatives éducatives

Au-delà de la certification, KSR s'engage à éduquer aussi bien les entreprises que les consommateurs sur les principes du kashrout. Leur "Guide du Débutant sur le Cachère" explique les éléments essentiels du concept de kashrout ainsi que le processus d'obtention d'une certification. Ce guide constitue une ressource précieuse pour ceux qui découvrent les pratiques kasher, offrant des explications sur les différentes catégories d'aliments kasher—viande, lait et parvé—ainsi que les exigences spécifiques à chacune.

Informations de contact

KSR Kosher est situé au **5850 Avenue Victoria, Montréal, Canada**. Pour toute demande d'information sur leurs services de certification, vous pouvez les contacter par email à info@ksrkosher.com ou par téléphone au **514.880.9395**.

Grâce à son engagement indéfectible envers l'excellence de la kashrout, KSR Kosher s'est imposé comme une **autorité de confiance** en matière de certification cachère, au service de la communauté de Montréal et au-delà, avec intégrité et expertise.

www.ksrkosher.com



KIMHA DE'PISSHA

Aidez les familles à célébrer Pessah avec dignité



Chaque année, de nombreuses familles juives de notre communauté peinent à couvrir les coûts élevés de Pessah. Merci de donner généreusement pour s'assurer que chaque famille puisse célébrer cette sainte fête convenablement.

**Faites un don dès aujourd'hui
et apportez la joie de Pessah** à ceux qui ont besoin.



Appelez-nous au **514-738-1004**

Si vous connaissez une famille qui pourrait bénéficier d'une aide pour Pessah, veuillez nous contacter en toute confidentialité au **514-880-9395**.





הרבנות הראשית בק"ב

GRAND RABBINAT DU QUÉBEC

KSR KASHROUT - HÉVRA KADISHA - BETH DIN TSEDEK

VENTE DU HAMETS / HAMETZ SALE

Je soussigné / אני החתום / I: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Code postal: _____ Pays: _____

Cel.: _____ Tél.: _____ Tél Bureau: _____

Email: _____

Je donne mandat par la présente, au Grand Rabbin David Sabbah et au Rabbinate de vendre en mon nom, de manière à exclure pour moi tout droit de propriétaire sur cette matière, tout levain (**hamets**) qui se trouve dans mon appartement et louer en même temps à la personne qui se rendra acquéreur du **hamets**, l'espace où se trouve entreposé ce **hamets**. Je cède au Grand Rabbin David Sabbah et au Rabbinate tout pouvoir d'agir en mon nom, au mieux et selon son gré. Je déclare, en guise de serment, nul et non avenu tout acte de nature à annuler le mandat donné au Grand Rabbin David Sabbah et au Rabbinate, et en outre, je m'engage à ne lui faire aucune opposition pour quelque cause et de quelque manière que ce soit. J'évalue mon **hamets** en y incluant le prix forfaitaire de la location du local où le **hamets** est entreposé, au montant de: \$ _____

אני החתום מטה נותן כזה כוח ורשות לכבוד הרב הראשי דוד צבאח שליט"א ולרבנות, ועושה אותם שלוחים ומורשים במקומי למכור ולהשכיר, בעצמם או על ידי שלוחם ושליח שלוחם, עד מאה שלוחים, כל מיני חמץ ותערובות חמץ וחשש חמץ שלי, הנמצא בכל מקום שהוא, בין בביתי ובין במקומות אחרים, בין שהוא ברשותי ובין שהוא ביד אחרים, בין שיש לי בהם חלק וזכות ובין שהם רק פיקדון ביד אחרים. וכן אני מייפה את כוחם להשכיר לנכרי את כל המקומות שבהם החמץ מונח ומאוחסן. אני נותן בזאת ייפוי כוח לכבוד הרב הראשי דוד צבאח שליט"א ולרבנות למכור בשמי, באופן המבטל ממני כל זכות בעלות על חמץ זה, כל חמץ הנמצא בביתי, וכן להשכיר באותו זמן לאדם אשר יקנה את החמץ את המקום שבו החמץ מאוחסן. אני מצהיר, בדרך של שבועה, כי כל מעשה העלול לבטל את ייפוי הכוח שניתן לכבוד הרב הראשי דוד צבאח שליט"א ולרבנות הוא בטל ומבוטל, וכן אני מתחייב שלא להתנגד לכך בשום עילה ובשום צורה שהיא. שווי החמץ הנ"ל, כולל מחיר השכרת המקומות שבהם החמץ מאוחסן, מוערך על ידי בסכום של: \$ _____

I hereby give mandate to the Chief Rabbi David Sabbah and the Rabbinate to sell in my name, so as to exclude for me all proprietary rights in this matter, all leaven (**hametz**) that is in my apartment and rent at the same time to the person who will acquire the **hametz**, the space where this **hametz** is being stored. I yield to the Chief Rabbi David Sabbah and the Rabbinate, all powers to act in my name and according to their will. I declare, by way of an oath, null and void any act of such nature as to nullify the mandate given to the Chief Rabbi David Sabbah and the Rabbinate, and further pledge myself not to make any opposition to the aforementioned sale for any cause whatsoever.

I estimate the value of my **hametz**, including the fixed rental price of the premises, where the **hametz** is stored for the amount of: \$ _____

Signature: _____ Fait à Montréal le: _____

À déposer au Rabbinate avant Pessah.
Au plus tard le **mercredi 1^{er} avril 2026 avant 10h00**



5850, ave. Victoria, Montréal, Québec, Canada, H3W-2R5

| 514.738.1004 | rabbinat.qc.ca | info@rabbinat.qc.ca |

Fin Gourmet
Celebrate Passover
with Us!

— NOW OFFERING —

**KOSHER FOR
PASSOVER MENU**

*Delicious & Traditional Kosher Dishes
— for Your Seder! —*

6730 The Avenue, CSL
514-369-2522



LE MOIS DE NISSAN

Nissan commence cette année le 18 mars 2026 au soir (qui est Rosh Hodesh).

Nissan est le mois où nous, les Bné Israël, sommes sortis d'Égypte, et c'est à cette occasion que les Bné Israël sont devenus un peuple.

C'est parce que D. nous a libérés « d'une main forte et d'un bras étendu » que nous sommes devenus Son peuple, appelé à recevoir la Torah et les mitsvot.

Durant ce mois, la nature se réveille et nous remercions l'Éternel pour ce renouveau.

HALAKHOT

- Tout le mois de Nissan, on ne récite pas les supplications (*Tahanounim*).
- On ne fait pas de jeûne volontaire.
- Il est interdit de monter au cimetière.
- Certains lisent chaque jour un paragraphe de l'inauguration du Sanctuaire du désert.

KIMHA DÉPISS'HA

Les organismes communautaires doivent se mobiliser pour aider les plus démunis en leur offrant le nécessaire pour la fête (matsot, vin, harosset, repas), ceci faisant partie des lois de Pessah.

Scannez pour donner



BIRKAT HA'ILANOT

Parmi les belles traditions du mois de Nissan, la bénédiction sur les arbres occupe une place spéciale. Lorsque les premiers bourgeons apparaissent et que les arbres fleurissent, c'est l'occasion de reconnaître et remercier Hashem pour le renouveau de la nature et la beauté de Sa création.

Comment faire ?

- À réciter devant au moins deux arbres fruitiers en fleurs
- De préférence dès le début du mois de Nissan
- Les femmes aussi sont encouragées à accomplir cette mitzvah
- Peut-être récité même un Shabbat

Profitons de ce moment pour admirer la grandeur de la création et remercier Hashem pour Ses merveilles !

ברוך אתה ד', אלקינו מלך העולם, שלא
חסר בעולמו כלום, וברא בו בריות טובות
ואילנות טובות, להנות בהם בני אדם



CALENDRIER

AVRIL 2026

NISSAN/IYAR 5786



AVRIL 2026

NISSAN/IYAR 5786

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SHABBAT
 Pessah Questions? 514-880-9395	 Faire un don Ce Pessah, aucune table vide Kimha DePisha.		14 Nissan 1 Veille de Pessah 1er Seder Manger du hametz jusqu'à 10:26 Brûler le hametz à 11:42 <i>À la mémoire de Amram Shalom Sabbah ben Maklouf z"l</i>  Erouv Tavchilin 19:04	15 Nissan 2 Pessah 1er jour 2e Seder Le soir, Omer 1  Après 20:09	16 Nissan 3 Pessah 2e jour Le soir, Omer 2  19:06	17 Nissan 4 Hol-Hamoéd 1er jour Le soir, Omer 3  20:13
18 Nissan 5 Hol-Hamoéd 2e jour Le soir, Omer 4  <i>À la mémoire de Moshé Ohana z"l</i>	19 Nissan 6 Hol-Hamoéd 3e jour Le soir, Omer 5 	20 Nissan 7 Hol-Hamoéd 4e jour Le soir, Omer 6  19:11	21 Nissan 8 Pessah 7e jour Le soir, Omer 7  Après 20:19	22 Nissan 9 Pessah 8e jour Yizkor Le soir, Omer 8  20:19	23 Nissan 10 Isrou 'Hag Le soir, Omer 9  19:15	24 Nissan 11 Shémini Le soir, Omer 10  20:22
25 Nissan Le soir, Omer 11 12 <i>À la mémoire de Yaacov Rebibo z"l</i>	26 Nissan Le soir, Omer 12 13	27 Nissan 14 Yom HaChoa Le soir, Omer 13 	28 Nissan Le soir, Omer 14 15	29 Nissan Le soir, Omer 15 16	30 Nissan 17 Rosh-Hodesh Le soir, Omer 16  19:24	1 Iyar 18 Rosh-Hodesh Tazria-Métsora Le soir, Omer 17  20:32
2 Iyar Le soir, Omer 18 19	3 Iyar Le soir, Omer 19 20	4 Iyar 21 Yom Hazikaron Le soir, Omer 20 	5 Iyar 22 Yom Haatsmaout Le soir, Omer 21 	6 Iyar Le soir, Omer 22 23	7 Iyar Le soir, Omer 23  19:33	8 Iyar 24 Aharé-Kédoshim Le soir, Omer 24  20:43
9 Iyar Le soir, Omer 25 26	10 Iyar Le soir, Omer 26 27	11 Iyar Le soir, Omer 27 28	12 Iyar Le soir, Omer 28 29 <i>À la mémoire de Hanna bat David z"l</i>	13 Iyar Le soir, Omer 29 30	 Suivez-nous @CanadianMDA Faites votre don cmdai.org/donate-now 514-731-4400	



DATES & HEURES

PESSAH 2026-5786 • 1^{er} au 9 avril 2026

	DATE	HEURES					ALLUMAGE DES BOUGIES					HAVDALA				
		MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER	MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER	MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER
Shabbat Hagadol	10 Nissan 27 & 28 mars						18:58	18:50	19:07	19:22	19:19	20:04	19:56	20:12	20:25	20:27
Bédikat Hamèts	13 Nissan Mardi 31 mars	Après 19:35	Après 19:28	Après 19:45	Après 19:59	Après 19:57										
Jeûne des 1 ^{er} nés	14 Nissan Mercredi 1 avril	Siyoum														
Vente du Hamèts	14 Nissan Mercredi 1 avril	10:00														
Manger le Hamèts	14 Nissan Mercredi 1 avril	Avant 10:26	Avant 10:15	Avant 10:33	Avant 10:48	Avant 10:41										
Brûler le Hamèts	14 Nissan Mercredi 1 avril	Avant 11:42	Avant 11:32	Avant 11:49	Avant 12:04	Avant 11:59										
Annulation du Hamèts Kal Hamira	14 Nissan Mercredi 1 avril	Avant 11:42	Avant 11:32	Avant 11:49	Avant 12:04	Avant 11:59										
Érouve Tavshilin	14 Nissan Mercredi 1 avril															
1 ^{er} soir de Pessah	14 Nissan Mercredi 1 avril						19:04	18:57	19:14	19:28	19:26					
Hatsot	14 Nissan Mercredi 1 avril	12:58	12:48	1:06	1:21	1:16										
2 ^{ème} soir de Pessah	15 Nissan Jeudi 2 avril						Après 20:09	Après 20:05	Après 20:20	Après 20:33	Après 20:38					
Hatsot	15 Nissan Jeudi 2 avril	12:57	12:48	1:06	1:21	1:16										
Shabbat Hol Hamoed	17 Nissan Vendredi 3 avril						Avant 19:06	Avant 18:59	Avant 19:16	Avant 19:30	Avant 19:29	20:13	20:06	20:21	20:34	20:39
7 ^{ème} soir de Pessah	20 Nissan Mardi 7 avril						Avant 19:11	Avant 19:05	Avant 19:21	Avant 19:35	Avant 19:36					
8 ^{ème} soir de Pessah	21 Nissan Mercredi 8 avril						Après 20:19	Après 20:12	Après 20:28	Après 20:39	Après 20:46					
8 ^{ème} jour de Pessah Mimouna	22 Nissan Jeudi 9 avril											20:19	20:13	20:29	20:40	20:47

Bénédiction avant l'allumage des bougies

LE 1, 2, 7 & 8 AVRIL

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של יום טוב
Baroukh Ata Ado-Nai Élo-Hénou Mélékh Haolam Asher Kidéshanou Bémitsévotave
Vétsivanou Léhadlik Nér Shél Yom Tov

LE 3 AVRIL

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של שבת
Baroukh Ata Ado-Nai Élo-Hénou Mélékh Haolam Asher Kidéshanou Bémitsvotave
Vétsivanou Léhadlik Nér Shél Shabbat

Prépare une bougie allumée

La veille de Yom Tov, il est recommandé de préparer une veilleuse capable de brûler plus de 72 heures. En effet, il est interdit d'allumer un feu à partir de rien pendant Yom Tov, mais il est **permis de transférer une flamme existante**. Ainsi, la veilleuse permettra d'allumer les bougies entre le 1^{er} et le 2^e soir de Yom Tov, et entre le 2^e jour de Yom Tov et l'allumage des bougies de Shabbat (3^e soir de Pessah) et entre le 7^e jour et l'entrée du 8^e soir de Pessah, en l'honneur de la fête.

Mercredi soir 1^{er} avril 2026

- Allumage des bougies
- À la synagogue, nous commençons l'office de Arvit soir de Pessah.
- Après la Amida, nous chantons le **Hallel complet** avec la bénédiction qui acquittera le Hallel que nous ferons dans la Hagadah, la grande louange à Hashem pour notre délivrance qui eut lieu la nuit.
- 1^{er} **Seder**.

Jeudi 2 avril 2026

- Shahrit des fêtes, Hallel en entier.
- Prière pour la rosée avant Moussaf et on commence à dire **Morid Hatal** (qui fait tomber la rosée) à la place de Mashiv Harouah (qui fait souffler le vent).
- Allumage des bougies de Yom Tov Jeudi soir, à partir d'une flamme existante. (Ne pas éteindre l'allumette et la poser doucement)
- Après la Amida, nous chantons le **Hallel complet** avec la bénédiction.
- Le compte du 1^{er} jour du **Omer**.
- 2^{ème} **Seder**.

Vendredi 3 avril 2026

- Shahrit des fêtes, Hallel en entier et Moussaf.
- Allumage des bougies de Shabbat Vendredi soir, à partir d'une flamme existante. (Ne pas éteindre l'allumette et la poser doucement)

Samedi 4 avril 2026

- Office de Shahrit et Hol Hamoed. À partir de Hol Hamoed Shahrit, nous récitons le **Hallel abrégé**.
- Sortie de la Torah, et ajouts de Hol Hamoed ainsi que Moussaf.



Dimanche 5 avril au Mardi 7 avril

- Hol Hamoed, Shahrit, Sefer Torah et Moussaf.

Mardi 7 avril 2026

- Le soir, allumage des bougies
- À la synagogue, nous commençons l'office du soir du 7^e soir de Pessah.
- Après la Amida, nous chantons le Hallel Hagadol psalme 136.

Mercredi 8 avril 2026

- Office de Yom Tov.
- Le soir, allumage des bougies à partir d'une flamme existante. (Ne pas éteindre l'allumette et la poser doucement).

Jeudi 9 avril 2026

- Dernier jour de Pessah. On lira la Haftara Isaïe X, 32 à XII, 6.
- Certaines communautés récitent le Yizkor en souvenir des disparus.
- Fin de Yom Tov suivie de la Havdala, sans feu ni aromates.

Mimouna

Dans les communautés marocaines, on célèbre la **Mimouna** (nuit de la foi), à la sortie de la fête en se souhaitant Tirbah Vetissad (gagne et réussis) et en consommant la moufleta.

Certains relient la **Mimouna** au Isrou Hag (lendemain de fête) ou à la disparition de Rabbi Maïmon, le père du Rambam.

SHABBAT HAGADOL

Ce Shabbat porte le nom de Shabbat Hagadol en souvenir d'un grand miracle survenu avant la sortie d'Égypte. La Torah nous dit dans le livre de Shemot : « Le dixième jour de ce mois, que chacun prenne un agneau pour sa famille. »

Ce jour-là, chaque Ben Israël attachait un agneau au pied de son lit, comme Hashem l'avait ordonné, pour l'offrir en sacrifice, le Korban Pessah. Les Égyptiens, intrigués, demandèrent : « Pourquoi faites-vous cela ? »

Les Béné Israël répondirent avec foi : « C'est un ordre de notre Créateur, nous allons l'égorger en offrande pour Pessah. »

Les Égyptiens, bien qu'en colère – car l'agneau était une divinité pour eux –, ne purent ni parler ni faire du mal aux enfants d'Israël. C'est en mémoire de ce miracle que le Shabbat précédant Pessah est appelé Shabbat Hagadol, le Grand Shabbat, pour toutes les générations.

Un Deuxième Miracle

Un autre événement extraordinaire s'est produit en ce jour :

Hashem avait annoncé par l'intermédiaire de Moshé que la dixième plaie frapperait tous les premiers-nés d'Égypte. Lorsqu'ils ont pris conscience de cette menace, les premiers-nés égyptiens ont paniqué. Ils ont compris que les neuf plaies précédentes s'étaient toutes réalisées exactement comme Moshé l'avait prédit et qu'ils risquaient réellement de mourir.

Ne voulant pas périr, ils ont tenté de convaincre les dirigeants égyptiens de libérer immédiatement les Béné Israël afin d'empêcher la catastrophe. Mais Pharaon refusait obstinément de laisser partir les Hébreux.

Face à ce refus, une véritable révolte éclata ! Les premiers-nés se retournèrent contre leurs propres familles et contre le pouvoir égyptien, allant jusqu'à prendre les armes et mener un combat violent contre eux pour essayer de forcer la libération d'Israël.

Nos Sages expliquent que les Égyptiens avaient initialement prévu d'exterminer Israël, mais Hashem, dans Sa grande miséricorde, frappa les Égyptiens eux-mêmes de maladies et de souffrances. Cela les affaiblit et les empêcha de faire du mal aux Béné Israël.

Ce soulèvement est mentionné dans les Tehilim (Psaumes)

: « À Celui qui frappa les Égyptiens par leurs premiers-nés, car Sa bonté est éternelle. »

Ce miracle supplémentaire montra une fois de plus la protection divine dont bénéficiait le peuple juif avant même la sortie d'Égypte.

Autres Événements du 10 Nissan

- Le décès de Myriam, sœur de Moshé et Aharon.
- Le passage du Jourdain sous la direction de Yéhoshoua Bin Noun.

L'étude des Lois de Pessah

Les lois de Pessah sont nombreuses et complexes. Le Shoulkhan Aroukh enseigne : « On doit commencer l'étude des lois de Pessah 30 jours avant la fête. »

Le Grand Rabbin Sabbah appelle chacun – hommes, femmes et enfants – à approfondir leur connaissance de ces lois, qui ont aussi des implications sur la Kashrout en général.

Pour éviter toute erreur par ignorance, ce Guide de Pessah 5786 vous aidera à respecter les règles essentielles et à mieux vous préparer à cette fête si importante. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter un Rav au 514-738-1004.

DRASHA SHABBAT HAGADOL DU RABBIN

Le Rav David Sabbah שליט"א donnera un cours de Shabbat Hagadol sur la Parashat Tsav

le 28 mars 2026 à 17 h 30.

Le cours aura lieu à The Green Shul
(156, Netherwood, Hampstead).

Toute la communauté est cordialement invitée à y assister!

JEÛNE DES PREMIERS-NÉS

תענית בכורות

La veille de **Pessah**, les premiers-nés ont la coutume d'observer un jeûne en souvenir du grand miracle de la **Dixième Plaie**, lorsque Hachem frappa les premiers-nés d'Égypte mais épargna ceux du peuple d'Israël.

Cette année, **Pessah débute mercredi soir, et le Jeûne des Premiers-Nés aura lieu le mercredi 1er avril 2026 (14 Nissan).**

Cependant, la tradition prévoit une manière d'être dispensé du jeûne. En effet, un premier-né qui participe à un **Siyoum** — la conclusion de l'étude d'un traité du Talmud — peut prendre part au repas qui suit et n'a alors plus l'obligation de jeûner. Pour cette raison, de nombreuses synagogues organisent un **Siyoum après la prière de Sha'harit le matin d'Erev Pessah.**

La participation à une **Brit Mila** le même jour permet également d'être exempté du jeûne.

Le Grand Rabbin fera un Siyoun à la Green Shul
après Cha'harit (7h30).

Tous les premiers-nés sont invités à y assister !



BURGERANCH
4802, rue de la Peltrie
Montréal H3W1K5
514-910-5770

בוגדאנץ' (Bogdanitz)
KSR

CALL 514-910-5770
www.burgerranch.ca

SATISFACTION
GUARANTEED

BIKOUR HOLIM DU RABBINAT

Un appartement à proximité de l'hôpital pour les familles dans le besoin

Dans le cadre de son programme de **Bikour Holim**, le Rabbinat met à la disposition des familles un appartement situé sur Bourret, afin de leur permettre de rester à proximité de leurs proches hospitalisés, notamment pour Chabbat ou lors de situations urgentes.

Le programme comprend également :

- Liste de Téhilim
- Visites et présence auprès des personnes malades à l'hôpital.

Pour information ou assistance :

 **514-738-1004**



514-738-1004

LA NOTTÈ
RESTO LOUNGE

Savourez l'Italie

CUISINE ITALIENNE KASHER
AU CCEUR DE MONKLAND

- ✓ Ingrédients frais & de qualité
- ✓ Portions généreuses
- ✓ Ambiance chaleureuse

RÉSERVEZ MAINTENANT

5731 Monkland Ave, Montreal

514-379-1666



HAMETS : LOIS ET PRÉPARATION POUR PESSA'H

Qu'est-ce que le 'Hamets ?

À Pessa'h, la Torah interdit strictement de **posséder, consommer ou tirer profit du 'Hamets**.

Le terme 'Hamets désigne tout aliment fabriqué à partir de l'une des cinq céréales — **blé, orge, épeautre, avoine ou seigle** — qui a fermenté après avoir été en contact avec de l'eau.

Cette interdiction ne concerne pas seulement les aliments eux-mêmes. Elle s'étend également aux **ustensiles de cuisine**, ainsi qu'à certains produits du quotidien pouvant contenir du 'Hamets ou ses dérivés, tels que **certains médicaments, cosmétiques ou alcools**.

C'est pourquoi, à l'approche de Pessa'h, il est essentiel de **nettoyer soigneusement son domicile et de kasheriser sa cuisine**, afin d'éliminer toute trace de 'Hamets.

Notre guide de Pessa'h contient des **instructions détaillées pour la préparation de la cuisine**, ainsi qu'une **liste de produits autorisés et recommandés**, afin de vous accompagner dans vos achats pour la fête.

Élimination et vente du 'Hamets

Avant **Erev Pessah**, tout 'Hamets doit être **soit détruit, soit vendu à un non-juif** par l'intermédiaire d'une procuration confiée au Rabbinat.

La **vente du 'Hamets**, organisée par le Grand Rabbinat, est une démarche simple et halakhiquement reconnue qui permet d'éviter toute transgression involontaire.

Il suffit de remplir le **formulaire de vente de 'Hamets**, disponible en ligne ou auprès du Rabbinat.

Les produits vendus doivent être **placés dans un endroit fermé et clairement identifié**, qui restera inaccessible pendant toute la durée de Pessa'h.

Nous encourageons chacun à accomplir ces démarches avec sérieux et attention, afin d'entrer dans la fête de Pessa'h **dans un esprit de pureté, de préparation et de sérénité**.

La Matsa 'Ashira

Il existe également ce que l'on appelle la **Matsa 'Ashira** (« Matsa riche »).

Il s'agit de produits fabriqués à partir de farine de blé kasher pour Pessa'h, pétrie non pas avec de l'eau, mais avec **du jus de fruits ou des œufs**.

Selon certaines traditions, ces produits sont autorisés dans des situations particulières. Il convient toutefois de **suivre les directives halakhiques propres à sa communauté** avant de les consommer.

En cas de mélange avec du 'Hamets

Si, par inadvertance, un produit contenant du 'Hamets s'est mélangé à un aliment de Pessa'h — par exemple la découverte d'un grain de blé dans un plat, l'utilisation d'un produit non kasher pour Pessa'h ou d'ustensiles 'Hamets — il convient **de consulter immédiatement un Rav ou un Posek compétent**.

Celui-ci pourra déterminer la marche à suivre conformément à la Halakha, afin d'éviter toute consommation involontaire de 'Hamets.

Conclusion

Observer avec rigueur les lois relatives au 'Hamets permet d'honorer la fête de Pessa'h conformément aux prescriptions de la Torah et de la Halakha.

En éliminant le 'Hamets de nos maisons, nous accomplissons non seulement une mitsva fondamentale, mais nous nous préparons également **spirituellement à revivre la sortie d'Égypte**, dans un esprit de liberté, de pureté et de renouveau.

INTERDICTION DE POSSÉDER DU HAMETS ET D'EN TIRER PROFIT

Selon la Torah, il est interdit de consommer du Hamets ou même d'en tirer profit le 14 Nissan à partir de midi (heure relative), ou plus exactement à la fin de la sixième heure "relative" à partir du début du matin, selon la définition de l'heure relative, c'est-à-dire, la douzième partie de l'intervalle de temps qui sépare l'aube de la sortie des étoiles, ou selon une autre pratique, le douzième de l'intervalle de temps qui sépare le lever du soleil à son coucher.

On l'appelle "heure relative", car elle peut être de quarante-trois minutes en hiver et jusqu'à soixante-dix-huit minutes en été.

Les Sages ont érigé une haie protectrice à cette loi de la Torah en nous interdisant de manger du Hamets deux heures avant, c'est-à-dire à la fin de la quatrième heure relative du matin.

De même, ils nous ont interdit d'en tirer un profit quelconque à partir de la cinquième heure (par exemple: de le vendre à un non-juif ou de le donner à manger à des volailles).

Le fondement de la Halakha est de calculer la durée de l'heure relative en divisant par douze l'intervalle entre l'aube et la sortie des étoiles.

Dans des cas de grande nécessité, comme pour de jeunes enfants, on se référera à l'intervalle séparant le lever du soleil de son coucher. Dans la pratique, chacun agira selon le calendrier local.

Nettoyage de la bouche

On nettoiera sa bouche et on brossera ses dents soigneusement à la fin de la consommation de Hamets, de crainte qu'une quantité quelconque ne soit restée entre les dents et qu'elle s'en détache par la suite, causant ainsi le risque d'être avalée lorsque le moment de l'interdiction sera venu.

Biôur Hamets, destruction du Hamets

Après avoir terminé de manger, on concentrera tout le Hamets qui reste et on se débarrassera du Hamets pour remplir le commandement "Tashbitou Séor Mibatékhem" : vous ferez disparaître tout levain de votre maison.

Il est bon, avant de le brûler, de le découper en fines tranches de manière que le feu le consume entièrement, comme du charbon. Si l'on n'a pas agi ainsi, on peut verser dessus beaucoup de pétrole et le rendre ainsi impossible à la consommation.



NETTOYAGE DE PESSA'H : GUIDE PRATIQUE ET CLAIR

Ne confondez pas ménage de printemps et nettoyage de Pessa'h !

Certaines familles commencent à nettoyer dès 'Hanouka, mais rappelons-nous : la poussière n'est pas du 'hamets, et les enfants ne sont pas le Korban Pessa'h ! L'objectif est d'éliminer tout 'hamets que l'on pourrait manger ou dont on pourrait tirer profit pendant Pessa'h, et non de récurer chaque centimètre de la maison.

Rigueur oui, excès non

L'Arizal enseigne que celui qui se garde du moindre 'hamets à Pessa'h est préservé du péché toute l'année. C'est une raison valable d'être strict, mais cela ne signifie pas qu'il faut repeindre la maison ou laver les rideaux.

À faire absolument :

- Vendre son 'hamets, y compris les miettes que l'on pourrait trouver après la fête
- Nettoyer les surfaces en contact avec la nourriture : tables, plans de travail, tiroirs de cuisine
- Passer l'aspirateur et balayer les endroits où l'on mange, vider le sac de l'aspirateur
- Laver normalement le sol avant la Bédikat 'Hamets
- Acheter des ustensiles et de la vaisselle pour Pessa'h (moins de nettoyage chaque année!)
- Si besoin, rendre impropre à la consommation les endroits inaccessibles avec un produit toxique

À éviter:

- Trier ses vêtements, ses papiers ou relire sa thèse – cela peut attendre après Pessa'h
- Laver les murs, les rideaux et les fenêtres, sauf si des biscuits y ont été écrasés
- Passer une brosse à dents sur chaque recoin du canapé ou des stores
- Faire un ménage digne d'une salle d'opération – juste un nettoyage normal suffit

Déléguer et organiser

Impliquez toute la famille ! Donnez des tâches aux enfants, demandez à votre mari de s'occuper de certaines parties. Une bonne répartition du travail garantit un nettoyage efficace et moins fatigant.

L'essentiel : Pessa'h est une fête de liberté, pas d'esclavage !

Préparez avec intelligence et célébrez avec joie. Faites le nécessaire, mais ne vous épuisez pas. Un Sédèr où l'on est éveillé vaut mieux qu'une maison immaculée !



LA LISTE COMPLÈTE DU NETTOYAGE DE PESSA'H

Le Rabbinat met à votre disposition cette liste qui vous sera indispensable au bon déroulement de votre nettoyage sans oublier le moindre recoin ! Bon courage !

CHAMBRE

- ☐ Lit
- ☐ Etagères
- ☐ Tiroirs
- ☐ Armoires
- ☐ Vêtements
- ☐ Radiateur
- ☐ Lampes
- ☐ Fenêtre
- ☐ Tapis
- ☐ Poignées des portes

SALON

- ☐ Téléphone
- ☐ Ordinateur
- ☐ Table
- ☐ Bibliothèque
- ☐ Livres
- ☐ Tapis
- ☐ Meubles
- ☐ Fenêtres

- ☐ Chaises
- ☐ Radio
- ☐ Radiateur
- ☐ Poignets des portes
- ☐ Serrures
- ☐ Canapé

AFFAIRES DES ENFANTS

- ☐ Poussette
- ☐ Chaise haute
- ☐ Jouets
- ☐ Sacs d'écoles
- ☐ Casiers d'école
- ☐ Bureau
- ☐ Parc pour bébé
- ☐ Livres des enfants
- ☐ Commodes et tiroirs
- ☐ Vêtements
- ☐ Poches

CAVE & VOITURE

- ☐ Coffre
- ☐ Sièges
- ☐ Siège bébé
- ☐ Boîte à gant
- ☐ Tapis
- ☐ Valise
- ☐ Eléments de rangement

COULOIR & SALLE DE BAIN

- ☐ Meuble
- ☐ Tiroirs
- ☐ Lampes
- ☐ Tapis
- ☐ Aspirateur
- ☐ Radiateur
- ☐ Armoire
- ☐ Cagibi

- ☐ Buffet
- ☐ Armoire à pharmacie
- ☐ Produits de beauté
- ☐ Machine à laver
- ☐ Poubelle

CUISINE

- ☐ Etagères
- ☐ Evier
- ☐ Réfrigérateur
- ☐ Boîte à pain
- ☐ Four
- ☐ Plan de travail
- ☐ Lampe
- ☐ Ustensiles
- ☐ Lave-vaisselle
- ☐ Commode
- ☐ Tiroirs
- ☐ Congérateurs



NORAKA

FINE ASIAN CUISINE
& SUSHI

DISCOVER
ASIAN FLAVORS

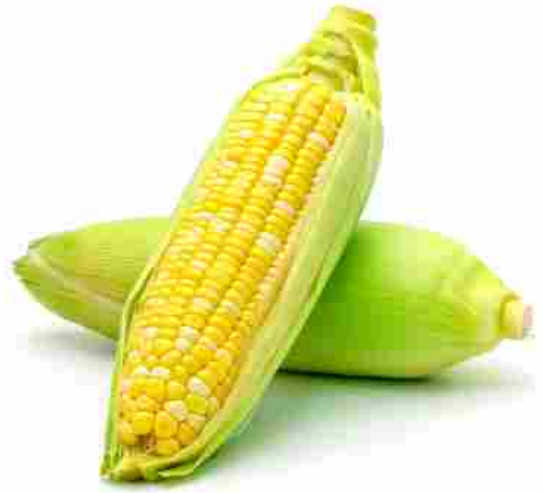
4820 Jean Talon O.

514.733.2223

RESERVE YOUR TABLE NOW



LES KITNIYOT ET LES RÈGLES ALIMENTAIRES DE PESSAH



À l'approche de Pessah, chaque foyer juif se prépare avec minutie pour s'assurer que tout soit Kashère léPessah, conformément aux lois de la Torah et aux traditions transmises de génération en génération.

L'une des questions centrales est celle des Kitniyot, un sujet particulièrement important pour les Ashkénazes et certaines communautés Sépharades.

Que sont les Kitniyot ?

Les Kitniyot désignent certaines légumineuses et graines, dont la consommation est interdite pendant Pessah selon la tradition ashkénaze et d'autres minhagim sépharades. Cette interdiction, en vigueur depuis plus de dix siècles, a été officialisée par le Rama (Rabbi Moshé Isserlès) et est devenue une Halakha acceptée pour les Ashkénazes.

LISTE DES KITNIYOT :

Graines et céréales interdites

Maïs (huile de maïs incluse), Millet, Quinoa (débat parmi les Rabbanim), Chanvre, Graines de tournesol (huile de tournesol incluse), Graines de colza (huile de colza incluse), Graines de pivot, Graines de moutarde, Riz.

Légumineuses interdites

Lentilles, Pois chiches, Haricots (blancs, rouges, noirs, verts), Fèves sèches et fraîches, Petits pois, Luzerne, Lupin

Épices et graines interdites

Cumin, Fenugrec, Gesse, Moutarde, Poivre blanc / Poivre noir / Poivre gris (certains décisionnaires l'incluent), Sésame (grains et huile), Safran (si mélangé avec d'autres ingrédients).

Fruits à coque et autres produits concernés

Arachides (cacahuètes) (débat parmi les décisionnaires), Glucose (s'il provient du maïs), Certaines huiles végétales dérivées des Kitniyot

Attention: De nombreux produits industriels contiennent des traces de Kitniyot et doivent être vérifiés avec une surveillance rabbinique adéquate.

Pourquoi interdire les Kitniyot ?

1. **Risque de mélange :** Les grains de céréales interdites peuvent être mélangés aux Kitniyot dans les champs ou les entrepôts.
2. **Confusion avec le Hamets :** Certaines Kitniyot sont moulues en farine et pourraient être confondues avec des céréales interdites.
3. **Modes de préparation similaires :** Certains pains ou plats faits à base de Kitniyot ressemblent à ceux préparés avec du blé.

Cas particuliers et exceptions

- **Malades, nourrissons, femmes enceintes :** En cas de nécessité, certaines Kitniyot peuvent être permises sous la guidance d'une autorité rabbinique.
- **Le Quinoa :** Débat parmi les Rabbanim. Certains l'autorisent, d'autres demandent une triple vérification ou l'interdisent.

Les Sépharades et les Kitniyot

- Certaines communautés permettent certaines Kitniyot, mais interdisent le riz.
- D'autres consomment toutes les Kitniyot avec des vérifications rigoureuses.
- Même lorsqu'elles sont permises, les Kitniyot doivent être soigneusement vérifiées, notamment le riz, qui doit être examiné trois fois pour éviter tout mélange.
- Un Sépharade invité chez un Ashkénaze pendant Pessah doit respecter la coutume de la maison et éviter d'introduire des Kitniyot.

Les Séfarades en Israël : Changer de Minhag ?

À l'étranger, certaines communautés marocaines, tunisiennes et autres ont adopté une rigueur en s'abstenant de consommer certains Kitnyot. Cependant, en arrivant en Erets Israël, Rabbi Yossef Caro, auteur du Shoulhan Aroukh, a affirmé qu'ils pouvaient changer leur coutume et consommer des légumineuses sans crainte.

Le Hakham Tzvi (Ashkénaze) disait :

"Puisse D.ieu faire que la Matsa que je mange au Séder soit aussi Kashère que le riz et les légumes secs consommés par nos frères Séfarades pendant Pessah."

Cas des couples mixtes et des nouveaux mariés

- Un nouveau marié Séfarade dont la famille interdisait les Kitnyot peut adopter la coutume de consommer ces aliments sans besoin d'annulation formelle.
- Une femme Ashkénaze mariée à un Séfarade peut suivre les minhagim de son mari et consommer du riz.
- Une femme Séfarade mariée à un Ashkénaze ne cuisinera pas de riz chez elle mais pourra en manger chez ses parents.

Les invités pendant Pessah

- Un Ashkénaze invité chez un Séfarade doit éviter de manger des Kitnyot mais peut consommer des plats cuisinés avec des ustensiles ayant contenu du riz ou d'autres Kitnyot.
- Un Séfarade invité chez un Ashkénaze respecte la coutume de la maison et ne doit pas apporter de Kitnyot.

Produits dérivés des Kitniyot : un débat parmi les décisionnaires

- Certains poskim autorisent l'utilisation de produits dérivés des Kitniyot pour les Ashkénazes, lorsqu'ils ne sont pas consommés sous leur forme originale (ex : huiles raffinées).
- Toutefois, la coutume générale ashkénaze est de s'en abstenir.
- Des additifs comme l'amidon de maïs ou le glucose issu du maïs peuvent poser problème.

Différences entre Israël et la Diaspora

- En Israël, certaines communautés ashkénazes sont plus souples quant aux produits contenant des traces de Kitniyot.
- En Europe et aux États-Unis, les règles sont généralement plus strictes.

Cas particuliers :

- L'huile de palme est permise, bien qu'elle soit parfois confondue avec une huile de Kitniyot.
- Le cacao n'est pas une Kitniya, mais nécessite une surveillance spécifique pour Pessah.

Conclusion : L'importance du respect des Minhagim

L'observance des lois de Pessah est un engagement spirituel profond qui renforce notre lien avec notre histoire et notre identité juive.

Suivre la Halakha et les minhagim de nos ancêtres est une mitzvah essentielle, préservant notre héritage et commémorant la sortie d'Égypte.

En cas de doute, consultez un Rav compétent pour respecter au mieux les lois et traditions de Pessah.



Yummies

FRESH TASTY KOSHER

פסח כשר ושמח!

A Kosher and Happy Passover!



1859 Rue Saint-Louis, Montréal

514.744.0441



KOSHER SUPERVISION



KASHÉRISATION DE LA CUISINE

LA HAGÂLA

Ce procédé consiste à utiliser l'eau bouillante, c'est-à-dire plonger l'ustensile à purifier dans de l'eau bouillante contenue dans un ustensile rempli jusqu'aux bords et maintenu sur le feu au maximum, afin de le débarrasser des traces de Hamets dont il a été pénétré sous l'action de l'eau ou d'un liquide bouillant.

C'est le cas des casseroles, des marmites, des plats de service en métal, couteaux, fourchettes et cuillères, etc.

LE LIBOUNE

Par conséquent, les ustensiles dont l'utilisation se fait par le feu et qui ont ainsi absorbé le Hamets par le feu, comme les grilles en métal du four, les broches avec lesquelles on fait des grillades etc., doivent être « kasheriser » par le feu qui seront brûlées à même une torche (liboune gamour), au fer chaud au point d'en faire jaillir des étincelles, c'est ce qu'on nomme Liboune Gamour.

PLATS, VAISSELLE ET USTENSILES

La vaisselle et les ustensiles que l'on utilise toute l'année sont Hamets, par conséquent, ils ne sont pas utilisables pendant la fête de Pessah.

La vaisselle Hamets devra être enfermée afin qu'elle soit hors de portée durant la fête pour éviter la confusion ou d'être induit en erreur.

Nous sommes dans l'obligation d'acquiescer soit la vaisselle que l'on a coutume d'utiliser à Pessah, soit d'en racheter une neuve.

En règle générale, avant le nettoyage et la Kashérisation, il est impérativement recommandé de laisser l'appareil ménager, l'ustensile ou le récipient après avoir nettoyés sans utilisation pendant 24h00 avant la Kashérisation.

LA CUISINIÈRE

Il faudra nettoyer scrupuleusement toutes les parties au moyen d'un détergent faire jeuner 24h et faire la Hagâla sur les plaques de cuisson ensuite allumé chaque feu à la température maximale pour 1 à 2 heures chaque bruleur.

Bien que l'action de la Hagâla effectuée

correctement son travail de Kashérisation, par précaution, il est préférable de la recouvrir de papier d'aluminium.

LA CUISINIÈRE EN VITROCÉRAMIQUE

Il faudra nettoyer scrupuleusement toutes les parties et recoins (les boutons de commandes aussi) au moyen d'un détergent après laisser jeuner 24h et ensuite verser de l'eau bouillante -Kéli Rishon - sur toute la surface de cuisson et ensuite allumé chaque feu à la température maximale pour 1 à 2 heures chaque bruleur.

LE FOUR

Il sera méticuleusement nettoyé, avec des produits adaptés, de toutes trace de nourriture qui aurait pu se déposer dans les coins et recoins qui devront être retirée. Une fois nettoyé sec et propre, on le chauffera à la température la plus élevée pendant une à deux heures.





LE FOUR AUTONETTOYANT

Il faudra laisser les grilles à l'intérieur du four (vous pouvez ajouter d'autres grilles) et faire un cycle d'autonettoyage qui est considéré comme un Liboune Gamour.

LA PLAQUE CHAUFFANTE DE SHABBAT

Il faut tout d'abord la nettoyer et la frotter préalablement. On versera sur la plaque de l'eau bouillante d'un récipient en pleine ébullition (kéli Rishon), et on la couvrira par la suite de papier aluminium.

LE RÉFRIGÉRATEUR ET LE CONGÉLATEUR

Il faudra veiller à retirer les vitres, les bacs et tous les compartiments que l'on devra nettoyer à l'eau savonneuse sans oublier les joints en caoutchouc des portes et les parties comprenant des fentes. Le vinaigre et le bicarbonate de soude sont naturels et ils représentent une très bonne alternative à un nettoyage bio et aucune trace de résidu.

Le congélateur devra être dégivré pour un nettoyage plus facile et efficace des parois et des côtés sans oublier les joints de caoutchouc et aussi les bacs devront être retirés et eux-aussi être lavés à l'eau savonneuse.

Pour éviter d'y déposer des aliments Hamets au dernier moment, il est nettement conseillé de le recouvrir de feuilles d'aluminium dans la mesure du possible, ainsi on se souviendra qu'il est Kashère pour pessah et on y réfléchira à deux fois.

LE LAVE-VAISSELLE

Le lave-vaisselle sera nettoyé dans un premier temps avec un détergent adapté à sa capacité, le faire jeuner 24h et ensuite le faire fonctionner avec du savon à vide à très haute température pour que la vapeur désincruste le Hamets potentiel qui pourrait s'y trouver, il sera bon de faire le même procédé une deuxième fois.

Auparavant s'assurer que le fond du lave-vaisselle soit sans résidus.

ÉVIER EN INOX OU ÉMAILLE

Après l'avoir soigneusement nettoyé 24 heures avant sa Kashérisation, et veillé à ne point y déverser d'eau chaude provenant d'un récipient Hamets, on aspergera toute la surface de l'évier y compris l'égouttoir, le robinet, la passoire du robinet d'eau bouillie dans une casserole – Kéli Rishon n'ayant pas été utilisée pendant les dernières 24 heures. Si on utilise une bouilloire électrique, il est recommandé d'en verser directement le contenu sur l'évier, le robinet. Après quoi, rincer à l'eau froide.

LE PLAN DE TRAVAIL

En Marbre, Granite, Céramique ou toutes autres surfaces

Il sera frotté dans chaque recoin et lavé au savon. Après l'avoir nettoyé sans être utilisé pendant 24h avant la Kashérisation. Le plan de travail devra être sec et on y versera l'eau bouillante provenant du récipient dans lequel elle a bouilli, Kéli Rishon, sur toute la surface et ensuite verser de l'eau froide.

Grand nombre de personnes recouvrent leur plan de travail préalablement kasheriser pour plus de sécurité.





Nom du matériel ou de l'ustensiles	Guide de Kashérisation
ARGENT	S'il a été utilisé comme Kéli Shéni : Verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
ASSIETTE EN MÉTAL OU PLASTIQUE	Verser de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone
AUTOUISEUR COCOTE MINUTES	Hagâla
BAKÉLITE	Hagâla si utilisé sur le feu S'il a été utilisé comme Kéli Shéni : verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
(MANCHE DE MARMITE)	S'il a été utilisé comme Kéli Shéni : verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone
BALANCE	Nettoyage soigneux
BIBERON	Verser sur le biberon de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone après un nettoyage poussé
BOIS	Verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
BOITE À PAIN	Laver et rincer à l'eau froide
BOUILLOIRE ÉLECTRIQUE	Laver et rincer à l'eau froide si elle n'a servi que pour chauffer de l'eau. Si elle a servi à autre chose à part chauffer de l'eau, éliminer les dépôts calcaires au maximum, remplir d'eau et porter à ébullition ou verser de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone jusqu'à faire déborder.
BOUTEILLE, BROC EN VERRE	Laver et rincer à l'eau froide
BOUTEILLE EN PLASTIQUE	S'il a été utilisé comme Kéli Shéni : Verser dans l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide.
BROC POUR LES SACHETS DE LAIT	Laver et rincer à l'eau froide
BROCHE	Liboune
BROSSE À DENTS	Laver et rincer à l'eau froide, vérifier qu'il ne reste aucun résidu alimentaire. Préférable de réserver une brosse à dent spéciale pour Pessah
BRÛLEURS DE GAZINIÈRE	Nettoyer soigneusement puis Hagâla. Si on a versé de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone, c'est valable
CAOUTCHOUC	S'il a été utilisé comme Kéli Shéni : Verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
CASSE-NOIX	Laver et rincer à l'eau froide
CASSEROLE MÉTALLIQUE	Hagâla
CENDRIER	Nettoyage soigneux
CHANDELIER	Laver et rincer à l'eau froide
COUPE DE KIDDOUSH EN MÉTAL	Laver et rincer à l'eau froide
COUTEAU	Hagâla. Préférable d'avoir des couteaux réservés pour Pessah



Nom du matériel ou de l'ustensiles	Guide de Kashérisation
CRISTAL	Laver et rincer à l'eau froide
CUILLÈRE	La plonger dans un Kéli Shéni
DURALEX	Laver et rincer à l'eau froide
ÉMAIL	Hagâla. Recommandé de plonger l'ustensile 3 fois de suite dans l'eau bouillante
EVIER	Verser de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone
FER	Hagâla si utilisé sur le feu Si utilisé comme Kéli Shéni : verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
FOUR	Nettoyer très soigneusement avec un détergent adapté laver et rincer, ne pas utiliser 24 heures puis le chauffer pendant 1 ou 2 heures à la température maximale.
GRILLE DE CUISINIÈRE (OÙ L'ON POSE LES CASSEROLES)	Nettoyer soigneusement puis Hagâla Si on a versé de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone, c'est valable à postériori Préférable de les envelopper de papier aluminium.
GRILLES DE CUISSON POUR LE FOUR, POUR LE BARBECUE	Liboune Gamour
JOUETS	Laver et rincer à l'eau froide S'abstenir de les utiliser s'ils ont des interstices difficiles à nettoyer
KOUMKOUM (BOUILLOIRE DE SHABBAT)	Hagâla : si vous avez posé du Hamets dessus.
LIVRES	Vérifier l'absence de Hamets si on souhaite les utiliser à table. Pas nécessaire de les vérifier si on n'a pas l'intention de les utiliser à table Ceux dont on se sert à table toute l'année : ne pas les utiliser pendant Pessah (ex : les birkonim)
LOUCHE	Hagâla
MICRO-ONDE	Ne pas utiliser pendant Pessah si on réchauffait les aliments sans les recouvrir. Si on a nettoyé soigneusement puis placer une assiette emplies d'eau et de détergent puissant et porté à ébullition, c'est valable à postériori. Recouvrir les aliments que l'on y place pendant Pessah, dans tous les cas. S'il comporte des résistances électriques, on doit le Kashériser comme un four classique.
MIXER, BLENDER, ROBOT MÉNAGER	Démonter et nettoyer ses différentes pièces. Si le bol est en métal : y verser de l'eau bouillante si utilisé à chaud et laver à l'eau froide si utilisé à froid Si le bol est en verre : laver à l'eau froide quelle que fut l'utilisation pendant l'année Pour les couteaux : Hagâla
MOULE À GÂTEAU	Liboune



Nom du matériel ou de l'ustensiles	Guide de Kashérisation
NAPPE EN PLASTIQUE	Nettoyer puis verser sur la nappe de l'eau chaude d'un Kéli Shéni. S'il y a lieu de craindre une utilisation avec du Hamets : verser sur la nappe de l'eau chaude d'un Kéli Rishone si elle est épaisse et qu'elle peut supporter cette température sans s'abîmer, sinon ne pas utiliser
NAPPE EN TISSU	Laver à chaud (60 degrés)
USTENSILES EN OS	Si utilisé sur le feu : Hagâla. Si utilisé comme Kéli Shéni : verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide.
OUVRE-BOITE, OUVRE BOUTEILLE	Laver et rincer à l'eau froide
PANIER POUR PIQUE-NIQUE	Laver et rincer à l'eau froide
PASSOIRE	Réserver une passoire pour Pessah
PIERRE	Si utilisé sur le feu : Hagâla. Si utilisé comme Kéli Shéni : verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
PILON	Nettoyer soigneusement puis Hagâla si utilisation à chaud ou épices fortes Si utilisé à froid : nettoyer soigneusement seulement.
PLANS DE TRAVAIL EN : MARBRE, BOIS, CARRELAGE, RÉSINE, GRANIT	Nettoyer soigneusement et verser sur les surfaces de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Il est bon de les recouvrir de papier aluminium.
PLAQUE ÉLECTRIQUE DE SHABBAT	Nettoyer soigneusement puis y verser de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si on y a déposé du pain directement : l'envelopper de papier aluminium épais.
PLASTIQUE	Si utilisé comme Kéli Shéni : Verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
PLATEAU DU FOUR	Utiliser des plateaux réservés pour Pessah
PLATEAU EN MÉTAL	Si utilisé comme Kéli Shéni : Verser sur l'ustensile de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone. Si utilisé à froid : Laver et rincer à l'eau froide
PLATEAU EN VERRE	Laver et rincer à l'eau froide

Pour toutes vos questions, contactez
Rav au 514-738-1004

חג פסח כשר ושמח



TEVILAT KÉLIM

La plupart des ustensiles ayant un contact avec les aliments : verre, assiette, fourchettes, bouilloire, etc. fabriqués par un non-Juif ou ayant appartenu à un non-Juif sont soumis à l'obligation d'immersion dans un Mikvé.

En cas d'erreur, ou on aurait mis un aliment dans un ustensile non-trempé au Mikvé la nourriture s'y trouvant reste permise à la consommation, mais il faudra la retirer dès que possible.

Avant de tremper l'ustensile au Mikvé

1. Décoller les Étiquettes
2. Nettoyer la rouille ou la colle
3. Mouiller ses mains
4. Réciter la Bénédiction

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו
על טבילת כלי(ם).

Ba-ruk'h Ata Ado-nai Élo-hainu Mélékh ha'olam
asher kidéshanu bémitzvotav vétzivanu al tévilat
kéli(m).

5. Immerger les ustensiles sous l'eau en une seule fois, le trempage partiel et non valable
6. Ne pas parler jusqu'à la fin des immersions.

CAS PARTICULIERS

Porcelaine :

- Si la porcelaine n'est recouverte de verre qu'à l'extérieur : ne pas tremper.

- Si la porcelaine n'est recouverte de verre qu'à l'intérieur : tremper sans bénédiction.
- Si la porcelaine est recouverte de verre à l'intérieur et l'extérieur : tremper avec bénédiction.

Bouilloire :

- Si l'intérieur de la bouilloire est en métal : tremper avec bénédiction.
- Si ce n'est pas le cas : tremper sans bénédiction.

Possibilité d'exempter l'immersion au Mikvé pour les machines électriques :

2 façons, au choix :

- En l'offrant en cadeau à un non-Juif, et ensuite la lui redemander en tant que prêt.
- Un électricien Juif la démonte de façon professionnelle, et la remonte de nouveau.



GUIDE DU VOYAGEUR POUR PESSAH

Vous partez en voyage pour Pessah ? Que vous quittiez votre domicile bien avant la fête ou que vous séjourniez à l'hôtel, voici ce que vous devez savoir pour vous préparer correctement — tant sur le plan pratique qu'halakhique.

SI VOUS QUITTEZ VOTRE DOMICILE POUR PESSAH

DÉPART PLUS DE 30 JOURS AVANT PESSAH (et sans retour prévu avant la fin de la fête)

La Bédikat Hamets (recherche du hamets) n'est pas obligatoire.

Il faut vendre le hamets.

Il faut réciter le Kal Hamira (l'annulation du hamets) avant l'heure limite de possession du hamets la veille de Pessah, avant la cinquième heure.

DÉPART DANS LES 30 JOURS PRÉCÉDANT PESSAH (après Pourim)

La Bédikat Hamets est obligatoire, même si vous partez avant la fête.

Elle doit être faite la veille de votre départ, à la lumière d'une bougie ou d'une lampe torche

On ne récite pas de bénédiction

Il est permis de désigner un Shaliah (mandataire) pour effectuer la bédika à votre place la veille de Pessah.

Bien qu'il soit techniquement permis de vendre toute la maison pour éviter la bédika, il est préférable d'accomplir la mitsva soi-même. En cas de besoin, consultez votre rabbin.

Il est important de nettoyer soigneusement votre maison avant le départ, au cas où un imprévu vous obligerait à revenir.

À ne pas oublier : Vendre le hamets.

Réciter le Kal Hamira avant l'heure limite, la veille de Pessah (avant la cinquième heure).

SUR VOTRE LIEU DE SÉJOUR (HÔTEL, LOCATION, ETC.)

Le soir du 13 Nissan, effectuer la Bédikat Hamets dans votre chambre (*cette année le mardi 31 mars au soir*).

Si vous avez apporté du hamets : vous récitez la bénédiction.

Si vous n'avez pas apporté de hamets : vous ne récitez pas de bénédiction, mais la recherche reste obligatoire.

Lors de la vente du hamets :

Assurez-vous que la vente ait lieu avant l'heure limite locale de possession du hamets (en fonction du fuseau horaire).

Assurez-vous que le hamets ne soit racheté qu'après la fin de Pessah, selon le lieu où vous vous trouvez

UTILISATION DE LA CHAMBRE D'HÔTEL.

N'utilisez pas les ustensiles mis à disposition dans la chambre ou la suite, sauf s'ils sont clairement Kasher pour Pessah.

Apportez avec vous : Des ustensiles jetables, un couteau Kasher pour Pessah, préalablement trempé au mikvé si nécessaire

Si vous devez poser des aliments sur le plan de travail, il faut le Kashériser si possible et le recouvrir de papier aluminium.

VOYAGER EN AVION PENDANT PESSAH

Demandez un repas certifié Kasher pour Pessah.

Assurez-vous que le double emballage du repas chaud soit intact et non percé (cela s'applique aussi toute l'année).

Évitez les boissons chaudes, et considérez que les boissons froides ne sont pas Kasher pour Pessah, sauf si c'est clairement indiqué.

ALLUMAGE DES BOUGIES À L'HÔTEL

Dans la plupart des hôtels, on allume les bougies dans la salle à manger commune.

Attention à bien respecter l'heure d'allumage, surtout en voyage où l'on perd facilement la notion du temps

UN DERNIER MOT

Voyager pendant Pessah peut être une belle expérience, mais elle demande une préparation halakhique sérieuse. En vous organisant à l'avance, vous pourrez vivre la fête



ROLLIN

KOSHER

MONTREAL'S **NEWEST**
KOSHER SPOT

FRESH WRAPS



LOADED BOWLS



FLAVORFUL MEATS



DÉCARIE SQUARE
MONTRÉAL

NOW UNDER
KSR SUPERVISION

פסח כשר ושמח

WE WISH THE COMMUNITY A
HAPPY & KOSHER PESACH!

514-970-6565



LES ACHATS DE PESSAH

ATTENTION AUX DÉTAILS !

L'arrivée de Pessah implique une préparation minutieuse, en particulier lorsqu'il s'agit des achats alimentaires. Il ne suffit pas qu'un produit soit Kashère toute l'année : il doit impérativement être Kashère LéPessah sous une supervision rabbinique stricte et digne de confiance.

La moindre trace de Hamets rend un aliment interdit, et même une infime quantité peut invalider un produit. Il est donc primordial de vérifier chaque article, en particulier les produits transformés, où des ingrédients Hamets peuvent se cacher dans les compositions.

FRUITS, LÉGUMES, VIANDES & POISSONS : QUELS SONT LES RÈGLES ?

Les aliments frais comme les fruits, légumes, viandes et poissons sont autorisés à condition qu'ils n'aient eu aucun contact avec du Hamets.

ATTENTION AUX LÉGUMES SECS ET KITNIYOT !

Certaines communautés ont la coutume de ne pas consommer les Kitniyot (riz, maïs, pois chiches, fèves, haricots secs). Il est donc important de respecter sa tradition familiale.

Légumes congelés ou surgelés : ils peuvent être consommés à Pessah s'ils ont été achetés avant la fête et trempés dans l'eau pour s'assurer qu'ils ne contiennent aucune impureté interdite.

PRODUITS MANUFACTURÉS : VÉRIFICATION OBLIGATOIRE !

Les produits transformés nécessitent un certificat Kashère LéPessah fiable. Il est insuffisant qu'un aliment soit simplement Kashère toute l'année, car il pourrait contenir des traces de Hamets ou avoir été fabriqué sur des équipements contaminés.

De nombreux aliments du quotidien contiennent des ingrédients à base de céréales, parfois sous des formes insoupçonnées (amidon, épaississants, arômes, levures). Sans un contrôle rabbinique strict, ces produits sont considérés comme Hamets et formellement interdits.

PRODUITS INTERDITS À PESSAH

Certains aliments sont clairement identifiés comme Hamets et doivent être totalement évités :

- Pain, gâteaux, biscuits, céréales, pâtes
- Bière, whisky, et certaines vodkas
- Tout produit contenant du levain ou des céréales fermentées

ALIMENTS POUR NOURRISSONS : QUELLES OPTIONS ?

Les bébés aussi doivent respecter les lois de Pessah ! Si un nourrisson a besoin de lait en poudre, il est permis d'utiliser un lait sans céréales, à condition qu'il soit Kashère toute l'année et approuvé pour Pessah. Il est recommandé de vérifier auprès d'un rabbin si un doute subsiste sur un produit spécifique.

RÉSUMÉ : COMMENT FAIRE SES COURSES SANS SE TROMPER ?

- Toujours vérifier que les produits portent un label Kashère LéPessah sous supervision rabbinique fiable.
- Préférer les aliments frais et non transformés pour éviter tout risque de Hamets caché.
- Respecter sa tradition familiale concernant les Kitniyot et autres restrictions communautaires.
- Ne pas acheter de produits sans certification spéciale Pessah, même s'ils sont Kashère toute l'année.
- Éviter absolument tous les aliments contenant du levain ou issus de céréales fermentées.
- En suivant ces règles avec rigueur, nous nous assurons de respecter pleinement les lois de Pessah et de célébrer cette fête en toute pureté.





פסח כשר ושמח!

A Kosher and Happy Passover!



Cavendish Mall Food Court
5800 Boul. Cavendish,
Côte-Saint-Luc

514.507.6545



Liste des produits autorisés pour Pessah

En règle générale, malgré ce qui est écrit ici, il est toujours prudent de vérifier la liste des ingrédients, même pour les produits que nous approuvons, au cas où ils contiendraient l'une des cinq céréales.

Produit	Statut	Instructions
ACIDE LACTIQUE	Conditions	S'il apparaît dans un produit Kashé à l'année, il est d'origine végétale et ne pose pas de
AIL ÉPLUCHÉ	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
AIL FRAIS	Permis	Dans leur état naturel.
ALCOOL	Permis	L'alcool à friction (isopropylique) ainsi que tous les désinfectants pour les mains comme Purell
ALUMINIUM	Permis	Les moules, ustensiles et le papier d'aluminium sont permis
AMANDES	Permis	Doivent être crus, non salés, non grillés et dans leur état naturel.
ARACHIDES	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
BEURRE	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
BEURRE DE CAJOU ET D'AMANDES	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
BICARBONATE DE SOUDE	Permis	Il est préférable d'ouvrir une nouvelle boîte pour Pessah.
BIÈRE	Hamets	
BLANCS D'ŒUFS	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
BOISSONS ALCOOLISÉES	Doit être certifié Kashé pour Pessah	La bière et le whisky sont du Hamets et sont donc interdits à Pessah; la plupart des vodkas sont également Hamets. Voir la liste des boissons
BOISSONS GAZEUSES	Doit être certifié Kashé pour Pessah	Nous permettons certaines boissons gazeuses contenant des kitniyot pour les Séfarades, à condition qu'elles portent la mention « Kashé pour Pessah ».
BONBONS	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
CAFÉ AROMATISÉ	Doit être certifié Kashé pour Pessah	
CAFÉ DÉCAFÉINÉ	Doit être certifié Kashé pour Pessah / Conditions	Le café décaféiné nécessite une mention Kashé pour Pessah. Exception : Maxwell House sont permis pour Pessah.



CAFÉ EN CAPSULES	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les capsules non aromatisées et non décaféinées qui portent la certification OU sont permises pour Pessah.
CAFÉ NATURE	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les grains de café purs et non aromatisés sont permis pour Pessah. Les cafés instantanés Folgers, Maxwell House, Nescafé Gold et Nescafé Taster's Choice, portant un symbole kasher à l'année, sont permis pour Pessah. Nescafé Rich n'est pas permis pour Pessah.
CANNEBERGES SÉCHÉES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CAROTTES EN CONSERVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CÉRÉALES POUR BÉBÉ	Conditions	Toutes les céréales pour bébé sont Hamets. Les céréales à base de riz nécessitent une certification Kasher pour Pessah (pour ceux qui consomment du riz à Pessah).
CHOCOLAT	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CIGARETTES	Permis	Permis, même si la colle utilisée contient du Hamets.
CIGARETTES ÉLECTRONIQUES (VAPES)	Hamets	Certaines peuvent contenir des arômes à base de Hamets et de l'alcool.
CIRAGE	Permis	Permis, car cela entre dans la catégorie de « nifsal meachilat hakelev » (impropre à la consommation d'un chien)
COLORANT ALIMENTAIRE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
COMPOTE DE POMMES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CONFITURE / GELÉE / CONSERVES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CONSOMMÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CORNICHONS	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
COSMÉTIQUES	Permis	Tous les cosmétiques, y compris le rouge à lèvres, sont permis pour les Séfarades. Ils entrent dans la catégorie de « nifsal méakhilat hakélève ».
CRÈME GLACÉE / SORBET	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
CROUSTILLES DE POMMES DE TERRE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
DATTES FRAÎCHES	Permis	Les dattes fraîches dans leur état naturel et non séchées, sont permises.
DATTES SÉCHÉES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
DENTIFRICE	Permis	Tous les dentifrices sont permis. Éviter les dentifrices aromatisés pour enfants. Pour les Ashkénazes, seuls Colgate et Sensodyne sont permis.





DÉODORANT	Permis	
DÉTERGENTS ET PRODUITS NETTOYANTS	Permis	Tous sont permis pour Pessah, car tout ce qui est impropre à la consommation d'un chien n'est pas considéré comme du Hamets.
EAU GAZEUSE	Conditions	Le seltzer nature portant une certification Kasher à l'année longue est permis sans mention Kasher pour Pessah.
ÉPICES	Conditions	Toutes les épices naturelles, pures et sans additifs sont permises pour Pessah. Les épices suivantes, lorsqu'elles sont pures et sans additifs, sont permises pour Pessah: Paprika, poivre, muscade, cannelle, macis moulu, safran, poudre d'ail, poudre d'oignon. Cependant, le cumin et le poivre noir nécessitent une certification Kasher pour Pessah. Pour les épices kitniyot certifiées Kasher pour Pessah sont permis pour les Séfarades seulement. Un contenant de type salière ou saupoudreuse d'épices, ouvert avant Pessah mais jamais utilisé avec un ustensile Hamets, peut continuer à être utilisé à Pessah. Il n'est pas nécessaire d'en ouvrir un nouveau, puisque le contenu n'a jamais été contaminé. La même règle s'applique à une salière, une bouteille d'huile ou une bouteille de vin Kasher pour Pessah ouverte avant Pessah. Tant que ces produits n'ont été que versés et n'ont jamais été touchés par un ustensile Hamets, ils demeurent Kasher pour Pessah.
ESSUIE-TOUT ET SERVIETTES	Permis	
EXTRAIT DE VANILLE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
FARINE D'AMANDES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
FÈVES DE SOYA	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
FROMAGE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
FRUITS EN CONSERVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
FRUITS SÉCHÉS	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Ils doivent porter la mention Kasher pour Pessah, surtout lorsqu'ils sont emballés. Les amandes, dattes, arachides en écale, noix et pistaches sont permises pour Pessah sans certification Kasher pour Pessah, à condition qu'elles soient dans leur état naturel, crues, non salées et non grillées.
FRUITS SURGELÉS	Conditions	Les fruits surgelés non sucrés et sans additifs sont permis sans certification Kasher pour Pessah.
GOMME À MÂCHER	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
GRAINES DE LIN	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
GRAINES DE PAVOT	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
GRAINES DE SÉSAME	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.



GRAINES DE TOURNESOL	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
HARICOTS VERTS	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
HUILE D'OLIVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
HUILE D'OLIVE EXTRA VIERGE	Permis	L'huile d'olive extra vierge est permise pour tous sans mention Kasher pour Pessah.
HUILE DE CANOLA	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
HUILE DE COCO	Permis	
HUILE EN VAPORISATEUR (ex. PAM)	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
HUILES VEGETABLES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
JUS DE CITRON	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les marques suivantes sont permises pour Pessah : ReaLemon Lemon Juice
JUS DE FRUITS	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
JUS DE LIME	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les marques suivantes sont permises pour Pessah : ReaLime Lime Juice
JUS DE POMME	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
KASHA	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
KETCHUP	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
LACTAID COMPRIMÉS, GOUTTES, TABLETTES	Permis	Permis s'ils sont achetés avant Pessah pour les Séfarades.
LAIT AU CHOCOLAT	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
LAIT D'AMANDE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Doit être certifié Kasher pour Pessah. Exception : Blue Diamond Almond Breeze Original Unsweetened est kitniyot et permis pour les Séfarades, ainsi que pour les nourrissons et les personnes malades ashkénazes
LAIT DE COCO	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
LAIT DE RIZ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Peut contenir du Hamets.
LAIT DE SOYA	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
LAIT DE VACHE	Permis	De préférence avec une certification Kasher pour Pessah. Si ce n'est pas disponible, l'acheter avant Pessah.
LAIT LACTAID	Conditions	À acheter avant Pessah.
LAIT MATERNISÉ / PRÉPARATION POUR NOURRISSONS	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les préparations pour nourrissons suivantes sont fabriquées dans des installations sans Hamets et sont permises lorsqu'elles portent le OU. Elles sont kitniyot et doivent être préparées avec des ustensiles réservés (pour les Ashkénazes). Enfamil, Enfapro, Isomil, Kirkland Signature, Life Brand, Nestle Good Start, Next Step, Parent's Choice, President's Choice, Similac



LAXATIF	Permis	Les marques suivantes sont permises pour Pessah : Metamucil Original Coarse, Life Laxatif de fibres à texture originale, Life Clearly Fibre et RestoraLAX
LÉGUMES EN CONSERVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Ex. : champignons...
LÉGUMES ET LÉGUMINEUSES SURGELÉS	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Toutes les marques portant une certification Kasher à l'année (OU, etc.) sont permises sans mention spéciale Kasher pour Pessah pour les Séfarades et devraient être achetées avant Pessah. Ex: les pois, carottes, artichauts, pommes de terre, pois chiches, haricots verts, maïs, lentilles, haricots blancs et toutes les autres légumineuses, à moins que les ingrédients n'indiquent l'ajout de farine. Le sel et le chlorure de sodium ne sont pas considérés comme du Hamets pour les Séfarades. Il est essentiel de vérifier que les ingrédients ne mentionnent aucune des cinq céréales de Hamets.
LÉGUMINEUSES SÈCHES	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot. Lorsqu'on les achète en emballages scellés à l'état sec, il faut les vérifier soigneusement — trois fois plutôt qu'une — afin de s'assurer qu'aucune des cinq céréales de Hamets ne s'y est mêlée par erreur, comme expliqué dans la section sur les kitniyot.
LENTILLES	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
MAÏS	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
MARGARINE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
MATSA	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
MAYONNAISE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
MÉDICAMENTS	Conditions	La règle générale est que tout comprimé sans goût qui est avalé est permis pour les Séfarades sans nécessiter de certification Kasher pour Pessah. Tout ce qui se dissout dans la bouche et a un goût — comme les sirops, comprimés et vitamines — ainsi que tout ce qui est mâché ou bu, nécessite une certification Kasher pour Pessah. Il est conseillé de demander à un médecin de prescrire des médicaments Kasher pour Pessah, puisque la plupart des médicaments courants sont aujourd'hui facilement disponibles sous cette forme. Les gouttes pour les yeux, les oreilles ou le nez, les suppositoires, onguents et crèmes (pour usage externe, hors de la bouche) sont permis. Pour les suppléments vitaminiques, il convient de consulter une autorité rabbinique compétente avant usage.
MIEL	Permis	Permis dans un nouveau contenant portant une certification casher à l'année.



MOUTARDE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
NOIX	Permis	Les noix sont permises sans certification dans leur état naturel. Les arachides sont considérées comme des kitniyot.
NOIX DE COCO RÂPÉE (NON SUCRÉE)	Permis	
NOIX DE COCO RÂPÉE (SUCRÉE ET GRILLÉE)	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
NOURRITURE POUR BÉBÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
NOURRITURE POUR CHATS ET CHIENS	Hamets	Vérifier que les ingrédients ne contiennent aucune des cinq céréales de Hamets.
NOURRITURE POUR OISEAUX	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Vérifier que les ingrédients ne contiennent aucune des cinq céréales de Hamets. Remplacer par des graines de tournesol ou le confier à un non-Juif pour Pessah.
NOURRITURE POUR POISSONS	Hamets	Vérifier que les ingrédients ne contiennent aucune des cinq céréales de Hamets ou le confier à un non-Juif pour Pessah.
NUTELLA	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
ŒUFS CRUS	Permis	
ŒUFS ÉCALÉS	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
PAPIER CIRÉ	Permis	Ne nécessite pas de certification Kasher pour Pessah.
PARFUM	Permis	Tous les parfums sont permis pour les Séfarades.
PÂTE À MODELER	Hamets	Attention: la pâte à modeler est Hamets
PLASTIQUE	Permis	Ne nécessite pas de certification Kasher pour les Séfarades.
POIS	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
POIS CHICHES	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
POIS MANGE-TOUT	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
POISSON EN CONSERVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
POISSON FRAIS	Permis	Permis pour Pessah dans leur état naturel, sans certification spéciale. Cela signifie que si vous avez du poisson cru dans votre congélateur, vous pouvez le consommer à Pessah sans problème et il n'est pas nécessaire d'en acheter spécialement pour Pessah.
POISSON FUMÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
POISSON HACHÉ	Conditions	Doit être acheté uniquement dans une poissonnerie avec certification de kashrout.
POISSON SURGELÉ	Conditions	Les marques suivantes sont permises pour Pessah : Kirkland Signature Frozen Skinless Boneless Farmed Atlantic Salmon
POPCORN	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.



POUDRE À PÂTE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
POUDRE D'AMANDES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
POUDRE DE CACAO	Permis	La poudre de cacao 100 % pure, non sucrée, est permise.
QUINOA	Conditions	Certains considèrent le quinoa comme des kitniyot, d'autres non. Ceux qui le permettent doivent le vérifier soigneusement avant consommation, car il peut être mélangé à des grains de Hamets. Il doit être vérifié trois fois, comme le riz. Consulter une autorité rabbinique.
RAISINS SECS	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
RÉGLISSE	Hamets	Attention : les bonbons au réglisse sont Hamets
RINCE BOUCHE	Permis	Listerine et Scope sont permis.
RIZ	Kitniyot	Pour ceux qui consomment du riz, il est important de le vérifier soigneusement trois fois afin de s'assurer qu'aucune des cinq céréales interdites de Hamets, comme mentionné dans la section sur les kitniyot de ce livret, ne s'y soit mêlée par erreur. Certains ont l'usage de ne consommer que du riz certifié Kasher pour Pessah, tandis que d'autres se fient au riz sec soigneusement vérifié et lavé avant cuisson. Comme pour toutes les coutumes de Pessah, chacun doit suivre la tradition de sa famille et les directives de son Rav.
RIZ SAUVAGE	Kitniyot	Voir Riz.
SAFRAN	Permis	
SARDINES	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
SARRASIN	Kitniyot	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
SAVON	Permis	Tous les savons sont permis pour les Séfarades, car ils entrent dans la catégorie de nifsal meachilat hakelev (impropre à la consommation d'un chien).
SEL DE MER	Permis	
SEL IODÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
SEL NON IODÉ	Permis	
SEL ROSE DE L'HIMALAYA	Permis	Sans additifs.
SHAMPOING	Permis	Permis, car cela entre dans la catégorie de « nifsal meachilat hakelev » (impropre à la consommation d'un chien).
SIROP D'ÉRABLE	Conditions	Tout sirop d'érable naturel portant la certification OU est permis pour Pessah.
SODA STREAM	Conditions	Nature est permis pour Pessah.
SOIE DENTAIRE	Conditions	Toute soie dentaire non cirée est permise.
SUBSTITUTS DE SUCRE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	



SUCRE	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Les marques suivantes sont permises pour Pessah, dans un nouvel emballage : Sucre blanc granulé Redpath : Cubes, Dark and Light Brown Sugar, Golden and Light Yellow Sugar, Packets, Demerara Lantic : Dark and Light Brown Sugar.
SUCRE À GLACER	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
SUCRE VANILLÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
SUPPLÉMENTS NUTRITIONNELS	Permis	Doivent être achetés avant Pessah pour ceux qui en ont besoin. Produits permis : Boost – High Protein, Glucose Control, Nutritional Pudding, Plus. Ensure – Tous les parfums, boissons, liquides et poudres avec certification OU à l'année, à l'exception des barres nutritionnelles. Fibersource HN, Glucerna – Tous les parfums, boissons, liquides et poudres avec certification OU à l'année, à l'exception des barres nutritionnelles. Nepro Vanilla Vital Jevity – En poudre ou en liquide. Pedialyte – Tous les parfums. Pediasure – Tous les parfums, boissons, liquides et poudres avec certification OU à l'année, à l'exception des barres nutritionnelles.
TEHINA (TAHINI)	Permis	La tehina naturelle est permise pour ceux qui ont le minhag de consommer des pois chiches.
TEQUILA	Permis	Certaines marques sont certifiées Kasher pour Pessah (voir la liste jointe).
THÉ	Doit être certifié Kasher pour Pessah / Conditions	Le thé noir, vert ou blanc pur, sans additifs, est permis. Les infusions sèches dans leur état naturel, comme le tilleul, la verveine, la camomille et la menthe, sont permises. Les thés instantanés, aromatisés, décaféinés et les tisanes nécessitent une certification Kasher pour Pessah.
TOFU	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Permis pour ceux qui consomment des kitniyot.
TOMATES EN CONSERVE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	





TUMS	Permis	Tums – Regular, Extra Strength et Ultra Strength sont kitniyot et permis pour les Séfarades. Cependant, il est préférable de les éviter.
VASELINE	Permis	Permis pour Pessah.
VIANDE CRUE	Permis	Permise pour Pessah dans son état naturel, sans nécessité de certification spéciale. Cela signifie que si vous avez de la viande crue dans le congélateur, vous pouvez la consommer à Pessah sans devoir acheter de nouvelles provisions spécialement pour Pessah. Les viandes transformées doivent être certifiées Kasher pour Pessah, car elles contiennent de nombreux ingrédients.
VIN	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
VINAIGRE	Doit être certifié Kasher pour Pessah	Doit être certifié Kasher pour Pessah.
VINAIGRE DE CIDRE DE POMME	Doit être certifié Kasher pour Pessah	
VITAMINES	Conditions	Il est préférable qu'elles soient kasher à l'année et pour Pessah. Consulter une autorité rabbinique.
VODKA	Conditions	La plupart des vodkas sont distillées à partir de blé et ne sont donc pas permises. Se référer à la liste des boissons alcoolisées pour les options approuvées.
VOLAILLE CRUE	Permis	Permise pour Pessah dans son état naturel, sans nécessité de certification spéciale. Cela signifie que si vous avez de la volaille crue, vous pouvez la consommer à Pessah sans devoir acheter de nouvelles provisions spécialement pour Pessah. Les viandes transformées doivent être certifiées Kasher pour Pessah, car elles contiennent de nombreux ingrédients.
WHISKY	Hamets	Hamets, donc interdit.
YOGOURT	Doit être certifié Kasher pour Pessah	

RAPPEL : Vendez votre Hametz

**Vous pouvez le faire
facilement en ligne !**



LA BÉDIKAT HAMETS

LA RECHERCHE DU HAMETS

בדיקת חמץ

Elle se fera le 13 Nissan, cette année le mardi soir 31 mars 2026, à la tombée de la nuit après 19h35 (à Montréal).

Avant la Bédika, on récite la bénédiction habituelle :

ברוך אתה ה', אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו על בעור חמץ

Baroukh ata Adonai Élokénou Mèlèkh haôlam ashèr kidéshanou
béMitsvotav vétsivanou âl bioûr hamets.

Aussitôt après la recherche du hamets, faire la déclaration du Bitoul,
l'annulation du hamets :

כל חמירא דאכא ברשותי. דלא חזיתיה ודלא ביערתה,
לבטיל ולחוי כעפרא דארעא

Kal Hamira déïka birshouti déla hazitèh oudela biârtèh livtil véléhevè
kéâfra déarâ.

*"Que tout pain levé et tout levain que je n'ai pas vus et que je n'ai pas fait
disparaître soient nuls et considérés comme la poussière de la terre."*

Il est recommandé de répéter cette déclaration trois fois. Lors de la
troisième reprise, il est préférable de la réciter également en français afin
d'en comprendre pleinement la signification.



Le moment du Biour

Dès le moment où le Hamets devient interdit à la consommation (fin de la quatrième heure relative), on ira le brûler.

Le temps de la destruction par le feu se termine avec celui où il devient interdit d'en tirer profit, et cela à la fin de la cinquième heure relative.

Lorsque le temps de l'incinération arrive, on n'effectuera aucun travail avant l'élimination du Hamets.

Après avoir brûlé le Hamets (cette année mercredi 1er avril 2026) et on l'annulera verbalement (cette année le mercredi 1er avril 2026), en prononçant la formule à venir, mais pas avant le Biour, de manière à remplir la Mitsva de Biour de son Hamets.

On prendra alors soin de terminer de brûler le Hamets avant la fin de la cinquième heure (cette année le mercredi 1er avril 2026), car déjà, il devient interdit de tirer profit du Hamets selon l'ordonnance de nos Sages, et l'annulation n'a pas d'effet.

La formule d'annulation du Hamets le jour (cette année le mercredi 1er avril 2026) on répètera la formule à trois (3) reprises:

« Tout levain ou toute pâte levée qui se trouve en ma possession, que j'ai vu ou que je n'ai pas vu, que j'ai détruit ou que je n'ai pas détruit, sera annulé et considéré comme la poussière de la terre. »

Explication de la différence entre le texte de l'annulation de la nuit et celui de l'annulation du jour : la nuit, l'annulation est sur le Hamets "que je n'ai pas vu", alors que dans la formule du jour, on dit « que j'ai vu ou que je n'ai pas vu ». La raison est la suivante : la nuit, étant donné que l'on garde un peu de Hamets pour le manger le lendemain matin, cela montre qu'on n'a pas voulu annuler le Hamets visible. Tandis que le jour, puisqu'on ne veut plus garder de Hamets, il convient de dire que l'on annule aussi le Hamets que l'on voit.

Il faut aussi comprendre pourquoi dans la formule d'annulation dite le jour, on dit « que j'ai détruit », car en effet, pourquoi le Hamets déjà détruit doit-il être annulé ? En fait, cela s'explique dans le cas où une tranche épaisse de pain a été introduite dans le feu et que seule la partie extérieure a été brûlée tandis que l'intérieur est encore mangeable. C'est pour une telle partie non brûlée qu'on exprime l'intention d'annuler lorsqu'on dit « que j'ai détruit. »

VEILLE DE PESSAH 2026 (Montréal)

- On pourra consommer le Hamets jusqu'à **mercredi 1er avril 2026 à 10h26.**
- On brûlera le Hamets le **mercredi 1er avril 2026 avant 11h42.**
- On se débarrassera du Hamets (en le jetant dans les toilettes) et on procédera à son annulation (en récitant kal Hamira) le **mercredi 1er avril juste après l'avoir brûlé.**

Les femmes ont les mêmes obligations que les hommes dans toutes les lois citées.

Une femme qui vit seule devra vérifier le Hamets, le brûler et l'annuler et aussi verbalement.

Il en est de même pour une femme dont le mari n'est pas là. Elle fera tout ce qui a été dit, à sa place.



NOURRITURE DES ANIMAUX À PESSAH

HAMETS : INTERDIT À LA CONSOMMATION ET AU PROFIT

Pendant Pessah, il est strictement interdit non seulement de consommer du Hamets, mais aussi d'en tirer profit. Nourrir un animal avec du Hamets revient à en profiter, ce qui est interdit.

UN ALIMENT HAMETS TOTALEMENT DÉTÉRIORÉ = PLUS DE PROBLÈME

Règle essentielle : Si un aliment Hamets est tellement abîmé qu'il n'est même plus consommable par un chien (ex. un pain carbonisé jusqu'à devenir de la cendre), il n'a plus de statut de Hamets et peut être conservé pendant Pessah.

LES ALIMENTS CONTENANT UN MÉLANGE DE HAMETS

Un aliment non-Hamets, mais contenant un mélange de Hamets (ex. fromage avec un peu de farine) est considéré comme un véritable Hamets. Le posséder pendant Pessah est un interdit de la Torah :

"Bal Yéraé Ou-Bal Imatsé" – Aucun Hamets ne sera vu ni trouvé chez toi.

Distinction importante :

Un aliment entièrement Hamets (pain, biscuits) : interdit à la possession sauf s'il est détérioré au point d'être immangeable par un chien.

Un aliment contenant un mélange de Hamets : il est permis de le posséder s'il est impropre à la consommation humaine, même s'il est encore mangeable par un chien.

Source : Maran (Shoulhan Aroukh 442:4), Rambam (Chap. 4 Hal. 8), et autres décisionnaires.

NOURRITURE POUR OISEAUX, LAPINS, CHIENS ET CHATS

ATTENTION : La plupart des nourritures pour animaux contiennent du Hamets.

Règle stricte : Interdit de nourrir ses animaux avec de la nourriture contenant du Hamets.

Solution : Acheter uniquement des aliments sans Hamets.

Oiseaux, lapins, chiens, chats : Même si leur nourriture n'est pas réellement consommable par un humain, elle n'est pas totalement inconsommable, donc interdite à Pessah.

NOURRITURE POUR POISSONS : UNE EXCEPTION ?

Particularité : Une nourriture contenant seulement un mélange de Hamets, impropre à la consommation humaine, mais encore consommable par un chien, peut être utilisée à Pessah.

Cas de la nourriture pour poissons :

En général, elle a un goût extrêmement détérioré et n'est absolument pas consommable par un humain.

Elle ne contient pas de Hamets visible, mais un simple mélange invisible de Hamets.

Conséquence : Il est permis d'en tirer profit et de nourrir ses poissons avec.

Prudence ! Veiller à ce que des miettes ne tombent pas dans un endroit où elles pourraient être consommées.

Attention : Même après Pessah, cette nourriture peut poser d'autres problèmes de cacherout.

EN RÉSUMÉ :

Pas de Hamets dans la nourriture des animaux !

Acheter uniquement des aliments sans Hamets pour chiens, chats, lapins et oiseaux.

Nourriture pour poissons : tolérée si elle est impropre à la consommation humaine et contient seulement un mélange invisible de Hamets.

Soyez vigilants pour éviter tout risque de consommation accidentelle!



LE BIOUR HAMETS SE DÉBARRASSER DU HAMÈTS

ביעור חמץ

Le 14 Nissan, qui tombe cette année le mercredi 1er avril 2026, on pourra consommer du hamets jusqu'à 10h26 (du matin). Aussitôt après, on se débarrassera du hamets et on fera la déclaration du Bitoul, l'annulation du hamets et ce avant 11h35.

כָּל חַמִּירָא דְאַכָּא בִּרְשׁוּתִי דְחֲזִיתִיהּ וְדָלָא חֲזִיתִיהּ דְּבִעֲרִיתִיהּ וְדָלָא בִּעֲרִיתִיהּ לְבָטִיל וְלֹהֲוִי כְּעָפְרָא
דְּאַרְעָא

Kal Hamira déïka birshouti dahazitèh oudela hazitèh débiàrtèh
oudela biàrtèh livtil véléhévè kéâfra déarâ.

"Que tout pain levé et tout levain que j'ai vu ou non, et que j'ai fait disparaître ou non, soient nuls et considérés comme la poussière de la terre."

Il est recommandé de répéter cette déclaration trois fois. Lors de la troisième répétition, il est préférable de la réciter également en français afin d'en comprendre pleinement la signification.





COMMENT PRÉPARER LE PLATEAU DU SÉDER

La nuit du Séder est l'un des moments les plus importants de l'année juive, où nous nous réunissons pour revivre Yétsiat Mitsrayim (la sortie d'Égypte) à travers les mitsvot du Séder de Pessah. Un élément central du Séder est la Kéara (plateau du Séder), qui contient les aliments symboliques qui nous guident tout au long de la Haggadahh. Bien que toutes les communautés juives utilisent des ingrédients similaires, les minhagim (coutumes) apportent des nuances particulières qui rendent leur Séder unique. Voici un guide étape par étape pour préparer le plateau du Séder selon la majorité des traditions.

DISPOSITION DU PLATEAU DU SÉDER

Traditionnellement, la Kéara contient six éléments symboliques. Les communautés séfarades suivent la disposition enseignée par le Ari HaKadosh, bien que certaines variantes existent. La disposition la plus courante est la suivante :

- En haut à droite : **ZÉROA** (os de l'agneau)
- En haut à gauche : **BÉ TSAH** (œuf dur)
- Au centre : **MAROR** (herbes amères)
- En bas à droite : **HAROSSET**
- En bas à gauche : **KARPAS** (céleri)
- En bas au centre : **HAZÉRET** (deuxième portion d'herbes amères)

De plus, les trois **MATSOT** sont placées sur le plateau du Séder (en haut au centre), recouvertes d'un napperon spécial.

Ces trois matsot représentent les niveaux de Cohen, Lévi et Israël et sont utilisées à différents moments du Séder.

LES ÉLÉMENTS DU PLATEAU DU SÉDER

1. **ZÉROA** (os de l'agneau) – Représente le Korban Pessah (sacrifice pascal). La coutume consiste à utiliser un os d'agneau rôti ou, dans certaines communautés, une aile ou un cou de poulet rôti. Certaines familles évitent d'utiliser un os d'agneau afin de ne pas donner l'impression d'offrir un korban en l'absence du Beit HaMikdash.
 - Préparation : Faire rôtir l'os à la flamme ou au four jusqu'à ce qu'il brunisse.
2. **BÉ TSAH** (œuf dur) – Symbolise le Korban Hagigah (offrande festive) et le deuil lié à la destruction du Beit HaMikdash. Il rappelle aussi le cycle de l'histoire juive, où la destruction mène à la rédemption.
3. **MAROR** (herbes amères) – Représente l'amertume de l'esclavage. Les Séfarades utilisent généralement de la laitue romaine plutôt que du raifort, car la laitue commence par être douce avant de devenir amère, reflétant ainsi l'exil en Égypte.
4. **HAROSSET** – Une pâte sucrée représentant le mortier utilisé par les Bné Israël pour le travail forcé en Mitsrayim. La Harosset séfaraïte diffère des recettes ashkénazes et contient souvent des dattes, des figues, des raisins secs, des grenades, des pommes, du vin et des épices.
 - Préparation : Mixer ou écraser les ingrédients en une pâte épaisse
5. **KARPAS** (céleri) – Représente les larmes versées par les Bné Israël pendant l'esclavage.
 - Préparation : Laver et couper le karpas, et préparer de l'eau salée pour y tremper.
6. **HAZÉRET** (deuxième portion d'herbes amères) – Utilisé pour le sandwich de Korekh. Les Séfarades emploient souvent une autre portion de laitue romaine ou des endives.
7. **MATSOT** (trois matsot) – Ces trois matsot sont utilisées tout au long du Séder, notamment pour Motzi Matsa, Korekh et Tsafoun.
 - Disposition : Les matsot sont empilées et placées sous un napperon décoratif, sur le plateau du Séder.

CONCLUSION

Préparer le plateau du Séder ne se limite pas à placer des aliments symboliques ; c'est aussi un moyen d'instaurer une ambiance spirituelle profonde. Chaque élément du plateau exprime un lien fort avec notre histoire, notre émouna (foi) et notre engagement envers la Torah et les mitsvot. En suivant les magnifiques minhagim, nous perpétons l'héritage de nos ancêtres et enrichissons la nuit du Séder de Pessah pour toutes les générations.

VÉRIFICATION DES INSECTES DANS LA LAITUE

La laitue romaine est couramment utilisée pour le marror. Voici des recommandations détaillées pour vérifier correctement la laitue romaine afin de s'assurer qu'elle est exempte d'insectes. Ces instructions s'appliquent à tous les types de laitue romaine, quel que soit leur mode de culture :

1. Coupez la base de la laitue et séparez les feuilles les unes des autres.
2. Faites tremper les feuilles dans une solution d'eau mélangée à du savon ou du vinaigre pendant 5 à 10 minutes. (Assurez-vous que le savon et le vinaigre sont certifiés Cacher pour Pessa'h.) La quantité de savon ajoutée est suffisante lorsque des bulles apparaissent à la surface de l'eau.
3. Agitez les feuilles dans la solution.
4. Rincez soigneusement les feuilles sous l'eau courante trois fois.
5. Laissez les feuilles sécher complètement.
6. Étalez chaque feuille en prenant soin d'exposer toutes ses courbures et crevasses.
7. Vérifiez chaque feuille à l'aide d'une plaque lumineuse ou sous un éclairage puissant afin de vous assurer qu'aucun insecte ne se trouve sur la surface. Portez une attention particulière aux nervures et aux

plis des feuilles, où les insectes ont tendance à s'accrocher fermement, même après plusieurs lavages.

Parfois, des vers peuvent être présents à l'intérieur d'une feuille, creusant de petits tunnels. Recherchez une galerie étroite et translucide, parsemée de points noirs qui contrastent avec le vert profond de la feuille. Ces tunnels emprisonnent souvent le ver à l'intérieur de la feuille.

BIEN MESURER SON SÉDER

MATZA*	MAROR	VIN
		
MESURE TALMUDIQUE DE VOLUME :		
K'ZAYIT	K'ZAYIT	RIVI'IT**
29 g	29 g	86 ml

* Ces mesures sont approximatives, car l'épaisseur de la matza varie. La matza faite à la main peut être nettement plus épaisse que celle fabriquée à la machine, ou inversement.

** Pour les trois premiers verres, il faut boire plus de la moitié du rivi'it. Le quatrième verre doit être bu en entier afin de pouvoir réciter la braha aharona.



LE SEDER

Aussitôt de retour à la maison, après l'office du soir ערבית, tous les membres de la famille se réunissent autour de la Table du Sédèr.

קדש - **KADÈSHE:** fais le Kidoush

Chacun aura son verre de vin.

Le chef de famille dira le Kidoush à voix haute et les assistants écouteront attentivement en répondant Amen après chaque bénédiction.

Le Kidoush se dit debout.

Le verre de vin doit avoir une mesure d'au moins 86 millilitres.

Le verre de Kidoush doit être bu en entier, ou au moins la plus grande partie (44 grammes).

N'oubliez pas de boire avec hesséba (accoudé du côté gauche).

ורחץ - **OURHATS:** lavez les mains

On se rince les mains en se versant de l'eau avec un récipient, trois fois la main droite puis trois fois la main gauche.

Se rincer les mains au robinet n'est pas suffisant.

Aucune bénédiction ne sera récitée.

Le lavage des mains est fait seulement dans le but de tremper un aliment dans un liquide.

כרפס - **KARPAS:** céleri

On distribue une feuille de céleri (moins de 18 grammes) à chacun des assistants en la trempant dans l'eau salée ou le vinaigre.

Avant de manger, le chef de famille dit la bénédiction correspondante boré péri haadama tout en prenant soin d'exempter le Maror pris ultérieurement.

יחץ - **YAHATS**: partagé en deux

Des trois matsot qui se trouvent sur le plateau, vous partagerez en deux celle du milieu.

Le petit morceau restera entre les deux matsot, tandis que le plus grand sera gardé entre les deux nappes, à l'usage de l'Afikomane.

Dans certaines communautés, il est d'usage de mettre ce grand morceau dans un mouchoir que l'on attache à un bâton que porte un des assistants sur son épaule. Celui-ci se place à l'entrée et on lui demande : « Eh, d'où viens-tu ? » Et il répond : « d'Égypte ». Et de nouveau on lui demande : « Et où vas-tu comme ça ? » et il répond « à Yéroushalayim », et tous les assistants crient : « L'année prochaine à Yéroushalayim reconstruite. »

מגיד - **MAGUID**: On raconte

Le chef de famille soulève le plateau, Kéâra, de sur la table et l'on récite le premier paragraphe de la Haggadah : Ha Lahma Ânya.

Après quoi, on remplit de nouveau les verres de vin.

On retire complètement la Kéâra de la table pour éveiller l'attention des assistants et les porter à poser des questions sur l'étrange déroulement du Sédèr. On entame la Haggadah par son deuxième paragraphe Ma Nishtana; ce n'est qu'après qu'on retournera la Kéâra pour laisser place à la lecture normale de la Haggadah.

À la fin de la lecture de la première partie de la Haggadah, boire la deuxième coupe de vin accoudé, avec hesséba (accoudé du côté gauche).

רחצה - **ROHTSA**: ablution des mains

On se rince les mains en se versant de l'eau avec un récipient, trois fois la main droite puis trois fois la main gauche.

En recitant la bénédiction « Âl nétilat yadayim ».

מוציא-מצה - **MOTSI-MATSA**: bénédictions sur la Matsa et sur le précepte de la consommation

On prend les 2 matsot et demie qui se trouvent dans la Kéâra et l'on récite la bénédiction « Hamotsi léhém mine haaréts », on laisse tomber la matsa inférieure et l'on récite la bénédiction « âl akhilat matsa ».

Il est de rigueur de consommer avec hesséba (accoudé du côté gauche) la quantité minimum de 2 kazayit (58 grammes), un kazayit (29 grammes) de la moitié de la matsa supérieure et un kazayit de la moitié de la deuxième matsa, dans une durée ne dépassant pas 7,5 minutes (soit entre 4 et 7,5 minutes).

מרור - **MAROR**: légume amer (laitue en l'occurrence)

Ici aussi, il faudra que chacun des assistants mange la quantité minimum de kazayit (29 grammes) de laitue.

On trempe la laitue légèrement dans le Harossét et on mange le tout en récitant auparavant la bénédiction : « âl akhilat maror. » Pas de hesséba (pas accoudé) pour le Maror.

כורך - **KORÈKH**: enrouler la matsa dans des feuilles de laitue

En utilisant la 3ème matsa qui est restée sur le plateau, on l'enroule dans des feuilles de laitue.

On trempe le tout dans le Harossèt et l'on récite la partie correspondante avant de le manger
« Zékher lamikdash kéHilel hazakéne shéhaya korkhane véOkhlane bévate ahate lékayém ma shénéémar âl matsot oumeorim yokhélouhou. »

Le Korèkh comprend un minimum de 29 grammes de matsa et 29 grammes de laitue, ces mesures sont de rigueur, Korèkh exige Hessèba (accoudé du côté gauche).

שולחן עורך - **SHOULHANE ÔRÈKH**: on dresse la table pour le souper

On retire la Kéâra de la table pour faire place au repas de fête que chacun honorera de son mieux.

צפון - **TSAFOUNE**: ce qui est caché; (La demi matsa qu'on avait mise entre les nappes au début du Sédèr)

On distribuera cette demi-matsa à tous les assistants (on prendra d'autres matsot).

La hesséba (accoudé du côté gauche) et la quantité de 29 grammes sont de rigueur.

On ne mange plus rien après Tsafoune pour garder le goût de la matsa dans la bouche.

Cependant, une tasse de thé ou de café, surtout si c'est pour nous maintenir réveillé durant la suite de la Haggadah.

ברך - **BARÈKH**: action de grâce suivant le repas

On remplit la troisième coupe de vin et l'on récite la Birkate hamazone (action de grâce) sans oublier la partie qu'on intercale pour Pessah, sinon il faudra reprendre depuis le début.

En finissant, on dit la bénédiction « Boré Péri Haguéfène » sur la coupe de vin et on la boit avec Hassèba (accoudé du côté gauche).

On remplit de suite la quatrième et dernière coupe.

הלל - **HALLEL**: louanges

En tenant légèrement le verre de vin devant soi, on récite les « Louanges » qui constituent la dernière partie de la Haggadah. Elles doivent être entonnées avec un surplus de joie et avec un sentiment profond de remerciements à Qui nous devons le miracle inouï de la continuité du Peuple Juif à travers les temps. En finissant, on boit la quatrième coupe de vin (sans bénédiction) en s'accoudant sur le côté gauche, après quoi on récite « Âl haguéfène » après la consommation du vin.

נרצה - **NIRTSÄ**: accepté

Le Sédèr atteint sa fin. Le Tout-Puissant a accepté ton œuvre et ton effort qui ont fait de cette soirée un moment inoubliable pour les assistants. Les habitudes abondent sur les différents chants qui mettent fin à cette nuit de Pessah.

Puisse être Sa Volonté que nous puissions le fêter très prochainement à Yéroushalayim, réunis pour toujours, amen.

PESSA'H : LA FÊTE DES ENFANTS

Quand avez-vous ressenti la vraie liberté pour la dernière fois ?

Pris dans le tourbillon des responsabilités – travail, famille, engagements communautaires – la liberté semble lointaine, presque inaccessible. Nous l'aspirons, nous en avons besoin mais comment la retrouver ?

Regardez un enfant. Lorsqu'il joue, plongé dans son univers, lorsqu'il dévore son livre préféré ou qu'il dort paisiblement, un sourire aux lèvres. Il est serein. Il sait que son père et sa mère veillent sur lui, le nourrissent et le protègent. L'enfant est libre. Libre d'être lui-même, libre de grandir, de rêver, d'explorer le monde avec confiance.

C'est pourquoi Pessah, la fête de la liberté, est avant tout celle des enfants.

Car l'enfant nous rappelle que nous sommes, nous aussi, les enfants de Hashem. En nous libérant d'Égypte, Hashem nous a affranchis de toute forme d'asservissement, pour faire de nous Son peuple élu.

Lors du Séder de Pessah, l'enfant occupe une place centrale. De nombreuses coutumes ont été instituées pour éveiller sa curiosité, l'inciter à poser des questions : « Ma Nishtana Halaïlah Hazé ? Pourquoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits ? »

Et c'est à nous, parents, de répondre. De transmettre, avec amour et ferveur, l'histoire de la Haggadahh, le récit de notre libération.

Car en vérité, Pessah est plus qu'un souvenir : c'est une promesse. Une promesse de liberté pour chaque génération, pour chaque enfant d'Israël.



L'HISTOIRE DE PESSA'H ET SES LEÇONS POUR LES ENFANTS

Il y a très, très longtemps, le peuple juif vivait en Égypte. Au début, tout allait bien. Mais un nouveau roi, appelé **Pharaon**, devint méchant avec les Juifs. Il les força à travailler dur, très dur, sous le soleil brûlant. Ils devaient construire des pyramides et transporter des pierres lourdes, **sans repos, sans liberté**.

Les Juifs souffraient beaucoup. Ils prièrent Hashem de les sauver. Et Hashem les écouta !

Un jour, un petit garçon juif nommé Moshe naquit. Mais Pharaon avait ordonné qu'on empêche tous les bébés garçons juifs de vivre ! Alors, sa maman le cacha dans un panier et le déposa sur le Nil. La fille de Pharaon le trouva, eut pitié de lui et l'éleva comme son propre fils dans le palais du roi.

DE PRINCE À BERGER : LE CHEMIN DE MOSHE

Moshe grandit dans le palais de Pharaon, élevé comme un prince égyptien. Entouré de richesse et de luxe, il n'oublia pourtant jamais qui il était vraiment. Au fond de son cœur, il savait qu'il était un Juif, et il ressentait la souffrance de son peuple.

Un jour, alors qu'il se promenait en ville, il vit une scène terrible : un Égyptien frappait brutalement un esclave juif. L'homme était sans défense, et Moshe ne pouvait rester spectateur. Dans un élan de justice, il frappa l'Égyptien et le tua.

Prenant conscience de son acte, il enterra rapidement le corps dans le sable, espérant que personne ne l'avait vu. Mais le lendemain, il vit deux Juifs se disputer. Il leur dit : "Pourquoi frappes-tu ton compagnon ?"

L'un d'eux lui répondit avec mépris :

"Qui t'a fait chef et juge sur nous ? Comptes-tu me tuer comme tu as tué l'Égyptien ?"

Le cœur de Moshe s'emballa. Si l'affaire était connue, alors Pharaon ne tarderait pas à l'apprendre ! Et en effet, lorsque Pharaon entendit parler de l'incident, il entra dans une rage folle et ordonna l'exécution de Moshe.

N'ayant d'autre choix, Moshe s'enfuit loin du palais, loin d'Égypte, et entama un long voyage jusqu'à la terre lointaine de Midian.

MOSHE À MIDIAN : DE PRINCE À BERGER

Après des jours de marche à travers le désert brûlant, Moshe arriva enfin à Midian, un pays hors de portée de Pharaon. Épuisé et assoiffé, il s'arrêta près d'un puits. Là, il assista à une scène injuste : des bergers tyrannisaient un groupe de jeunes filles, les empêchant d'abreuver leurs troupeaux.

Animé par son sens inné de la justice, Moshe intervint immédiatement. Il chassa les bergers et aida les jeunes filles à puiser de l'eau.

Ces jeunes filles étaient les filles de Yitro, le prêtre de Midian. En rentrant chez elles, elles racontèrent à leur père ce que l'étranger avait fait pour elles.

"Pourquoi l'avez-vous laissé là-bas ?" demanda Yitro. "Invitez-le à notre maison !"

Moshe fut accueilli dans la famille de Yitro et épousa finalement sa fille, Tzipora. Il s'installa dans une vie paisible, devenant berger dans le désert.

Mais ce n'était pas un hasard—Hashem le préparait à sa mission. Un berger doit être compatissant, patient, et attentif à chaque brebis. De la même manière, un dirigeant de Bnei Israël doit être dévoué à chaque Juif, avec amour et attention.

C'est dans cette humilité, loin de la grandeur de l'Égypte, que Moshe fut façonné pour sa destinée : libérer le peuple juif.

LE BUISSON ARDENT : L'APPEL D'HASHEM

Un jour, alors qu'il gardait son troupeau, Moshe vit une chose extraordinaire : un buisson en feu qui ne se consumait pas ! Il s'approcha, et soudain, la voix d'Hashem l'appela :

"Moshe, Moshe !"

Moshe trembla.

"Retire tes chaussures, car l'endroit où tu te tiens est saint. J'ai vu la souffrance de Mon peuple. Maintenant, va vers Pharaon et dis-lui : 'Laisse partir Mon peuple !'"

Moshe hésita. "Qui suis-je pour me tenir devant Pharaon ?"

Mais Hashem le rassura : "Je serai avec toi."

Et ainsi, Moshe retourna en Égypte.

Moshe alla voir Pharaon et lui demanda de libérer les Juifs. Mais Pharaon refusa ! Alors, Hashem envoya dix terribles plaies pour montrer à Pharaon qu'il était le vrai Roi du monde.

- 1. DAM - דָּם (Le sang)**
Moshe frappa le Nil avec son bâton, et toute l'eau se transforma en sang. Les Égyptiens ne pouvaient plus boire ni utiliser l'eau, tandis que les Bnei Israël avaient de l'eau pure.
- 2. TSEFARDEA - צְפַרְדֵּי (Les grenouilles)**
Des millions de grenouilles envahirent l'Égypte, sautant partout—dans les maisons, les lits, les fours, et même sur Pharaon !
- 3. KINIM - כִּנִּים (Les poux)**
Moshe frappa la terre, et des poux recouvrirent hommes et bêtes, provoquant une immense souffrance.
- 4. AROV - אֲרוֹב (Les bêtes sauvages)**
Des lions, ours et serpents féroces dévastèrent les villes, s'attaquant aux Égyptiens mais épargnant miraculeusement les Juifs.
- 5. DEVER - דֶּבֶר (La peste)**
Une épidémie soudaine tua tout le bétail égyptien, mais aucun animal juif ne fut touché.
- 6. CHÉKHIN - שְׁחִין (Les furoncles)**
Des ulcères douloureux couvrirent le corps des Égyptiens, les rendant incapables de se tenir debout.
- 7. BARAD - בָּרָד (La grêle de feu et de glace)**
Hashem fit pleuvoir une grêle jamais vue : des blocs de glace enflammés tombèrent du ciel, détruisant cultures et arbres.
- 8. ARBÉ - אֲרֵבָה (Les sauterelles)**
Des nuées de sauterelles recouvrirent l'Égypte, dévorant tout ce qui restait des récoltes.
- 9. H'OCHEKH - חֹשֶׁךְ (L'obscurité)**
Une nuit surnaturelle s'abattit sur l'Égypte : pendant trois jours, une obscurité si épaisse régna que les

Égyptiens ne pouvaient plus bouger ! Pendant ce temps, les Juifs avaient la lumière chez eux.

10. MAKAT BEKHOROT - מַכַּת בְּכוֹרוֹת (La mort des premiers-nés)

Pharaon resta obstiné. Alors Hashem frappa l'Égypte avec la pire des plaies : tous les premiers-nés égyptiens moururent en une seule nuit. Mais chez les Juifs, aucun mal ne toucha les enfants.

C'est ce soir-là que Hashem donna l'ordre aux Bnei Israël d'accomplir la première Mitsva : l'agneau pascal, le Korban Pessah.

Après la dernière plaie, Pharaon eut peur et laissa enfin les Juifs partir ! Ils quittèrent l'Égypte en pleine nuit, si vite qu'ils n'eurent même pas le temps de faire lever leur

pain. C'est pourquoi, à Pessah, nous mangeons de la Matsa, le pain sans levain, en souvenir de cette grande sortie.

Les Juifs marchèrent vers la liberté, mais bientôt, Pharaon changea d'avis et lança son armée pour les rattraper. Devant eux, il y avait la mer Rouge ! Ils ne savaient pas quoi faire. Mais Moshe leva son bâton, et Hashem ouvrit la mer en deux ! Les Juifs passèrent sur la terre sèche, et quand les soldats égyptiens essayèrent de les suivre, l'eau se referma sur eux.

Les Juifs étaient enfin libres ! Ils chantèrent et remercièrent Hashem de les avoir sauvés.

LES LEÇONS DE PESSA'H

Hashem nous aime plus que tout !

Même quand les Juifs étaient esclaves, Hashem ne les a jamais oubliés. Il a entendu leurs pleurs et a fait des miracles pour les sauver. Aujourd'hui encore, Il veille sur nous à chaque instant !

Hashem est le Maître du monde !

Il a envoyé les dix plaies, Il a ouvert la mer Rouge, Il peut tout faire. Rien ne Lui est impossible ! Quand nous avons des difficultés, nous devons toujours nous tourner vers Lui, car c'est Lui qui dirige tout.

Se rappeler notre histoire et être reconnaissants

Nous mangeons la matsa pour nous souvenir

des miracles d'Hashem. Nous faisons le Séder pour transmettre cette histoire à nos enfants. Car un peuple qui se souvient d'où il vient est un peuple qui reste fort !

La vraie liberté, c'est être proche d'Hashem

Les Juifs ne sont pas sortis d'Égypte juste pour être libres. Hashem les a libérés pour leur donner la Torah. La vraie liberté, ce n'est pas faire tout ce qu'on veut, mais faire ce qui est juste, en suivant la volonté d'Hashem.

Chaque année, à Pessa'h, nous célébrons l'amour infini d'Hashem pour nous, Sa grandeur et les miracles qu'Il a faits pour notre peuple. Et nous nous rappelons que nous sommes Ses enfants, libres de Le servir avec joie !

LA BELLE COUTUME D'OFFRIR UN CADEAU À SON ÉPOUSE POUR YOM TOV

À l'approche de Pessa'h, alors que nous nous affairons aux préparatifs—nettoyage, cuisine et élévation spirituelle—il est important de ne pas négliger une magnifique coutume : celle d'offrir un cadeau à son épouse pour Yom Tov. Cette tradition, profondément ancrée dans la halakha et chère aux communautés séfarades depuis des générations, est une manière précieuse d'exprimer reconnaissance et gratitude envers l'akeret habayit (le pilier du foyer).

Une Obligation Halakhique

L'origine de cette pratique se trouve dans la Guemara (Pessa'him 109a), où il est enseigné que l'homme a l'obligation de procurer la joie à son foyer lors des fêtes. Pour les femmes, nos Sages précisent que cette joie passe par de beaux vêtements et des bijoux. Le Choulhan Aroukh (Ora'h 'Haïm 529:2) confirme cette exigence halakhique en soulignant qu'un mari doit offrir à son épouse quelque chose qui la réjouira en cette période de fête.

Reconnaître Son Engagement

Le rôle de la femme dans les préparatifs de Pessa'h est considérable. Du nettoyage rigoureux pour éliminer le 'hamets à l'organisation minutieuse des repas de Yom

Tov, elle se dévoue entièrement pour faire de cette fête un moment de pure élévation spirituelle et de sérénité pour la famille. Un cadeau bien choisi n'est pas seulement une obligation ; c'est un geste de hakarat hatov (reconnaissance) et d'amour.

Choisir le Bon Cadeau

Si les bijoux et les vêtements sont des choix traditionnels, l'élément essentiel est d'offrir quelque chose qui apportera réellement de la joie à son épouse. Certains optent pour une belle parure ou une tenue élégante pour le Séder, tandis que d'autres préfèrent un parfum raffiné, un livre inspirant ou un cadeau personnalisé chargé de signification. L'essentiel est de choisir un présent qui lui fera plaisir et renforcera son bien-être pendant la fête.

Au-delà du Cadeau Matériel

Bien que la mitsva s'accomplisse à travers un présent concret, le véritable message est celui de la reconnaissance et de l'attachement. Une note écrite avec le cœur, des paroles de gratitude et une aide supplémentaire pour alléger son travail de Yom Tov transforment cette tradition en une véritable démonstration d'amour et de respect.

Une Tradition Qui Renforce le Foyer

La beauté de cette coutume va bien au-delà de Pessa'h : elle favorise le shalom bayit (l'harmonie conjugale) et renforce le lien affectif entre mari et femme. Dans un foyer où règnent l'attention et la gratitude, l'atmosphère de Yom Tov est embellie, permettant à tous de ressentir la véritable sim'ha de la fête.

À l'approche de Pessa'h, adoptons cette belle tradition avec sincérité et enthousiasme. En honorant nos épouses, qui consacrent tant d'énergie à embellir Yom Tov, nous renforçons notre foyer et enrichissons notre célébration du 'hag. Puisse cette belle mitsva apporter bénédiction et joie dans nos maisons !



CHEZ **BENNY** EXPRESS

פסח כשר ושמח!

— A KOSHER **AND** HAPPY PASSOVER! —



2159 RUE SAINT-LOUIS,
VILLE-SAINT-LAURENT



514.507.2020



KOSHER MEAT • FRESH • FLAVORFUL • MADE WITH CARE



יש סוד גדול ונפלא, אלו שלשת אלפים ומאתים ושמונים מחנות שהכו את פרעה ואת המצרים במצרים באמור, שממנים באלו שלשה רקיעים של טמאה, אמר לנו הכתוב סוד נפלא ונורא, ותקן המגיד כמו ששנה אלו "עשר מכות שהביא" שבאלו שלש תיבות נרמזים השלשה רקיעים של טמאה, ושלשת אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה שהכו את פרעה ואת המצרים במצרים, כמנין עשר מכות: דהינו עשר אותיות שרע, מכות אותיות תמוך, שהביא אותיות תמוך, רמז לאלו שלשה רקיעים של טמאה שבהם יש ממנים כמנין שלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה ממש, כמנין עשר מכות דם צפרדע וכו', והם שהכו את פרעה ואת המצרים במצרים, כי מלאכי חבלה ממנים להכות את הרשעים לטהרם מעונותיהם באמור. ועל ידן הכה את פרעה ואת המצרים במצרים מנין עשר מכות אלו, והוא פלא גדול.

ומה שכתב האר"י ז"ל: "ועליהם השר דלפקט", כונתו הוא ששם זה שרשו יוצא ממלת המצרים, והינו: ששלשה רקיעים הם: עשר מכות שהביא וכפרוש הגאון, ונמשך על המצרים שהוא שם דלפקט באותיות הקודמות לאותיות המצרים, והם "מ"ם אחר" נה היא מ"ם הרבוי ואינה מן השרש, ורמז לזה המגיד במאמר: "אלו עשר מכות שהביא הקדוש ברוך הוא על המצרים במצרים", כלומר האותיות שהם קודמות על אותיות המצרים.

ומה שכתב האר"י ז"ל: "ועליהם השר הנקרא תקא, כונתו, כי ראשי תיבות של אלו עשר מכות, דצ"ך עד"ש באח"ב, בגי' מטריא תקא, כמנין השר ממש, וכמנין אשר, וזהו סוד כונת הכתוב בסדר בא: "ולמען תספר באזני בנך ובן בנך את אשר התעללתי במצרים", אשר דיקא, שהוא כמספר תקא, וכיוצא בו הרבה פסוקים אלה, שמורים על זה לסוד אשר, כמנין ראשי תיבות של עשר מכות כמו שבארנו, ויש לנו בזה סודות נפלאים. וכבוד אלקים הסתר דבר.

ומה שכתב רבנו האר"י ז"ל: "השם שבו שבו אחז דוד בן ישי, והשם אמר והכה אותם במצרים עשר מכות, ועל הים לקו חמשים מכות. והשם תקל אמר והכה אותם במצרים ארבעים מכות, ועל הים לקו מאתים מכות. והשם אשצה אמר והכה אותם במצרים חמשים מכות, ועל הים לקו מאתים וחמשים מכות". כונתו לסוד נפלא ונורא: פלגתא דרבי יוסי הגלילי ורבי אליעזר ורבי עקיבא המזכר בהגדה. רבי יוסי הגלילי אומר מנין, ורבי אליעזר אומר מנין, ורבי עקיבא אומר מנין, וזהו שכתב האר"י ז"ל: "השם שפ"ו אמר והכה אותם במצרים עשר מכות, ועל הים לקו חמשים מכות, רמז לרבי יוסי הגלילי. כי רב"י יוסי הגלילי בגימטריא שפ"ו ומה שכתב שבו אחז דוד בן ישי, רמז גם כן, דו"ד ב"ן ישי גימטריא שם שפ"ו, שבאותו השם דוקא בא דוד בן ישי. ורמז גם כן מה שכתב בספר סודי רזא, שרבי יוסי הגלילי נצוץ דוד בן ישי. וזה השם הכה אותם. ומצד השם תקל לקו המצרים במצרים ארבעים מכות, ועל הים לקו מאתים מכות, רמז לסוד רב"י אליעזר בגימטריא תקל, והינו רבי אליעזר אומר, דוקא, שהוא שם תקל, לקו המצריים במצרים ארבעים מכות, ועל הים לקו מאתים מכות. ומה שכתב השם אשצה לקו במצרים חמשים מכות, ועל הים לקו מאתים וחמשים מכות, רמז לסוד רב"י עקיבא, שהוא בגימטריא אשצה עם הכולל, שהשם הזה אמר שיכו המצריים במצרים חמשים מכות, ועל הים לקו מאתים וחמשים מכות. הרי מרמזים אלו שלשה שמות שפ"ו תק"ל אשצה באלו השלשה תנאים.

שלוש לרבני ארץ, גודרי גדר ועומדים בפרץ, יצילם ה' מכליון וחרץ, כולם קדושים אשר המה בארץ, כל חד לפום חורפיה מקשה ומתרץ.

רבי יוסי הגלילי בגימטריא שפ"ו, רבי אליעזר בגימטריא תק"ל, רב"י עקיבא בגימטריא אשצה, והוא סוד נפלא ונורא. רזא דרזין. סתרא דסתרי. הינו כאשר כתבתי למעלת כבוד תורתו, והוא רחום יכפר עון.

ומה שכתב רבנו האר"י ז"ל: "במה שהקדוש ברוך הוא מכה, בו מרפא הגלות, מה פשעו מה חטאו אבותינו" וכו', כונתו: באלו עשר מכות שהם דצ"ך עד"ש באח"ב, נרמזים באלו אותיות סוד וטעם ירדת אבותינו למצרים, כמו שכתבתי למעלת כבוד תורתו. והנה באלו המכות הכה אותם, וירפא אותנו הקדוש ברוך הוא והכה בהם מכה רבה אצבע אלקים היא, ומן המכה עצמה באה רפואה לישראל, שגאלם הקדוש ברוך הוא, וכמו שכתבתי.

ומה שכתב: "מה פשעו" וכו', רוצה לומר: באלו המכות נרמז החטא של אבותינו שגרם ירדת מצרים. ויש לנו סוד נפלא ונורא לתרץ קשיא זו מה שהקשו מעלת כבוד תורתם עלי, אבל גם זה ניחא כאשר כתבתי למעלתם, נפלאות מתורתו הקדושה והטהורה.

ומה שכתב האר"י ז"ל: "שהקדוש ברוך הוא גאל אותנו בשמות אלו דע"ב צד"א כשח"ב", כונתו כי האותיות ראשונות של דצ"ך עד"ש באח"ב הם דע"ב, והאותיות שניות הם צד"א, והאותיות האחרונות הם כשח"ב, ונרמזים באלו השלשה שמות הרפואה שרפא הקדוש ברוך הוא לישראל, שגאל אותנו בהם, הרי באותן המכות שהכו בהם המצריים, נרמזים הגאולה והרפואה לישראל. ויהא רענא לפני הקדוש ברוך הוא שיראנו ביאת משיחנו במהרה בימינו, עם המלאכים השיכים לגאולה, ויקים בנו מקרא שכתוב: כימי צאתך מארץ מצרים אראנו נפלאות, אמן נצח סלה.

**C'est une grande Ségoula de lire la lettre
de Rabbi Shimon d'Ostropoli la veille de Pessah.
Cette année on pourra la lire le mercredi 1er avril 2026 toute la journée**

Rabbi Shimshon Ostropoli est une figure héroïque du peuple juif. Durant des pogroms particulièrement sanglants, il perdit la vie « al kidoush Hashem ». Malgré les souffrances et les tourments...

Rabbi Shimshon Ostropoli est une figure héroïque du peuple juif. Durant des pogroms particulièrement sanglants, il perdit la vie « al kidoush Hashem ». Malgré les souffrances et les tourments, il légua à toutes les générations une lettre unique dont les mots ont le pouvoir de changer des mondes. Quelques heures avant le seder, unissons-nous en lisant cette lettre afin que les mots du tsadik illuminent notre Pessah, pour la délivrance finale.

C'est parce que Hashem aime Son peuple qu'Il l'éprouve. C'est ce qu'affirmait le Rabbi Ostropoli avant sa mort exemplaire en chantant le « Shéma Israël » alors que des hordes de cosaques sauvages s'abattaient sur lui et sa communauté dans une ville de Pologne, au 17^e siècle. L'amour d'Hashem illuminait le visage saint de Rabbi Shimchon. Kabbaliste réputé, il avait reçu par inspiration divine des révélations sur la délivrance finale. Parce qu'il avait accès à cette sagesse supérieure, il rédigea une lettre destinée à toutes les générations aux quatre coins du monde. Il recommanda à ses fils à travers les siècles de lire cette lettre la veille de Pessah, en leur promettant qu'elle les protégerait de tout mal. Il enjoignit les Juifs les plus simples à lire ce texte plein de secrets ésotériques, même si ceux-là restaient hermétiques pour le plus grand nombre. Car même celui qui ne peut saisir la profondeur et l'élévation ultime de ces mots de feu à le pouvoir, en les récitant, de bouleverser les mondes supérieurs. C'est l'héritage surnaturel que légua le Rabbi d'Ostropoli, dont la majorité des œuvres saintes ont brûlé dans le brasier des pogroms.

סוד גדול ונורא, וכתוב שם שכל מי שמעיין הסוד הנפלא והנורא הזה על מכונן, אפילו פעם אחת בשנה, ובפרט בערב פסח, מובטח לו שינצל באותה שנה מכל מכשול וממיתה משונה, ושום אדם לא ימשול בו, וכל אויביו יפלו תחתיו, והוא על במותימו ידרוך, ובכל אשר יפנה יצליח ובכל עסקיו ירויח, עד ביאת הגואל אמן סלה.

שלום לרבני ארץ, גודרי גדר ועומדים בפרץ, יצילם ה' מכליון וחרץ, כולם קדושים אשר המה בארץ, כל חד לפום חורפיה מקשה ומתרץ, אמן סלה, בתכלית הענין מה שכתב האר"י ז"ל בקונטרס שלו הנקרא פלאות רבות בשער הנקרא יציאת מצרים, פרק ג' דף מ"ב ע"א וזה לשונו.

הנה כבר הודעתיו שפרעה נלקה במצרים בעשר מכות אלו על ידי שלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה, הממנים בשלשה רקיעים של טמאה, האחד נקרא שרע והשני נקרא תמוך, והשלישי נקרא בישוא, ועליהם השר הנקרא דלפקט, ועליהם ועל כלם השר הנקרא תקא, בראשית חסר מן השלישי עשרה, וחסר מן הרביעי ששה, וחסר מן התשיעי ששה ככתוב.

והנה מה שלקו המצרים במצרים עשר מכות, ועל הים לקו חמשים מכות, השם שפ"ו שבו אחז דוד בן ישי, והשם אמר והכה. ומצד השם תק"ל לקו המצרים במצרים ארבעים מכות, ועל הים לקו מאתיים מכות, והשם אמר והכה. ומצד השם אשצ"ה לקו המצרים במצרים חמשים מכות, ועל הים לקו מאתיים וחמשים מכות, ובמה שהקדוש ברוך הוא מכה, בו מרפא הגלות. מה פשעו ומה חטאם, ומה המעל אשר מעלו אבותינו, להיות בכור הברזל הזה, עד שגאלם בשמות אלו דע"ב צד"א כשח"ב. עד כאן לשון האר"י ז"ל.

והנה מורי ורבותי קדושי ישראל, הדברים האלה פלאים הם, סתומים וחתומים סגור ואין פורש אותם. וכבר שאלוני גדולי ישראל לבאר להם דברי האר"י ז"ל ולא הגדתי. ומגדל אהבת מורי ורבותי אגלה רז זה שנתגלה לי בחלום חזיון לילה, ועכשו אגלה הדבר ברמז לפני כבוד תורתו, והוא רחום יכפר:

וזאת הענין.

מה שכתב האר"י ז"ל שפרעה נלקה במצרים עשר מכות וכו', בונתו כך.

כי אמרו בעלי קבלה מעשית, שיש שלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה הממנים להכות את הרשעים ולהענישם בגיהנם ולטהרם מעונותיהם. ועל זה נאמר: "ולהכות באגרף רשע", כי אגרף, רמז שלשה אלפים מאתיים ושמונים, ועל ידם נלקה גם פרעה הרשע. ואומר אני הכותב שזהו סוד נפלא באשר הוא נכתב במנן ובמספר: דם. צפרדע. כנם. ערוב. דבר. שחין. ברד. ארבה. חשן. מכת בכורות.

אלו עשר מכות באשר כתבתי אות באות, עולים שלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה, הממנים לטהר את הרשעים, והוא פשט נפלא, עין לא ראתה.

והנה החשבון מכון באשר נכתב כנס חסר יו"ד, גם ערב חסר וא"ו. גם חשן חסר וא"ו. ואז החשבון ממש, לא פחות ולא יותר משלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה, שמענישין את הרשעים. והינו מה שכתב האר"י ז"ל: "ככתוב", פרוש ככתוב בספר תורה, ולא באשר כתוב בסדורים ובעל ההגדה, כי שם נכתבו כלם מלאים. אלא צריך להיות חסר כמו שכתוב בספר תורה. וגם רבי יהודה לא כתב סימנים כלם רק ראשי תיבות, דצ"ך עד"ש באח"ב, כמו שכתב הרב יצחק אברבנאל וכמו שכתבתי לעיל.

והינו מה שכתב האר"י ז"ל: "בראשית חסר מן השלישי עשרה", פרוש: מכה שלישית שהיא כנס חסר יו"ד. "מן הרביעי ששה" שהיא מכת ערוב גם חסר וא"ו. "וחסר מן התשיעי ששה", שהיא מכת חשן גם כן חסר וא"ו. ומה שאמר "ככתוב", רוצה לומר שכן כתוב בספר תורה חסר, כנזכר לעיל.

וזהו סוד אלו "עשר מכות שהביא" הקדוש ברוך הוא במצרים, מכון ממש שלשה אלפים ומאתים ושמונים מלאכי חבלה שהכו את פרעה ואת המצרים במצרים, הממנים באלו שלשה רקיעים: אחד נקרא שרע, ואחד נקרא תמוך, ואחד נקרא בישוא, גם בזה

KSR KOSHER

UPHOLDING KASHRUT STANDARDS

KSR Kosher, established in 1978, is a prominent kosher certification agency based in Montreal, Quebec. Founded under the leadership of Chief Rabbi David Sabbah, who has served as the Grand Rabbi of Quebec since October 1978, KSR has been dedicated to upholding the highest standards of kashrut, ensuring that food products and establishments comply with strict Jewish dietary laws.

Mission and Services

KSR's mission revolves around providing rigorous kosher certification to a diverse range of culinary establishments, including restaurants, take-out services, catering companies, and mass-production facilities. The organization emphasizes that kosher certification is not merely a stamp but a profound responsibility, ensuring that every aspect of food preparation and service aligns with the stringent requirements of Halacha (Jewish law).

For businesses seeking kosher certification, KSR offers a comprehensive process that guides them from initial inquiry to full compliance. This process includes meticulous inspections, ongoing supervision, and collaboration to maintain the integrity of kosher standards. By achieving KSR certification, businesses can expand their market reach, appealing to kosher consumers and enhancing their brand's reputation for quality and adherence to high standards.

Educational Initiatives

Beyond certification, KSR is committed to educating both businesses and consumers about the principles of kashrut. Their "Beginner's Guide to Kosher" breaks down the main points involved in the concept of kosher and the process involved in obtaining certification. This guide serves as a valuable resource for those new to kosher practices, offering insights into the categories of kosher foods—meaty, dairy, and parve—and the specific requirements for each.

Contact Information

KSR Kosher is headquartered at 5850 Avenue Victoria, Montreal, Canada. For inquiries or more information about the certification services, we can be reached via email at info@ksrkosher.com or by phone at 514.880.9395.

Through its unwavering dedication to kashrut excellence, KSR Kosher has solidified its position as a trusted authority in kosher certification, serving the Montreal community and beyond with **integrity and expertise**.

www.ksrkosher.com



THE CHIEF RABBINAT

A PILLAR OF JEWISH LIFE



For generations, the Rabbinat du Québec has stood as a bastion of Jewish faith, preserving Torah values and guiding the community with unwavering commitment. From its inception, the Rabbinat has provided halachic leadership, kosher supervision, life-cycle services, and crucial support to the Jewish population of Quebec. Under the esteemed leadership of Rabbi David Sabbah Shlita, it continues to shape Jewish life in the province and beyond.

History and Leadership

The Rabbinat du Québec was established to serve as the religious authority for Quebec's Jewish community, ensuring the preservation of Jewish law (Halacha) and tradition. Over time, it became the central institution overseeing kashrut, Jewish education, religious rulings, and social services.

At the heart of this sacred mission is Rabbi David Sabbah Shlita, a revered Torah scholar and leader, who has dedicated decades to strengthening Jewish identity and observance in Quebec. Through his guidance, the Rabbinat has expanded its reach, providing essential religious services and serving as a unifying force for Jews of all backgrounds.

Kosher Supervision: KSR Certification

A cornerstone of the Rabbinat's work is its KSR (Kashrut Supervision of the Rabbinat) certification, which upholds the highest standards of kashrut across the province. Jewish and non-Jewish businesses alike seek the Rabbinat's supervision to ensure their products meet strict halachic requirements. The Rabbinat oversees kosher food production, supervising butcher shops, restaurants, bakeries, food processing plants, and catering services, guaranteeing the Jewish community access to properly certified kosher products.

Hevra Kadisha: Preserving the Dignity of Jewish Burial

The Hevra Kadisha (Sacred Burial Society) of the Rabbinat ensures that Jewish burial rites are conducted with the utmost reverence and adherence to Halacha. This essential service provides comfort to grieving families, overseeing tahara (ritual purification), burial arrangements, and ensuring the departed are laid to rest in accordance with Jewish law. The Rabbinat's dedication to kavod hamet (honoring the deceased) underscores its deep commitment to every stage of Jewish life.

Counseling and Guidance: Strengthening Jewish Homes

Jewish life extends beyond rituals—it encompasses the

well-being of families and individuals. The Rabbinat plays a crucial role in offering counseling and support, addressing matters of Shalom Bayit (domestic harmony), marital guidance, crisis intervention, and moral support. Individuals facing challenges—be it illness, financial hardship, or personal struggles—turn to the Rabbinat for halachic and emotional guidance, ensuring that Torah values remain at the heart of every decision.

Education and Torah Learning

The Rabbinat is deeply invested in Jewish education, fostering Torah study at all levels. It offers daily shiurim (Torah classes), lectures, weekly Dvar Torah publications, and video teachings to strengthen religious knowledge within the community. In partnership with local yeshivot and kollelim, the Rabbinat ensures the continuous study of Torah, inspiring both young and old to deepen their connection to Judaism.

Community Support and Social Initiatives

Beyond religious guidance, the Rabbinat provides vital social services. It runs **Bikour Holim** initiatives, visiting the sick and providing emotional and spiritual support to those in hospitals. It also manages charitable programs like **Koupat Hasdé Esther, which distributes financial aid to needy families, particularly during Passover and Yamim Nora'im. Additionally, over 100 families** receive year-round assistance, ensuring that no member of the community is left without basic necessities.

Representation and Advocacy

The Rabbinat du Québec plays a crucial role in advocating for Jewish rights and religious freedoms. It liaises with federal, provincial, and regional authorities to ensure that Jewish needs—such as access to kosher food in public institutions and accommodation for Jewish holidays—are recognized and respected. The Rabbinat also represents the Jewish community in interfaith dialogues, fostering mutual respect and understanding with other religious groups.

A Beacon of Torah and Tradition

The Rabbinat du Québec stands as a guiding light for Jewish life, ensuring the continuity of Torah values in an ever-changing world. Whether through kashrut certification, life-cycle services, halachic rulings, or community support, it remains steadfast in its mission to serve Klal Yisrael with dedication and integrity. As the Jewish community of Quebec continues to grow and evolve, the Rabbinat remains a pillar of faith, leadership, and unwavering commitment to Am Yisrael.

THE MONTH OF NISSAN

Nissan begins this year on the evening of March 18th, 2026 (which is Rosh Hodesh).

Nissan is the month when we, the Bnei Yisrael, left Egypt, and it was on this occasion that we became a people.

It is because G-d freed us "with a strong hand and an outstretched arm" that we became His people, destined to receive the Torah and the mitzvot.

During this month, nature awakens, and we thank the Eternal for this renewal.

HALAKHOT

- Throughout the month of Nissan, supplications (*Tahanounim*) are not recited.
- Voluntary fasting is not permitted.
- It is forbidden to visit cemeteries.
- Some have the custom of reading a passage each day about the inauguration of the Tabernacle in the desert.

KIMHA DEPISS'HA

Community organizations must mobilize to help the less fortunate by providing them with the essentials for the holiday (matzot, wine, haroset, meals), as this is part of the laws of Pessah.

Scan me to donate



BIRKAT HA'ILANOT

One of the beautiful traditions of the month of Nissan is *Birkat Ha'Ilanot*, the special blessing recited when seeing fruit trees in bloom. As the trees begin to blossom, it's a powerful reminder to recognize and thank Hashem for the renewal of nature and the beauty of His creation.

How to Perform It?

- Recite the blessing in front of at least two blossoming fruit trees
- Ideally done at the beginning of Nissan
- Women are also encouraged to take part in this mitzvah
- Can be recited on Shabbat

Take a moment to appreciate Hashem's wonders and the beauty of His world!

ברוך אתה ד', אלקינו מלך העולם, שלא
חסר בעולמו כלום, וברא בו בריות טובות
ואילנות טובות, להנות בהם בני אדם



DATES & TIMES

PESACH 2026-5786 • April 1st to 9th 2026

	DATE	TIMES					CANDLE LIGHTING					HAVDALA				
		MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER	MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER	MONTRÉAL	QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO	VANCOUVER
Shabbat Hagadol	10 Nissan March 27 & 28						18:58	18:50	19:07	19:22	19:19	20:04	19:56	20:12	20:25	20:27
Bedikat Hametz	12 Nissan Tuesday, March 31	After 19:35	After 19:28	After 19:45	After 19:59	After 19:57										
Fast of the Firstborn	12 Nissan Wednesday, April 1	Siyoum														
Sale of Hametz	13 Nissan Wednesday, April 1	10:00														
Eating Hametz	14 Nissan Wednesday, April 1	Before 10:26	Before 10:15	Before 10:33	Before 10:48	Before 10:41										
Burning of Hametz	14 Nissan Wednesday, April 1	Before 11:42	Before 11:32	Before 11:49	Before 12:04	Before 11:59										
Annulment of Hametz Kal Hamira	14 Nissan Wednesday, April 1	Before 11:42	Before 11:32	Before 11:49	Before 12:04	Before 11:59										
Eruv Tavshilin	12 Nissan Wednesday, April 1															
1 st night of Pesach	14 Nissan Wednesday, April 1						19:04	18:57	19:14	19:28	19:26					
Hatsot	14 Nissan Wednesday, April 1	12:58	12:48	1:06	1:21	1:16										
2 nd night of Pesach	15 Nissan Thursday, April 2						After 20:09	After 20:05	After 20:20	After 20:33	After 20:38					
Hatsot	15 Nissan Thursday, April 2	12:57	12:48	1:06	1:21	1:16										
Shabbat Hol Hamoed	16 Nissan Friday, April 3						Before 19:06	Before 18:59	Before 19:16	Before 19:30	Before 19:29	20:13	20:06	20:21	20:34	20:39
7 th night of Pesach	20 Nissan Tuesday, April 7						Before 19:11	Before 19:05	Before 19:21	Before 19:35	Before 19:36					
8 th night of Pesach	21 Nissan Wednesday, April 8						After 20:19	After 20:12	After 20:28	After 20:39	After 20:46					
8 th day of Pesach Mimouna	22 Nissan Thursday, April 9											20:19	20:13	20:29	20:40	20:47

Blessings before lighting candles

APRIL 1, 2, 7 & 8

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של שבת ויום טוב
Barukh ata Ado-Nai Elo-Henu Melekh haolam asher kiddeshanu bemitzvotav vetzivanu
lehadlik ner shel Shabbat veYom Tov

APRIL 3

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של שבת
Barukh ata Ado-Nai Elo-Henu Melekh haolam asher kiddeshanu bemitzvotav vetzivanu
lehadlik ner shel Shabbat

Prepare a Burning Flame

On the eve of Yom Tov, it is recommended to prepare a candle that can burn for more than 72 hours. This is because it is forbidden to create a new fire on Yom Tov, but it is permitted to transfer a flame from an existing fire. The flame can therefore be used to light the candles from the first night to the second night of Yom Tov, from the second day of Yom Tov to the lighting of Shabbat candles (the third night of Pesach), and from the seventh day to the beginning of the eighth night of Pesach.

Wednesday Evening, April 1, 2026

- Candle lighting
- In the synagogue, we begin Tefillat Arvit for Yom Tov.
- After the Amida, we recite Hallel Shalem with the Bracha, which also covers the Hallel recited in the Hagadah, the great praise to Hashem for the Geulah that took place during this night.
- First Seder.

Thursday, April 2, 2026

- Shacharit of Yom Tov, including Hallel Shalem.
- Before Musaf, we recite **Tefillat Tal** and begin saying Morid Hatal instead of Mashiv Haruach.
- Candle lighting for Yom Tov on Thursday evening, using an existing flame (do not extinguish the match; place it down gently).
- After the Amida, we recite Hallel Shalem with a Bracha.
- We begin the **Sefirat HaOmer** - first night.
- Second Seder.

Friday, April 3, 2026

- Shacharit of Yom Tov, including Hallel Shalem.
- Shabbat candle lighting Friday evening, from an existing flame (do not extinguish the match; place it down gently).

Shabbat, April 4, 2026

- Shacharit Shabbat and Hol Hamoed, the half Hallel is recited and Torah reading with Hamoed and Mussaf.

Sunday, April 5 - Tuesday, April 7 2026

- Hol Hamoed: we add Torah reading and Mussaf.

Tuesday, April 7, 2026

- Candle lighting.
- After the Amidah, we recite Hallel Hagadol (Tehilim 136).

Wednesday, April 8, 2026

- Yom Tov servie.
- Candle lighting for Yom Tov on Thursday evening, using an existing flame (do not extinguish the match; place it down gently).

Thursday, April 9, 2026

- Acharon Shel Pesach - The Final Day of Pesach.
- Keriat HaHaftarah: Yeshayahu 10:32 - 12:6.
- Some communities recite Yizkor in memory of niftarim.
- End of Yom Tov, followed by Havdalah (without Ner or Besamim).

Mimouna

In Moroccan communities, **Mimouna** (the "night of Emunah") is celebrated at the conclusion of Pesach. Families bless one another with "**Tirbah Vetissad**" ("May you prosper and succeed") and enjoy traditional **Moufleta**.

Some connect **Mimouna** to **Isru Chag**, while others associate it with the **Hilula of Rabbi Maimon**, father of the **Rambam**.

LA HUMMOUSIA

Fresh Israeli Hummus

Falafel • Sabich • Salads

פסח כשר ושמח!

*Wishing the community
a Kosher and Happy Pessah*



5968 Monkland Ave., Montréal
514-481-5353



DELICIOUS • FRESH • KOSHER • MADE WITH CARE

SHABBAT HAGADOL

The Shabbat before Pessah is called **Shabbat Hagadol**, in remembrance of a great miracle that took place just before Yetziat Mitzrayim. The Torah states in Parashat Bo: "On the tenth day of this month, each man shall take a lamb for his family."

On that day, each member of Bnei Yisrael took a sheep and tied it to the foot of their bed, preparing to offer it as the **Korban Pessah**, just as Hashem had commanded. The Egyptians, noticing this strange sight, asked: "Why are you doing this?" Bnei Yisrael, filled with emunah, answered without hesitation: "This is the will of our Creator. We will offer it as a korban for Pessah."

The Egyptians were enraged, as the sheep was one of their deities, yet they were powerless to stop Am Yisrael. They could not speak, nor could they harm them in any way. This great miracle is why the Shabbat before Pessah is called **Shabbat Hagadol**—for all generations.

A Second Miracle: The Revolt of the Firstborn

Another extraordinary event took place on this very day:

Through Moshe Rabbeinu, Hashem had announced that the final **Makkat Bechorot** (Plague of the Firstborn) would soon strike. When the Egyptian firstborn heard this, they were overcome with terror. They had seen how every previous makkah had come exactly as Moshe foretold, and they understood that this decree was real—they were going to die.

Out of fear for their own lives, they begged Pharaoh and the Egyptian authorities to release Bnei Yisrael immediately, so that the plague would not befall them. But Pharaoh, with his hardened heart, refused once again.

Seeing no other option, the firstborn of Mitzrayim staged an uprising! They took up arms, fighting against their own families and the government, desperate to force Pharaoh to free Am Yisrael.

Chazal explain that the Mitzrim had originally planned to exterminate Bnei Yisrael before they could leave. But Hashem, in His infinite mercy, turned the punishment back on the Mitzrim themselves—striking them with illnesses and afflictions, weakening them so they could not harm us.

This event is mentioned in Tehillim (136:10): "To Him who struck Egypt through their firstborn, for His chesed is eternal." This second great miracle was yet another sign of Hashem's protection over Bnei Yisrael, even before Yetziat Mitzrayim.

Other Notable Events on the 10th of Nissan

- The Yahrzeit of Miriam HaNeviah, the sister of Moshe Rabbeinu and Aharon HaKohen.
- Bnei Yisrael crossed the Yarden (Jordan River) under the leadership of Yehoshua Bin Nun, entering Eretz Yisrael for the first time

The Mitzvah of Learning Hilchot Pessah

The halachot of Pessah are many and complex. Chazal teach us in the Shulchan Aruch: "One must begin learning the halachot of Pessah 30 days before the chag."

The Cheif Rabbi Sabbah urges every member of Klal Yisrael—men, women, and children—to review these halachot carefully. They are essential not only for Pessah but also for proper kashrut throughout the year.

To ensure that no one stumbles due to lack of knowledge, this Pessah Guide 5786 has been prepared to help you observe the halachot properly and prepare for this chag so important to our emunah. For any questions, reach out to a rav at 514-738-1004.

SHABBAT HAGADOL DRASHA BY THE RABBI

Rabbi David Sabbah שליט"א will deliver a Shabbat Hagadol Drasha on Parashat Tsav on March 28, 2026, at 5:30 PM.

The lecture will take place at The Green Shul (156 Netherwood, Hampstead).

The entire community is warmly invited to attend.

EAST OF THE FIRSTBORN

תענית בכורות

On the eve of **Pessah**, firstborn sons observe the **Fast of the Firstborn (Ta'anit Bekhorot)** in remembrance of the great miracle of the **Tenth Plague**, when Hashem struck the firstborn of Egypt while sparing the firstborn of **Bnei Yisrael**.

This year, since **Pessah begins on Wednesday evening**, the fast will take place on **Wednesday, April 1, 2026 (14 Nissan)**.

It is customary for a firstborn to participate in a **Siyum**, the completion of a tractate of the Talmud. One who takes part in the **Seudat Mitzvah** following the Siyum is exempt from the obligation to fast. For this reason, many synagogues arrange a **Siyum after Shacharit** on the morning of Erev Pessah.

Participation in a **Brit Milah** that day likewise exempts a firstborn from fasting.

The Chief Rabbi will be making a Siyum at the Green Shul
after Shacharit (7:30 AM).

All firstborn men and boys are encouraged to join!



M.T.L.
Cleaning Services
The cleanliness you deserve

514-758-7935
www.mtlcleaningservices.ca

PROHIBITION OF POSSESSING AND DERIVING BENEFIT FROM HAMETS

According to the Torah, it is forbidden to consume Hamets or even derive any benefit from it on the 14th of Nissan starting from noon (relative time), or more precisely at the end of the sixth "relative" hour from the beginning of the morning, according to the definition of relative time, i.e., the twelfth part of the interval between dawn and nightfall, or according to another practice, the twelfth of the interval between sunrise and sunset.

It is called "relative hour" because it can be as short as 43 minutes in winter and up to 78 minutes in summer.

The Sages have established a protective fence for this Torah law by forbidding us from eating Hamets two hours earlier, i.e., at the end of the fourth relative hour of the morning.

Similarly, they have prohibited deriving any benefit from it starting from the fifth hour (e.g., selling it to a non-Jew or giving it to animals).

The basis of the Halakha is to calculate the duration of the relative hour by dividing the interval between dawn and nightfall by twelve.

In cases of great necessity, such as for young children, one will refer to the interval between sunrise and sunset.

In practice, each person will act according to the local calendar.

Cleaning The Mouth

One should clean the mouth and brush the teeth carefully after consuming Hamets, for fear that any remaining particles might detach later and be swallowed after the time of prohibition has arrived.

Burning Hamets - Destruction of Hamets

After finishing eating, gather all remaining Hamets and dispose of it to fulfill the commandment "**Tashbitu Seor Mibatekhem**" (you shall remove all leaven from your house).

It is advisable, before burning it, to cut it into thin slices so that the fire consumes it entirely, like coal. If this is not done, one can pour a large amount of oil over it to make it impossible to consume.



HAMETZ: LAWS AND PREPARATION

What is Hametz?

During Pessah, the Torah prohibits consuming, or deriving benefit from, chametz.

The term Hametz refers to any of the five grains — wheat, barley, rye, oats and speltz — that has fermented with yeast in water.

This prohibition applies not only to food but also to any trace of Hametz in kitchen utensils and certain everyday products, including cosmetics and alcoholic beverages. These items must be checked carefully before Pessah.

For this reason, in preparation for Pessah, it is essential to thoroughly kasher the kitchen, ensuring that all Hametz is removed.

Our Pessah Guide includes information on how to kasher your home, as well as recommended and approved products for use in preparing for the holiday.

Eliminating and Selling

Before Erev Pessah, all Hametz must either be destroyed or sold to a non-Jew through a formal authorization granted to the Rabbinate.

The sale of Hametz, arranged through the Grand Rabbinate, is a simple and halachically recognized procedure that helps prevent any unintentional transgression.

A Hametz sale form may be completed either in person or online, after which the Rabbinate will take care of the process.

All Hametz included in the sale should be placed in a designated area that is closed and clearly set aside, and it must remain inaccessible for the entire duration of Pessah.

We encourage everyone to follow the steps carefully in order to enter the holiday of Pessah with proper preparation, peace of mind and spiritual readiness.

GUIDE DE PRODUITS KASHER POUR PESSAH 2026



TUMS

Permis

Tums – Regular, Extra Strength et Ultra Strength sont kitniyot et permis pour les Séfarades. Cependant, il est préférable de les éviter.
Permis pour Pessah.

VASELINE VIANDE CRUE

Permis

Permis

Permise pour Pessah dans son état naturel, sans nécessité de certification spéciale.
Cela signifie que si vous avez de la viande crue dans le congélateur, vous pouvez la consommer à Pessah sans devoir acheter de nouvelles provisions spécialement pour Pessah.
Les viandes transformées doivent être certifiées Kasher pour Pessah, car elles contiennent de nombreux ingrédients.

VIN

Doit être certifié

Kasher pour Pessah

VINAIGRE

Doit être certifié

Kasher pour Pessah

VINAIGRE DE CIDRE DE

Doit être certifié

Kasher pour Pessah

POMME

VITAMINES

Conditions

Il est préférable qu'elles soient kasher à l'année et pour Pessah.

VODKA

Conditions

Consulter une autorité rabbinique.

La plupart des vodkas sont distillées à partir de blé et ne sont donc pas permises.

Se référer à la liste des boissons alcoolisées pour les options approuvées.

VOLAILLE CRUE

Permis

Observing the laws of Hametz allows us to celebrate Pessah in accordance with the commandments of the Torah and the guidance of Halakha.

Permise pour Pessah dans son état naturel, sans nécessité de certification spéciale.

Cela signifie que si vous avez de la volaille crue, vous pouvez la consommer à Pessah sans devoir acheter de nouvelles provisions spécialement pour Pessah.

Les viandes transformées doivent être certifiées Kasher pour Pessah, car elles contiennent de nombreux ingrédients.

WHISKY

Permis

By removing Hametz from our homes, we not only fulfill an essential mitzva, but we also prepare ourselves spiritually to relive the Exodus from Egypt, embracing the festival of freedom with purity, reflection, and renewal.

Doit être certifié

Kasher pour Pessah

YOGOURT

RAPPEL : Vendez votre Hametz

**Vous pouvez le faire
facilement en ligne !**



KITNIYOT DIETARY LAWS OF PESSAH

As Pessah approaches, every Jewish household carefully prepares to ensure everything is Kosher for Pessah, in accordance with Halacha and traditions passed down through the generations.

One of the most important and widely discussed topics is Kitniyot, a significant issue for Ashkenazi Jews and certain Sephardic communities.

What Are Kitniyot?

The term Kitniyot refers to certain legumes and seeds that, according to Ashkenazi tradition and some Sephardic customs, are not eaten during Pessah. This prohibition, which dates back over a thousand years, was formally codified by the Rama (Rabbi Moshe Isserles) and has become an accepted Halacha for Ashkenazim.

List of Kitniyot

Grains and Seeds

Corn (including corn oil), Millet, Quinoa (some authorities permit it, others do not), Hemp seeds, Sunflower seeds (including sunflower oil), Canola seeds (including canola oil), Poppy seeds, Mustard seeds, Rice.

Legumes Considered Kitniyot

Lentils, Chickpeas, Beans (white, red, black, green, etc.), Fava beans (broad beans), Green peas, Alfalfa, Lupin beans.

Spices and Other Kitniyot-Based Ingredients

Cumin, Fenugreek, Grass pea, Mustard, Black pepper / White pepper / Grey pepper (some authorities include them), Sesame seeds (including sesame oil), Saffron (if mixed with other ingredients).

Nuts and Other Products Affected by Kitniyot Status

Peanuts (some authorities permit, others prohibit), Glucose (if derived from corn), Certain vegetable oils derived from Kitniyot.



Important Note: Many processed foods contain Kitniyot derivatives and require reliable kosher certification for Pessah.

Why Were Kitniyot Prohibited?

1. **Risk of Mixing with Hamets** – Grains such as wheat, barley, oats, rye, and spelt can easily become mixed with Kitniyot during harvesting or storage.
2. **Confusion with Hamets** – Some Kitniyot can be ground into flour, resembling Hamets products.
3. **Similar Cooking Methods** – Certain Kitniyot-based dishes resemble Hamets-based ones, leading to possible mistakes.

Special Cases and Exceptions

- For the sick, infants, and pregnant women, Kitniyot may be permitted with rabbinic guidance.
- Quinoa – Some rabbis allow it, others require triple-checking to ensure no grain contamination, while others prohibit it entirely.

Sephardic Customs Regarding Kitniyot

- Some Sephardic communities permit certain Kitniyot but prohibit rice.
- Others allow all Kitniyot but require careful inspection before consumption.
- Even when Kitniyot are permitted, they must be carefully checked, especially rice, which must be examined three times to ensure no grain contamination.
- A Sephardi guest at an Ashkenazi home should respect the host's custom and refrain from bringing Kitniyot into the house.

Sephardim in Israel: Can They Change Their Minhag?

In the Diaspora, certain Moroccan, Tunisian, and other communities adopted stringencies by refraining from consuming certain Kitniyot.

However, upon arriving in Eretz Yisrael, Rabbi Yosef Caro, author of the Shulchan Aruch, ruled that they may change their custom and consume legumes without concern.

Rabbi Tzvi Ashkenazi (Chacham Tzvi) famously said:

"May Hashem grant that the Matzah I eat at the Seder be as kosher as the rice and legumes eaten by our Sephardic brothers on Pessah."

Mixed marriages and newlyweds

- A newly married Sephardi whose family avoided Kitniyot may adopt the custom of consuming them without requiring formal annulment of the previous minhag.
- An Ashkenazi woman married to a Sephardi may follow her husband's custom and eat rice.
- A Sephardi woman married to an Ashkenazi should not cook rice at home but may eat it at her parents' home.

Guests during Pessah

- An Ashkenazi guest at a Sephardi home should avoid eating Kitniyot, but may eat foods prepared in utensils that previously contained Kitniyot.
- A Sephardi guest at an Ashkenazi home should respect the household's custom and should not bring Kitniyot.

Are Kitniyot Derivatives Permitted?

- Some poskim (Halachic authorities) allow Kitniyot derivatives for Ashkenazim when they are no longer in their original form (e.g., refined oils).
- However, the widespread Ashkenazi custom is to avoid them completely.
- Additives like cornstarch or glucose derived from corn may pose a problem.

Differences Between Israel and the Diaspora

- In Israel, some Ashkenazim are more lenient regarding products that contain trace amounts of Kitniyot.
- In Europe and the U.S., the prohibition is generally stricter

Specific Cases

- Palm oil is permitted, though it is sometimes mistaken for a Kitniyot-based oil.
- Cocoa is not considered Kitniyot, but requires proper Pessah certification.

Conclusion

Observing the dietary laws of Pessah is a deep spiritual commitment, reinforcing our connection to our heritage and Jewish identity. Following Halacha and the customs of our ancestors is a way of preserving our tradition and remembering Yetziat Mitzrayim (the Exodus from Egypt).

For any questions, consult your local orthodox rabbi to ensure you are following the laws and customs of Pessah properly.



PESSAH CLEANING

A PRACTICAL & CLEAR GUIDE

Spring cleaning is NOT Pessah cleaning!

Some families start cleaning as early as Chanukah, but let's be clear: dust is not Hamets, and your children are not the Korban Pessah! The goal is to eliminate any Hamets that could be eaten or provide benefit during Pessah—not to scrub every inch of the house.

Be diligent, but don't overdo it

The Arizal teaches that one who avoids even the smallest amount of Hamets on Pessah is protected from sin all year. That's a great reason to be careful, but it doesn't mean you need to repaint the house or deep-clean the curtains.

What you MUST do:

- Sell all Hamets, including crumbs you might find after Yom Tov
- Clean surfaces that come in contact with food: tables, countertops, kitchen drawers
- Sweep and vacuum dining areas, and empty the vacuum bag
- Wash the floors before Bedikat Hamets (no need to make them sterile!)
- Invest in Pessah-only dishes and utensils—less cleaning in future years!
- For hard-to-reach areas, use a strong cleaner to render any Hamets inedible

What you should NOT do:

- Sort through clothes, paperwork, or old letters—this can wait until after Pessah
- Wash walls, curtains, and windows—unless someone smeared cookies on them
- Scrub every corner of the couch or blinds with a toothbrush
- Clean like a hospital sterilization unit—a regular cleaning is enough

Delegate & Organize

Pessah cleaning is a team effort! Get the whole family involved—assign tasks to the kids, and ask your husband to take care of certain areas. A well-planned effort means less stress for everyone.

Remember: Pessah is about freedom, not slavery!

Prepare wisely and celebrate joyfully. Do what's necessary, but don't exhaust yourself. A meaningful, lively Seder is far more important than a spotless home!





LE RABBINAT

KASHERING THE KITCHEN

HAGALA

This process involves using boiling water, that is, immersing the utensil to be purified in boiling water contained in a vessel filled to the brim and kept on maximum heat, in order to rid it of traces of leaven that have penetrated it under the action of water or boiling liquid. This applies to pots, pans, metal serving dishes, knives, forks, spoons, etc...

LIBOUNE

Consequently, utensils used over fire that have absorbed leaven through fire, such as metal oven grates, skewers used for grilling, etc., must be "kashered" by fire, which involves burning them directly with a torch (liboune gamour), with the iron heated to the point of sparking. This process is known as Liboune Gamour.

DISHES, UTENSILS, AND COOKWARE

The dishes and utensils that are used throughout the year are leavened, therefore, they cannot be used during the Passover holiday. Leavened dishes should be stored away to keep them out of reach during the holiday to avoid confusion or being misled. It is obligatory to either acquire the dishes customarily used for Passover or to buy new ones.

Generally, before cleaning and kashering, it is imperative to leave the household appliance, utensil, or container unused for 24 hours before kashering.

THE STOVE

Every part of the stove must be meticulously cleaned with detergent, then left unused for 24 hours, and then kashered by boiling water (hagala) on the burners while each burner is

lit at the maximum temperature for 1 to 2 hours.

Although hagala, when done correctly, accomplishes kashering, for precaution, it is preferable to cover it with aluminum foil.

CERAMIC STOVE TOP

All parts and corners (including control knobs) must be meticulously cleaned with detergent, left unused for 24 hours, and then boiling water (keli rishon) should be poured over the entire cooking surface, followed by lighting each burner at the maximum temperature for 1 to 2 hours.

THE OVEN

The oven must be meticulously cleaned with suitable products to remove any traces of food that may have accumulated in corners and crevices. Once cleaned and dry, it should





be heated to the highest temperature for one to two hours.

SELF-CLEANING OVEN

Leave the grates inside the oven (additional grates can be added) and run a self-cleaning cycle, which is considered liboun gamour.

SHABBAT HOT PLATE

Firstly, clean and scrub the hot plate thoroughly. Then, pour boiling water from a boiling pot (keli rishon) onto the hot plate and subsequently cover it with aluminum foil.

REFRIGERATOR AND FREEZER

Ensure to remove glass shelves, bins, and all compartments for cleaning with soapy water, including rubber door seals and parts with slots. Vinegar and baking soda are natural and excellent alternatives for a chemical-free cleaning, leaving no residue behind.

The freezer should be defrosted for easier and more effective cleaning of walls, sides, rubber seals, and bins, which should also be washed with soapy water. To avoid placing leavened food in it at the last moment, it is advisable to cover it with aluminum foil whenever possible, as a reminder that it is kosher for Passover.

DISHWASHER

Initially, clean the dishwasher with a

detergent suitable for its capacity, leave it unused for 24 hours, then run it with empty soap at a very high temperature to allow the steam to remove any potential leaven that may be present. It is advisable to repeat the same process a second time. Beforehand, ensure that the bottom of the dishwasher is free of residue.

STAINLESS STEEL OR ENAMELED SINK

After thoroughly cleaning it 24 hours before kashering, and ensuring not to pour hot water from a leavened vessel, spray the entire sink surface, including the drainboard, faucet, and faucet strainer, with boiling water from a pot (keli rishon) that has not been used for the last 24 hours. If using an electric kettle, it is recommended to pour its contents directly into the sink, faucet, etc. Afterward, rinse with cold water.

WORK SURFACE

In Marble, Granite, Ceramic, or any other surface

it should be scrubbed in every corner and washed with soap. After cleaning without use for 24 hours before kashering, the work surface should be dry, and boiling water from the pot in which it was boiled (keli rishon) should be poured over the entire surface, followed by pouring cold water. Many people cover their pre-kashered work surface for added safety.



Name of the utensil or material	Kashering Guide
SILVER	<u>If used as a secondary utensil (Kli Sheni)</u> , pour boiling water over it from a primary utensil (Kli Rishon) . <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
METAL OR PLASTIC PLATES	Verser de l'eau bouillante d'un Kéli Rishone
PRESSURE COOKER	Hagalah
BAKELITE (pot handle)	Hagalah if used over fire. <u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over it. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
SCALE	Careful cleaning.
BABY BOTTLE	Pour boiling water from a Kli Rishon onto the bottle after thorough cleaning.
WOOD	Pour boiling water from a Kli Rishon over the utensil. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water
BREAD BOX	Wash and rinse with cold water.
ELECTRIC KETTLE	Wash and rinse with cold water if only used to heat water. If used for anything other than heating water, descale thoroughly, fill with water, boil, or pour boiling water from a Kli Rishon until it overflows.
GLASS BOTTLE	Wash and rinse with cold water.
PLASTIC BOTTLE	<u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over it. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.

QUESTIONS: 514.880.9395





Name of the utensil or material	Kashering Guide
MILK BAG JUG	Wash and rinse with cold water.
SPIT (for grilling)	Liboune
TOOTHBRUSH	Wash and rinse with cold water, ensuring no food residue remains. <i>Preferably reserve a special toothbrush for Pessach.</i>
STOVE BURNERS	Clean thoroughly, then perform Hagalah . If boiling water from a Kli Rishon was poured over, it is retroactively valid.
RUBBER	<u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over it. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
NUTCRACKER	Wash and rinse with cold water.
METAL POT	Hagalah
ASHTRAY	Careful cleaning.
CANDELABRUMM	Wash and rinse with cold water.
METAL KIDDUSH CUP	Wash and rinse with cold water.
KNIFE	Hagalah. <i>Preferably have knives reserved for Pessach.</i>
CRYSTAL	Wash and rinse with cold water.
SPOON	Immerse in a Kli Sheni.in a Kli Sheni.
DURALEX	Wash and rinse with cold water.

QUESTIONS: 514.880.9395



Name of the utensil or material	Kashering Guide
ENAMEL	Hagalah. <i>It is recommended to immerse the utensil three times consecutively in boiling water</i>
SINK	Pour boiling water from a Kli Rishon.
IRON	Hagâla if used on the fire <u>If used as a Kéli Shéni</u> : pour boiling water from a Kéli Rishon onto the utensil. <u>If used cold</u> : Wash and rinse with cold water.
OVEN	Clean very carefully with a suitable detergent, wash, rinse , do not use for 24 hours, then heat for 1 or 2 hours at the maximum temperature .
STOVETOP GRATE	Clean thoroughly, then perform Hagalah If boiling water from a Kli Rishon was poured over, it is retroactively valid. <i>Preferably wrap them in aluminum foil.</i>
OVEN OR BARBECUE RACKS	Liboune Gamour
TOYS	Wash and rinse with cold water. S'abstenir de les utiliser s'ils ont des interstices difficiles à nettoyer
SHABBAT KETTLE (KOUMKOUM)	Hagalah : if Hamets was placed on it.
BOOKS	Check for the absence of Chametz if intended for table use. Not necessary to check if not intended for table use. Those used at the table all year should not be used during Pessach (e.g., Birkonim).

QUESTIONS: 514.880.9395





Name of the utensil or material	Kashering Guide
LADLE	Hagalah
MICROWAVE	Do not use during Pessach if food was reheated uncovered. If cleaned thoroughly, then a plate filled with water and powerful detergent was boiled inside, it is retroactively valid. Always cover food placed inside during Pessach. If it has electric resistors, kasher it like a regular oven.
MIXER, BLENDER, FOOD PROCESSOR	Disassemble and clean all parts. <u>If the bowl is metal</u>, pour boiling water over it if used hot and wash with cold water if used cold. <u>If the bowl is glass</u>, wash with cold water regardless of how it was used during the year. <u>For the blades</u>, perform Hagalah.
CAKE MOLD	Liboune
PLASTIC TABLECLOTH	Clean, then pour hot water from a Kli Sheni over the tablecloth. <u>If there's a concern of usage with Chametz</u>, pour hot water from a Kli Rishon over the tablecloth if it is thick enough to withstand the temperature without damage; otherwise, do not use.
FABRIC TABLECLOTH	Wash at a high temperature (60 degrees Celsius).
BONE UTENSILS	<u>If used over fire</u>, perform Hagalah. <u>If used as a Kli Sheni</u>, pour boiling water from a Kli Rishon over the utensil. <u>If used cold</u>, wash and rinse with cold water.
CAN OPENER, BOTTLE OPENER	Wash and rinse with cold water.

QUESTIONS: 514.880.9395



Name of the utensil or material	Kashering Guide
PICNIC BASKET	Wash and rinse with cold water
STRAINER	Reserve a strainer for Pessach use.
STONE	<u>If used over fire</u> , perform Hagalah . <u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over the utensil. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
MORTAR	<u>If used over fire</u> , perform Hagalah . <u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over the utensil. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
COUNTERTOPS IN MARBLE, WOOD, TILE, RESIN, GRANITE	Clean thoroughly and pour boiling water from a Kli Rishon over the surfaces. <i>It's recommended to cover them with aluminum foil.</i>
SHABBAT ELECTRIC PLATE	Clean thoroughly , then pour boiling water from a Kli Rishon over it. <u>If bread was placed directly on it</u> , wrap it in thick aluminum foil.
PLASTIC	<u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over the utensil. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
OVEN TRAY	Use trays reserved for Pessach.
METAL TRAY	<u>If used as a Kli Sheni</u> , pour boiling water from a Kli Rishon over it. <u>If used cold</u> , wash and rinse with cold water.
GLASS TRAY	Wash and rinse with cold water.

QUESTIONS: 514.880.9395





JAM / JELLY / PRESERVES

Requires Pessach

Certification

KASHA

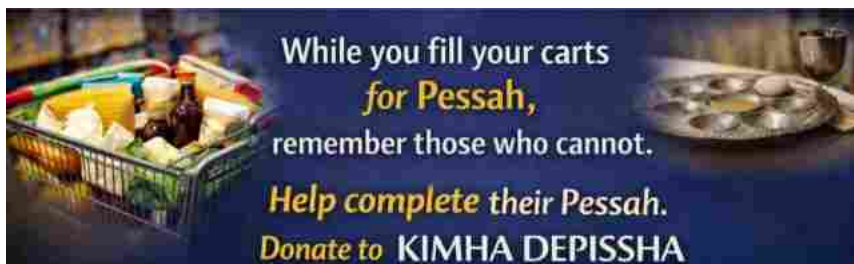
Kitnyot

Permitted for those who consume Kitniyot.

KETCHUP

Requires Pessach

Name of the utensil or material	Kashering Guide	Certification
LACTAID CAPLETS, DROPS, TABLETS		Permitted if purchased before Pessach for Sephardim
LACTIC ACID	Conditions	If it appears in a product that is
HANDLES OF UTENSILS	Kashered in the same manner as the utensil itself.	kasher year-round, it is of plant origin and does not pose a problem.
LAXATIVE PORCELAIN	No kashering possible if used hot.	The following brands are acceptable for Pessach: Metamucil Original Coarse, Life Laxatif
LEGUMES - DRY	If used cold for a short duration, wash and rinse with cold water.	If contents remained for at least 24 hours, fill with water and wash three times in succession for 24 hours when purchasing them in sealed packages in their dry state, it is necessary to carefully inspect them—three times rather than once—to ensure that none of the five chametz grains have accidentally been mixed in, as discussed in the section on Kitniyot.
TRASH BIN	Wash and rinse with cold water.	The following brands are acceptable for Pessach: Real Lemon Lemon Juice
REMOVABLE DENTAL PROSTHESIS	Wash and rinse with cold water, ensure thorough cleaning and checking of crevices.	Permitted for those who consume Kitniyot.
LYE JUICE	Wash and rinse with cold water.	Caution: Licorice candy is chametz.
REGRIGERATOR LENTILS	Clean thoroughly, then wash and rinse with cold water.	The following brands are acceptable for Pessach: Real Lime Lime Juice
SALTSHAKER LICORICE	Wash and rinse with cold water.	All natural and Kosher with OU certification is permitted for Pessach.
LIME JUICE TABLE	Pour hot water from a Kli Rishon over the table.	If concerned about damaging it this way, clean thoroughly and cover with a tablecloth.
MAPLE SYRUP	If it was used all year with a tablecloth, it's not necessary to kasher but cover with a tablecloth reserved for Pessach.	Requires Pessach Certification
MARGARINE	Wash and rinse with cold water, ensuring no flour remains.	Preferably use one reserved for Pessach.
WATER		
MAYONNAISE		



VIN

Doit être certifié
Kasher pour Pessah

VINAIGRE

Doit être certifié
Kasher pour Pessah

VINAIGRE DE CIDRE DE
POMME

Doit être certifié
Kasher pour Pessah

VITAMINES

Conditions

Il est préférable qu'elles soient kasher à l'année pour Pessah.

VODKA

Conditions

Consulter une autorité rabbinique.

La plupart des vodkas sont distillées à partir de blé et ne sont donc pas permises.

Se référer à la liste des boissons alcoolisées pour les options approuvées.

VOLAILLE CRUE

Permis

It only used to keep water, wash and rinse with cold water, necessity of certification spéciale.

OIL CLOTH

Cela signifie que si vous avez de la volaille crue, vous pouvez la consommer à Pessah sans devoir acheter de nouvelles provisions spécialement pour Pessah.

GLASS

Wash and rinse with cold water.

For all Questions contact the

Rav au 514-738-1004

WHISKY

Hamets

Les viandes transformées doivent être certifiées Kasher pour Pessah, car elles contiennent de nombreux ingrédients. Hamets, donc interdit.

YOGOURT

Doit être certifié
Kasher pour Pessah

RAPPEL : Vendez votre Hametz

**Vous pouvez le faire
facilement en ligne !**



TEVILAT KEILIM

IMMERSING UTENSILS IN A MIKVAH

Most utensils that come into contact with food—such as glassware, plates, forks, and kettles—if made by or previously owned by a non-Jew, must be immersed in a mikvah before use.

If one mistakenly used an unimmersed utensil, the food remains permissible but should be removed from the utensil as soon as possible.

Preparation Before Immersion

1. Remove all labels and stickers.
2. Clean off any rust or glue residues.
3. Wet your hands before reciting the blessing.
4. Recite the blessing (when required):

בָּרוּךְ אַתָּה ה' אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו וְצִוָּנוּ
עַל טְבִילַת כֵּלִי(ם).

Baruch Atah Hashem, Elokeinu Melech HaOlam,
Asher Kid'shanu B'mitzvotav V'tzivanu Al Tevilat
Keli(m).

5. Completely submerge the utensil in the water in one motion—partial immersion is invalid.
6. Do not speak until all required immersions are completed.

Special Cases

Porcelain

- If only the outside is glazed. No immersion required.

- If only the inside is glazed then immerse without a blessing.
- If both inside and outside are glazed then immerse with a blessing.

Electric Kettle

- If the inside is metal then immerse with a blessing.
- If the inside is not metal then immerse without a blessing.

Exempting Electrical Appliances from Immersion

Since immersing electric appliances can be complicated, there are two ways to exempt them:

- Transfer of Ownership – Give the item as a gift to a non-Jew, then borrow it back for use.
- Disassembly by a Jewish Technician – A professional Jewish electrician disassembles and reassembles the appliance, making it exempt.



TRAVELER'S GUIDE FOR PESSAH

Are you traveling for Pessah? Whether you're leaving home well before the holiday or staying at a hotel, here's what you need to know to prepare properly — both practically and halachically.

IF YOU ARE LEAVING YOUR HOME FOR Pessah

LEAVING MORE THAN 30 DAYS BEFORE Pessah (and not returning before the end of the holiday)

Bedikat Hamets (search for Hamets) is not required. You must sell your Hamets.

You must recite Kal Hamira (nullification of Hamets) before the deadline for owning Hamets on the eve of Pessah, before the fifth halachic hour.

LEAVING WITHIN 30 DAYS BEFORE Pessah (after Purim)

Bedikat Hamets is required, even if you are leaving before the holiday.

It must be done the night before your departure, using a candle or flashlight. No blessing is recited.

You may appoint a Shaliah (agent) to perform the bedika on your behalf on erev Pessah.

Although it is technically permissible to sell the entire home to avoid the bedika, it is preferable to personally fulfill the mitzvah. If in doubt, consult your rabbi.

It is important to thoroughly clean your home before leaving, in case unexpected circumstances force you to return.

Don't forget: Sell your Hamets.

Recite Kal Hamira before the deadline on erev Pessah (before the fifth hour).

AT YOUR DESTINATION (HOTEL, RENTAL, ETC.)

On the night of the 13th of Nissan, perform Bedikat Hamets in your room (in 2026, this will be Tuesday night March 31st, 2026).

If you brought Hamets with you: recite the blessing.

If you did not bring any Hamets: do not recite the blessing, but the search is still required.

When selling Hamets:

Make sure the sale is finalized before the local deadline for owning Hamets (according to your time zone).

Ensure that the Hamets is only bought back after Pessah ends, in the location where you are staying.

USING THE HOTEL ROOM

Do not use any of the utensils provided in the room or suite unless they are clearly marked Kosher for Pessah.

Bring with you: Disposable utensils, a Kosher for Pessah knife, previously immersed in a mikveh if necessary.

If you need to place food on the countertop, Kosherize it if possible and cover it with aluminum foil.

FLYING DURING Pessah

Request a meal that is certified Kosher for Pessah.

Make sure the double-wrapping of the hot meal is intact and not pierced (this applies year-round).

Avoid hot drinks and assume that cold drinks are not Kosher for Pessah unless clearly labeled.

CANDLE LIGHTING IN THE HOTEL

In most hotels, candles are lit in the communal dining area.

Be sure to light on time — it's easy to lose track of time while traveling.

A FINAL WORD

Traveling during Pessah can be a beautiful experience, but it requires serious halachic preparation. With proper planning, you can celebrate the holiday fully — in joy and in kashrut.

We wish all travelers a joyful, kosher, and meaningful Pessah.

Chag Pessah Kosher veSameach!



SHOPPING FOR PESSAH

WHAT YOU NEED TO KNOW!

As Pessah approaches, meticulous preparation is essential—especially when it comes to grocery shopping. It's not enough for a product to be Kosher year-round; it must specifically be certified Kosher for Pessah under strict and reliable rabbinic supervision.

Even the smallest trace of Hamets makes food prohibited, and hidden ingredients can turn an otherwise permissible item into something off-limits. It is crucial to check every product carefully, especially processed foods that may contain Hamets in unexpected forms.

FRESH PRODUCE, MEAT & FISH: WHAT'S ALLOWED?

Fresh fruits, vegetables, meat, and fish are permitted on Pessah as long as they have not come into contact with Hamets.

BE AWARE OF KITNIYOT & DRIED LEGUMES!

Many communities do not consume Kitniyot (such as rice, corn, chickpeas, beans, and peas). Each family should follow its own tradition regarding these foods.

Frozen vegetables: They can be used on Pessah if purchased before the holiday and soaked in water to ensure they contain no forbidden substances.

PROCESSED FOODS: EXTRA CAUTION REQUIRED!

Only buy processed foods that are certified Kosher for Pessah under a reputable rabbinic authority. Standard Kosher certification is not sufficient, as many everyday products contain grain-based additives (such as starch, thickeners, yeast extracts, or flavorings), which can make them Hamets.

Without proper rabbinic supervision, these products must be considered Hamets and are strictly forbidden

on Pessah.

PRODUCTS THAT ARE 100% FORBIDDEN

The following foods are considered absolute Hamets and must be completely avoided:

- Bread, cakes, cookies, cereals, pasta
- Beer, whiskey, and certain vodkas
- Anything containing leavened grains or fermented cereals

BABY FOOD & FORMULA: WHAT'S PERMITTED?

Even babies must follow Pessah laws! If an infant requires formula, it may be used as long as it contains no grain-based ingredients and has proper Kosher for Pessah certification. If uncertain, consult a rabbi for guidance.

SUMMARY: HOW TO SHOP SMART FOR Pessah

- Always check for a reliable Kosher for Pessah certification.
- Prefer fresh, unprocessed foods to minimize the risk of hidden Hamets.
- Follow family customs regarding Kitniyot and other communal restrictions.
- Avoid anything that is Kosher year-round but lacks Pessah certification.
- Completely refrain from foods containing leaven or fermented grains.

By being vigilant with our Pessah shopping, we ensure that we fulfill the mitzvot of the holiday properly and celebrate it in purity and holiness.



KOSHER PRODUCT GUIDE FOR PESSACH 2026

List of Approved Products for Pessach

As a rule, despite what is written here, it is always wise to check the ingredient list, even for products we approve, in case they contain any of the five grains.

This list applies only for the year 2026

Arranged in alphabetical order

Product	Status	Guidance
ALCOHOL	Permitted	Rubbing alcohol (Isopropyl) and all hand sanitizers like Purell
ALCOHOLIC BEVERAGES	Requires Pessach Certification	Beer and whiskey are chametz and therefore forbidden on Pessach; most vodkas are also chametz. See the list of alcoholic beverages.
ALMOND FLOUR	Requires Pessach Certification	
ALMOND POWDER	Requires Pessach Certification	
ALMONDS	Permitted	Must be raw, unsalted, unroasted, and in their natural state.
ALUMINUM	Permitted	Molds, utensils, and aluminum foil are kosher for Pessach.
APPLE CIDER VINEGAR	Requires Pessach Certification	
APPLE JUICE	Requires Pessach Certification	
APPLE SAUCE	Requires Pessach Certification	
BABY CEREALS	Conditions	All baby cereals are chametz. Rice-based cereals require kosher for Pessach certification (for those who eat rice on Pessach).
BABY FOOD	Requires Pessach Certification	
BABY FORMULA	Requires Pessach Certification / Conditions	The following baby formulas are produced in chametz-free facilities and are acceptable when bearing the OU. They are kitniyot and should be prepared with designated utensils (for ashkenazim). Enfamil, Enfapro, Isomil, Kirkland Signature, Life Brand, Nestle Good Start, Next Step, Parent's Choice, President's Choice, Similac
BAKING POWDER	Requires Pessach Certification	
BAKING SODA	Permitted	It is preferable to open a new box for Pessach.



BEER	Hamets	
BIRD FOOD	Requires Pessach Certification	Ensure that the ingredients do not contain any of the five chametz grains. Replace with sunflower seeds or entrust it to a
BUCKWHEAT	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
BUTTER	Requires Pessach Certification	
CANDY	Requires Pessach Certification	
CARBONATED WATER	Conditions	Unflavored seltzer that are kosher year-round are permitted without the Kosher for Pessach
CARROTS - CANNED	Requires Pessach Certification	
CASHEW AND ALMOND BUTTER	Requires Pessach Certification	
CAT & DOG FOOD	Hamets	Ensure that the ingredients do not contain any of the five
CHEESE	Requires Pessach Certification	
CHICKPEAS	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
CHOCOLATE	Requires Pessach Certification	
CHOCOLATE MILK	Requires Pessach Certification	
CIGARETTES	Permitted	Permitted, even though the adhesive used contains chametz.
CIGARETTES - E-CIG (VAPES)	Hamets	Some may contain chametz-based flavors and alcohol.
COCOA POWDER	Permitted	100% pure unsweetened cocoa powder is permitted
COCONUT MILK	Requires Pessach Certification	
COCONUT OIL	Permitted	
COCONUT SHREDDED (SWEETENED & TOASTED)	Requires Pessach Certification	
COCONUT SHREDDED (UNSWEETENED)	Permitted	
COFFEE CAPSULES	Requires Pessach Certification / Conditions	Non-flavored, non-decaffeinated capsules that bear the OU kosher certification are Kosher for
COFFEE DECAFFEINATED	Requires Pessach Certification / Conditions	Decaffeinated coffee will require a Kosher for Pessach seal. Except for Maxwell House instant decaffeinated coffees, which are acceptable for Pessah.
COFFEE FLAVORED	Requires Pessach Certification	

COFFEE UNFLAVORED	Requires Pessach Certification / Conditions	Pure, unflavored coffee beans is Kosher for Pessach. Instant coffee brands Folgers, Maxwell House, Nescafé Gold, and Nescafé Taster's Choice , which bear a year-round Kosher symbol, are Kosher for Pessach. Nescafé Rich is not Kosher for Pessach.
CORN	Kitnyot	Permitted for those who consume kitniyot.
COSMETICS	Permitted	All cosmetics, including lipstick, are permitted for Sephardim. They fall under "nifsal méakhilat hakélève."
CRANBERRIES - DRIED	Requires Pessach Certification	
DATES - DRIED	Requires Pessach Certification	
DATES - FRESH	Permitted	Fresh dates in their natural state, not dried, are permitted.
DENTAL FLOSS	Conditions	All unwaxed dental floss is permitted.
DEODORANT	Permitted	
DETERGENTS AND CLEANING PRODUCTS	Permitted	All are allowed for Pessach, as anything unfit for a dog's consumption is not considered chametz.
EGG - PEELED	Requires Pessach Certification	
EGG - WHITES	Requires Pessach Certification	
EGGS - RAW	Permitted	
FISH - CANNED	Requires Pessach Certification	
FISH - SMOKED	Requires Pessach Certification	
FISH - FRESH	Permitted	Permitted for Pessach in their natural state without requiring a special certification. This means that if you have raw fish in your freezer, you can consume it for Pessach without any issue and do not need to purchase fish specifically for Pessach.
FISH - FROZEN	Conditions	The following brands are acceptable for Pessach: Kirkland Signature Frozen Boneless Farmed Atlantic Salmon
FISH - GROUND	Conditions	Should only be purchased from a fish store with Kashrut certification.

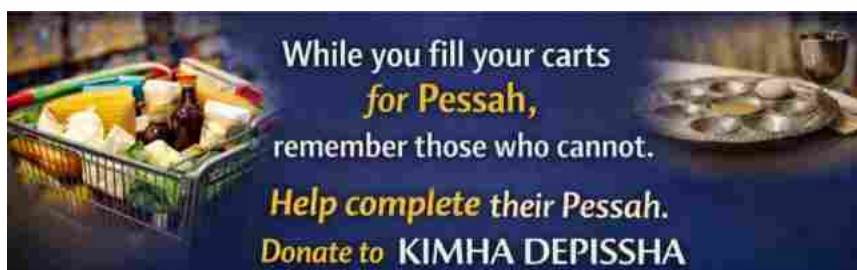


FISH FOOD	Hamets	Ensure that the ingredients do not contain any of the five chametz grains or entrust it to a non-Jew for Pessach.
FLAXSEED	Kitnyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
FOOD COLORING	Requires Pessach Certification	
FROZEN VEGETABLES AND LEGUMES	Requires Pessach Certification / Conditions	All brands that are certified kosher year-round (OU etc.) are permitted without a special Pessach label for Sephardim and should be purchased before Pessach. Ex: peas, carrots, artichokes, potatoes, chickpeas, green beans, corn, lentils, white beans, and all other legumes, unless the ingredients indicate the addition of flour. Salt and sodium chloride are not considered chametz for Sephardim. It is essential to ensure that the ingredients do not mention any of the five chametz grains.
FRUIT - CANNED	Requires Pessach Certification	
FRUIT - FROZEN	Conditions	Frozen unsweetened without additives are permitted without Pessach Certification
FRUIT JUICE	Requires Pessach Certification	
FRUITS - DRIED	Requires Pessach Certification	They must bear the Kosher for Pessach certification especially when they are packaged. Almonds, dates, peanuts in shell, walnuts, and pistachios are permitted for Pessach without Pessach Certification, provided they are in their natural state, raw, unsalted, and unroasted.
GARLIC - FRESH	Permitted	In their natural state
GARLIC - PEELED	Requires Pessach Certification	
GREEN BEANS	Kitnyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
GUM	Requires Pessach Certification	
HONEY	Permitted	Permitted in a new container with year-round kosher certification.
ICE CREAM / SHERBERT	Requires Pessach Certification	





JAM / JELLY / PRESERVES	Requires Pessach Certification	
KASHA	Kitniyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
KETCHUP	Requires Pessach Certification	
LACTAID CAPLETS, DROPS, TABLETS	Permitted	Permitted if purchased before Pessach for Sephardim
LACTIC ACID	Conditions	If it appears in a product that is kosher year-round, it is of plant origin and does not pose a problem.
LAXATIVE	Permitted	The following brands are acceptable for Pessach: Metamucil Original Coarse, Life Laxatif de fibres à texture originale, Life Clearly Fibre, and RestoraLAX
LEGUMES - DRY	Kitniyot	Permitted for those who consume Kitniyot. When purchasing them in sealed packages in their dry state, it is necessary to carefully inspect them—three times rather than once —to ensure that none of the five chametz grains have accidentally been mixed in, as discussed in the section on Kitniyot.
LEMON JUICE	Requires Pessach Certification/ Conditions	The following brands are acceptable for Pessach: ReaLemon Lemon Juice
LENTILS	Kitniyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
LICORICE	Hamets	Caution: Licorice candy is chametz.
LIME JUICE	Requires Pessach Certification/ Conditions	The following brands are acceptable for Pessach: ReaLime Lime Juice
MAPLE SYRUP	Conditions	All natural and Kosher with OU certification is permitted for Pessach.
MARGARINE	Requires Pessach Certification	
MATSA	Requires Pessach Certification	
MAYONNAISE	Requires Pessach Certification	



SCAN HERE



MEAT - RAW	Permitted	Permitted for Pessach in their natural state, without the need for special certification. This means that if you have raw meats in the freezer, you can safely consume them for Pessach without needing to buy new supplies specifically for Pessach. Processed meats must be certified Kosher for Pessach, as they contain many ingredients.
MEDICATIONS	Conditions	The general rule is that any pill that has no taste and is swallowed is permitted for Sephardim without needing a Kosher for Pessach certification. Anything that dissolves in the mouth and has a taste—such as syrups, tablets, and vitamins—as well as anything that is chewed or drunk, requires Kosher for Pessach certification. It is advisable to ask a doctor to prescribe Kosher for Pessach medications, as most common medications are now readily available in this form. Eye drops, ear drops, nasal drops, suppositories, ointments, and creams (only for external use outside the mouth area) are permitted. For vitamin supplements, one should consult a competent rabbinic authority before using them.
MILK - ALMOND	Requires Pessach Certification	Must be certified Kosher for Pessach. Except for the brand Blue Diamond Almond Breeze Original Unsweetened which is Kitniyot permitted for Sephardim as well as for Ashkenazi infants and those who are ill.
MILK - COW	Permitted	Preferably with kosher for Pessach certification. If unavailable, buy before Pessach.
MILK - LACTAID	Conditions	Purchase before Pessach
MILK - RICE	Requires Pessach Certification	
MILK - SOY	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
MODELING CLAY	Hamets	Caution: Modeling clay is chametz.

MOUTHWASH	Permitted	Listerine and Scope are permitted.
MUSTARD	Requires Pessach Certification	Permitted for those who consume Kitniyot.
NUTELLA	Requires Pessach Certification	Permitted for those who consume kitniyot.
NUTRITIONAL SUPPLEMENTS	Permitted	Should be purchased before Pessach for those who need them. Permitted Products: Boost – High Protein, Glucose Control, Nutritional Pudding, Plus. Ensure – All flavors, shakes, liquids, and powders with OU certification (year-round), except for nutrition bars. Fibersource HN, Glucerna – All flavors, shakes, liquids, and powders with OU certification (year-round), except for nutrition bars. Nepro Vanilla Vital Jevity – In powder or liquid form. Pedialyte – All flavors. Pediasure – All flavors, shakes, liquids, and powders with OU certification (year-round), except for nutrition bars.
NUTS	Permitted	Nuts are permitted without certification in their natural state. Peanuts are considered Kitniyot.
OIL - CANOLA	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
OIL - EXTRA VIRGIN OLIVE	Permitted	Extra-virgin olive oil is permitted for everyone without a Kosher for Pessach label.
OIL - OLIVE	Requires Pessach Certification	
OIL - SPRAY (e.g., PAM)	Requires Pessach Certification	
OILS - VEGETABLES	Requires Pessach Certification	
PAPER TOWELS & NAPKINS	Permitted	
PEANUTS	Kitniyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
PEAS	Kitniyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
PERFUME	Permitted	All perfumes are permitted for Sephardim.
PICKLES	Requires Pessach Certification	
PLASTIC	Permitted	Does not require kosher certification for Sephardim.

POPCORN	Kitnyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
POPPY SEEDS	Kitnyot	Permitted for those who consume Kitniyot.
POTATOE CHIPS	Requires Pessach Certification	
POULTRY - RAW	Permitted	Permitted for Pessach in their natural state, without the need for special certification. This means that if you have raw poultry you can safely consume them for Pessach without needing to buy new supplies specifically for Pessach. Processed meats must be certified Kosher for Pessach , as they contain many ingredients.
QUINOA	Conditions	Some consider quinoa kitniyot , while others do not . Those who permit it should carefully inspect it before consumption, as it may be mixed with chametz grains. It should be checked three times, similar to rice. Consult a rabbinic authority.
RAISINS - DRIED	Requires Pessach Certification	
RICE	Kitnyot	For those who consume rice, it is important to conduct a thorough inspection three times to ensure that none of the five forbidden chametz grains, as mentioned in the Kitniyot section of this pamphlet, have accidentally mixed in. Some have the custom of consuming only rice that is certified Kosher for Pessach, while others rely on dry rice that has been carefully checked and washed before cooking. As with all Pessach customs, one should follow their family tradition and the guidance of their Rav.
RICE - WILD	Kitnyot	See Rice
SAFFRON	Permitted	
SALT - HIMALAYAN PINK SALT	Permitted	Without additives
SALT - IODIZED	Requires Pessach Certification	
SALT - NON IODIZED	Permitted	
SALT - SEA SALT	Permitted	
SARDINES	Requires Pessach Certification	
SESAME SEEDS	Kitnyot	Permitted for those who consume kitniyot.



SHAMPOO	Permitted	Permitted as it falls under "nifsal meachilat hakelev" (unfit for consumption by a dog).
SHOE POLISH	Permitted	Permitted as it falls under "nifsal meachilat hakelev" (unfit for consumption by a dog).
SNOW PEAS	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
SOAP	Permitted	All soaps are permitted for Sephardim, as they fall under the category of nifsal meachilat hakelev (unfit for consumption by a dog).
SODA STREAM	Conditions	Unflavored is permitted for Pessach.
SOFT DRINKS	Requires Pessach Certification	We allow certain soft drinks containing Kitniyot for Sephardim, provided they have the "Kosher for Pessach" seal.
SOUP CONSOMMÉ	Requires Pessach Certification	
SOYBEANS	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
SPICES	Conditions	All spices that are natural (pure and without any additives) are Kosher for Pessach. The following spices, when pure and without any additives, are Kosher for Pessach: Paprika, pepper, nutmeg, cinnamon, ground mace, saffron, garlic powder, onion powder. However, cumin and black pepper require a Kosher for Pessach certification. For kitniyot spices that are certified Kosher for Pessach, and bear a Kosher for Pessach label are permitted for Sephardim. A shaker-style spice or salt container opened before Pessach but never used with a chametz utensil can continue to be used for Pessach. There is no need to open a new one, as the spice inside has never been contaminated. The same rule applies to a salt shaker, bottle of oil, or bottle of Kosher for Pessach wine that was opened before Pessach.



SUGAR	Requires Pessach Certification / Conditions	The following brands are permitted for Pessach, new package required: White Granulated Redpath: Cubes, Dark and Light Brown Sugar, Golden and Light Yellow Sugar, Packets, Demerara Lantic: Dark and Light Brown Sugar.
SUGAR - CONFECTIONERS	Requires Pessach Certification	
SUGAR - SUBSTITUTES	Requires Pessach Certification	
SUGAR - VANILLA	Requires Pessach Certification	
SUNFLOWER SEEDS	Kitniyot	Permitted for those who consume kitniyot.
TEA	Requires Pessach Certification / Conditions	Pure black, green and white tea without additives is permitted. Dry herbal infusions in their natural state like linden, verbena, chamomile, and mint are permitted Instant, flavoured, decaffeinated, and herbal teas require kosher for Pessach certification.
TEHINA (TAHINI)	Permitted	Natural tehina is permitted for those who have the Minhag to eat chickpeas.
TEQUILA	Permitted	Some brands are certified kosher for Pessach (see attached list).
TOFU	Requires Pessach Certification	Permitted for those who consume kitniyot.
TOMATOES - CANNED	Requires Pessach Certification	
TOOTHPASTE	Permitted	All toothpastes are permitted. Avoid flavored toothpaste for children. For Ashkenazim, only Colgate and Sensodyne are permitted.
TUMS	Permitted	Tums – Regular, Extra Strength, and Ultra Strength are kitniyot and permitted for Sephardim. However, it is preferable to avoid them.
VANILLA EXTRACT	Requires Pessach Certification	
VASELINE	Permitted	Permitted for Pessach
VEGETABLES - CANNED	Requires Pessach Certification	Ex: Mushrooms...
VINEGAR	Requires Pessach Certification	Must be certified kosher for Pessach.
VITAMINS	Conditions	It is preferable that they be kosher year-round and for Pessach. Consult a rabbinic authority.





VODKA	Conditions	Most vodkas are distilled from wheat grains and are therefore not permitted. Refer to the alcoholic beverage list for approved options.
WAX PAPER	Permitted	Does not require Kosher for Pessach certification.
WHISKEY	Hamets	Chametz and therefore forbidden.
WINE	Requires Pessach Certification	
YOGURT	Requires Pessach Certification	



THE BEDIKAT HAMETS

THE SEARCH FOR HAMETS

בדיקת חמץ

It will take place on 13th of Nissan, this year on Tuesday evening, March 31st, 2026, at nightfall, after 7:35 PM (in Motreal)

Before the Bedika, recite the customary blessing:

ברוך אתה ה', אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו על בעור חמץ

**Baruch Atah Adonai Eloheinu Melech HaOlam Asher Kidshanu
B'Mitzvotav V'Tzivanu Al Biur Hamets.**

Immediately after searching for Hamets, recite the Bitul (nullification of Hamets):

כל חמירא דאכא ברשותי דלא חזיתיה ודלא ביערתיה,
לבטיל ולחרי כעפרא דארעא

**Kal Hamira de'ika birshuti dela chaziteh udela biarteh livtil velehevei
ke'afra de'ara.**

"Let all leavened bread and Hamets that I have not seen and have not removed be nullified and considered as the dust of the earth."

It is recommended to repeat this declaration three times. On the third repetition, it is best to also say it in English to fully absorb its meaning.



THE TIME FOR BURNING Hamets

From the moment Hamets becomes forbidden to consume (end of the fourth relative hour), one should go and burn it.

The time for burning Hamets ends with the time when it becomes prohibited to derive benefit from it, which is at the end of the fifth relative hour.

When the time for burning arrives, no work should be done before the Hamets is eliminated.

After burning the Hamets (this year, Wednesday April 1, 2026), it should be annulled verbally (this year, Wednesday April 1, 2026) by reciting the formula below, but not before the Bi'ur, in order to fulfill the Mitzvah of Bi'ur of Hamets.

Care should be taken to finish burning the Hamets before the end of the fifth hour (this year, Wednesday April 1, 2026), as after that, it becomes forbidden to derive any benefit from it according to the ruling of our Sages, and the annulment has no effect.

The formula for annulling Hamets on the day (this year, Wednesday April 1, 2026) is said three times:

"Any leaven or leavened dough that is in my possession, whether I have seen it or not, whether I have destroyed it or not, shall be annulled and considered as the dust of the earth."

Explanation of the difference between the night and day annulment texts: At night, the annulment is for the Hamets "that I have not seen," while in the daytime formula, it says "that I have seen or have not seen." The reason is that at night, since one keeps a bit of Hamets to eat the next morning, it shows that the visible Hamets was not intended to be annulled. However, during the day, since one no longer wishes to keep any Hamets, it is appropriate to also annul the Hamets that is visible.

One must also understand why the formula of the day includes "that I have destroyed," since why should already destroyed Hamets need to be annulled? This is explained in cases where a thick slice of bread was put into the fire, and only the outer part was burned while the inside is still edible. It is for such an unburned part that we express the intent to annul it when we say, "that I have destroyed."

PRE-Pessah 2026 (Montreal)

- Hamets may be consumed until **Wednesday April 1, 2026, at 10:26 AM.**
- Hamets should be burned on, **Wednesday April 1, 2026 before 11:42 AM.**
- Hamets should be disposed of (by flushing it down the toilet) and annulled (by reciting the Kal Hamira formula) on **Wednesday April 1, 2026 after burning the hametz.**

Women have the same obligations as men in all the laws mentioned.

A woman living alone must check for Hamets, burn it, annul it, and do the verbal annulment in her place.

Similarly, a woman whose husband is not present will do everything mentioned above in his place.



BIUR HAMETS ELIMINATION OF HAMETS ביעור חמץ

On the 14th of Nissan, which falls on Wednesday, April 1st 2026, Hamets may be consumed until 10:26 AM. Immediately after, the Hamets must be disposed of, and the Bitul (nullification of Hamets) declaration must be recited before 11:42 AM.

The declaration is as follows:

כָּל חֲמִירָא דְּאֵכָא בְּרִשְׁוֹתֵי דְּחֻזִּיתִיָּה וּדְלָא חֻזִּיתִיָּה דְּבַעֲרִיתִיָּה וּדְלָא בַּעֲרִיתִיָּה לְבִטּוּל וְלִהְיוּ כְּעַפְרָא דְּאַרְעָא

**Kal Hamira deika birshuti dahaziteh udela haziteh debiarteh udela
biarteh livtil veleheve keafra de'ara.**

"Let all the leaven and Hamets in my possession, whether I have seen it or not, whether I have destroyed it or not, be nullified and considered as nothing, like the dust of the earth."

It is recommended to recite this declaration three times. On the third repetition, it is best to also say it in English to fully absorb its meaning.



FEEDING PETS DURING PESSAH

HAMETS: FORBIDDEN TO EAT OR BENEFIT FROM

During Pessah, not only is it forbidden to eat Hamets, but it is also forbidden to derive any benefit from it. This means that feeding pets food that contains Hamets is prohibited, as it would be considered benefiting from Hamets.

COMPLETELY RUINED HAMETS = NO LONGER A PROBLEM

Key Rule: If a Hamets food item is so deteriorated that even a dog would not eat it (e.g., bread that has been burned to ashes), then it loses its Hamets status and may be kept during Pessah.

FOODS THAT CONTAIN A MIXTURE OF HAMETS

Some foods are not Hamets in themselves but contain a small amount of Hamets mixed in (e.g., cheese with a bit of flour). Such foods are treated as actual Hamets and must be completely removed before Pessah.

Torah Prohibition:

"Bal Yérahé Ou-Bal Imatsé" – No Hamets shall be seen or found in your possession.

Important Distinction:

Fully Hamets foods (bread, crackers, pasta): Must be destroyed or removed, unless they are completely inedible, even for a dog.

Foods with a Hamets mixture: May be kept if they are inedible for humans, even if a dog could still eat them.

Sources: Shulchan Aruch (442:4), Rambam (Hilchot Hamets U'Matsa 4:8), Beit Yosef, and other halachic authorities.

PET FOOD FOR BIRDS, RABBITS, DOGS, AND CATS

WARNING: Most commercial pet food contains Hamets!

Strict Rule: Forbidden to feed animals food that contains Hamets.

Solution: Buy pet food that is Hamets-free.

Birds, rabbits, dogs, and cats: Even if their food is not fit for human consumption, as long as it is not completely inedible, it remains prohibited during Pessah.

WHAT ABOUT FISH FOOD?

A Special Case: A food that only contains a Hamets mixture, but is inedible for humans, may still be benefited from during Pessah.

Fish food is different:

Most fish food has a highly deteriorated taste and is not fit for human consumption at all.

It often contains only a trace amount of Hamets, which is not visible.

Conclusion: It is permitted to use such food for fish during Pessah.

Caution! Be careful that no crumbs fall in places where they could accidentally be eaten.

Note: Even after Pessah, some fish food may still pose other kashrut concerns.

SUMMARY:

No Hamets in pet food!

Buy only Hamets-free pet food for dogs, cats, rabbits, and birds.

Fish food may be used if it is inedible for humans and contains only a trace amount of Hamets.

Be extra careful to prevent accidental consumption!



BOCA

— CAFÉ —

פסח כשר ושמח!

A Kosher and Happy Passover!



Cavendish Mall Food Court
5800 Boul. Cavendish,
Côte-Saint-Luc

514.508.4626



SIZING UP THE SEDER

MATZAH*	MAROR	WINE
		
TALMUDIC MEASURE OF VOLUME:		
K'ZAYIT	K'ZAYIT	RIVI'IT**
29 g	29 g	86 ml

* These measurements are approximate estimates since matzah varies in thickness. Handmade matzah can be considerably thicker than machine-made matzah, or vice versa.

** For the first three cups, one must drink more than half the rivi'it. One should drink the entire fourth cup so as to be able to recite a bracha shehena.



CHECKING LETTUCE FOR BUGS

Romaine lettuce is commonly used for marror. Below are step-by-step recommendations on how to properly check romaine lettuce for insects. The basic instructions apply to any kind of romaine lettuce, no matter how it grows:

1. Cut off the lettuce base and separate the leaves from one another.
2. Soak the leaves in a solution of either soap or vinegar mixed with water for 5–10 minutes. (Ensure that both the soap and vinegar are certified Kosher for Passover.) The proper amount of soap has been added when some bubbles are observed in the water.
3. Agitate the lettuce leaves in the solution.
4. Rinse the leaves thoroughly under running water three times.
5. Allow the leaves to dry completely.
6. Spread each leaf, taking care to expose all its curls and crevices.
7. Check each leaf using either a lightbox or against strong overhead lighting to ensure no insects have penetrated the leaf surface. Pay careful attention to the ribs and folds of the leaf where insects have been known to hold tightly through several washings.

Occasionally, worms may be found in burrows within the body of a leaf. Look for a narrow translucent burrow, speckled with black dots that break up the deep green color of the leaf. These burrows will often trap the worm within the leaf.



HOW TO PREPARE THE SEDER PLATE

The night of the Seder is one of the most important moments of the Jewish year, where we gather to relive *Yetziat Mitzrayim* (the Exodus from Egypt) through the mitzvot of the Pessah Seder. A central element of the Seder is the *Ke'ara* (Seder plate), which contains the symbolic foods that guide us throughout the Haggadah. While all Jewish communities use similar ingredients, *minhagim* (customs) bring particular nuances that make each Seder unique. Here is a step-by-step guide to preparing the Seder plate according to most traditions.

ARRANGEMENT OF THE SEDER PLATE

Traditionally, the *Ke'ara* contains six symbolic elements. Sephardic communities follow the arrangement taught by the *Ari HaKadosh*, though some variations exist. The most common arrangement is as follows:

- **Top right:** Z'roa (shank bone)
- **Top left:** Beitzah (hard-boiled egg)
- **Center:** Maror (bitter herbs)
- **Bottom right:** Charoset
- **Bottom left:** Karpas (celery)
- **Bottom center:** Chazeret (second portion of bitter herbs)

Additionally, the **three matsot** are placed on the Seder plate (at the top center), covered with a special cloth. These three matsot represent the levels of Kohen, Levi, and Yisrael and are used at different points during the Seder.

ELEMENTS OF THE SEDER PLATE

1. **Z'roa (shank bone)** – Represents the Korban Pessah (Paschal offering). The custom is to use a roasted lamb shank or, in some communities, a roasted chicken wing or neck. Some families avoid using a lamb shank to prevent the impression of offering a korban in the absence of the Beit HaMikdash.
 - Preparation: Roast the bone over an open flame or in the oven until browned.
2. **Beitzah (hard-boiled egg)** – Symbolizes the Korban Chagigah (festival offering) and mourning over the destruction of the Beit HaMikdash. It also serves as a reminder of the cycle of Jewish history, where destruction leads to redemption.
3. **Maror (bitter herbs)** – Represents the bitterness of slavery. Sephardim generally use romaine lettuce rather than horseradish, as lettuce starts off mild before turning bitter, reflecting the exile in Egypt.
4. **Charoset** – A sweet paste representing the mortar used by the Bnei Yisrael for forced labor in Mitzrayim. Sephardic Charoset differs from Ashkenazi recipes and often contains dates, figs, raisins, pomegranates, apples, wine, and spices.
 - Preparation: Blend or mash the ingredients into a thick paste.
5. **Karpas (celery)** – Represents the tears shed by the Bnei Yisrael during slavery.
 - Preparation: Wash and cut the karpas and prepare salt water for dipping.
6. **Chazeret (second portion of bitter herbs)** – Used for the Korech sandwich. Sephardim often use another portion of romaine lettuce or endives.
7. **Matsot (three matsot)** – These three matsot are used throughout the Seder, particularly for Motzi Matzah, Korech, and Tzafun.
 - Placement: The matsot are stacked and placed under a decorative cloth, on the Seder plate.

CONCLUSION

Preparing the Seder plate is not just about arranging symbolic foods; it is also a way to create a profound spiritual atmosphere. Each element of the plate represents a deep connection to our history, our emunah (faith), and our commitment to Torah and mitzvot. By following these beautiful minhagim, we preserve the legacy of our ancestors and enhance the Pessah Seder for all generations.



THE DECCAH CERED

THE PESSAH SEDER

Once home from the evening services, the whole family gathers around the table to begin the Seder.

קדש - **KADESH**: Kidoush is done

Everyone has their own glass of wine.

The head of the family will recite the Kidoush out loud and the rest of the family and guest listen attentively while answering Amen after each blessing.

The Kidoush is done whilst standing up.

The glass of wine must be at least 86 milliliters.

The glass of wine must be drunk in its entirety, or at least most of it (44 grams).

Do not forget to drink with hesseba (leaning to the left side).

ורחץ - **OURCHATS**: Washing of the hands

Rinse hands by pouring water from a container, כלי, Rinsing your hands directly from the tap is not sufficient.

Do not recite any blessing, we wash our hands for the purpose of soaking food in a liquid.

כרפס - **KARPAS**: Dipping celery in salt and water

A sheet of celery (less than a kazayit, 18 grams) is distributed to each, and then dipped into salt water or vinegar. Before eating, the head of the family says the corresponding blessing "*bore peri haadama*", while taking care to exempt the Maror which will be eaten later.

יחץ - **YAHATS:** Dividing the matza in two

Of the three matzot that are on the seder plate, divide the middle one in two.

The smaller half will remain between the other two matzot, while the larger half will be put aside, for the use of the Afikoman.

In some communities, it is customary to put this bigger half in a handkerchief that is attached to a staff carried by one of the assistants on his shoulder.

He stands at the entrance and is asked, "Where are you from?" and he answers: "Egypt" and again we ask him: "and where are you going like this?", and he answers: "to Yerushalayim", and all the assistants shout: "Next year in the rebuilt Yeroushalayim."

מגיד - **MAGID:** We tell the story

The head of the family raises the seder plate, Keara, from the table and recites the first paragraph of the Haggadah: Ha Lahma Anya.

The glass of wine is refilled.

The Keara is removed completely from the table to rise questions about the strange course of the Seder.

Ma Nishtana is read and only after do we return the Keara to the table.

Drink the second cup of wine leaning, with hesseba (leaning to the left side), at the end of the reading of the first part of the Haggadah.

רחצה - **ROHTSA:** Washing of the hands

We rinse our hands in the same way as mentioned in the paragraph "OURCHATZ". However, here the blessing "Al Nitalat yadayim" will be recited.

מוציא-מצה - **MOTZI-MATZA:** Blessing on the matza

We take the 2 and a half matzot that are in the Keara and recite the Bracha of "Hamotzi".

The lower matza is dropped and the Berakha "al achilat matza" is recited. It is important to consume with hesseba (leaning to the left side) the minimum quantity of 2 kazayit (58 gr.). A kazayit from half of the upper matza and the second kazayit of the half of the second matza, all in 4 to 7.5 minutes.

מרור - **MAROR:** bitter vegetable (lettuce in this case)

Here too, each eat the minimum amount of kazayit (29 gr.) of lettuce. Lettuce is dipped in the Haroset and is eaten whole, reciting beforehand the corresponding blessing of "akhilat maror".

No hesséba for the Maror.

כורך - **KORECH:** wrap matza in lettuce leaves

Using the 3rd matza that has remained on the tray, it is wrapped in leaves of lettuce.

Dip everything in the Haroset and recite the corresponding part before eating "Zekher lamikdash kehilel hazakene shehaya korkhane bevate ahate lekayem ma shenemar al matzot umeorim yokheluhu."

The Korech includes a minimum of 29 grams of matza and as much lettuce; these measurements are very precise. Korech demands Hesseba (leaning to the left side).

שולחן עורך - **SHULCHANE ORECH**: the meal

The Keara is removed from the table to make way for the festive meal

צפון - **TSAFUN**: the half matza which was hidden

Distribute this half-matza to all (add from other matzot as well). The hesseba (leaning to the left side) and the quantity of 29 grams are a must.

We do not eat anything after Tsafun to keep the taste of matzah in the mouth. However, a cup of tea or coffee, especially if it will help one to stay awake for the rest of the Seder.

ברך - **BARECH**: Thanks after the meal

We fill the third cup of wine, and we recite Birkate hamazone without forgetting the part we add for Pessah. If forgotten Birkate Hamazone it must be recited from the beginning again.

Finishing, we say the blessing on the wine and we drink it with Hesseba (leaning to the left side).

The fourth and final cup is filled immediately.

הלל - **HALLEL**: praise

Holding the glass of wine in front of you, recite the "Praise" which is the last part of the Haggadah.

They must be sung with a surplus of joy and with a deep feeling of thanks to the one Who makes the incredible miracle of the continuity of the Jewish people through the times.

Finishing, we drink the fourth cup of wine leaning on the left side. Once the wine is finished "Al Hagefen" is recited.

נרצה - **NIRTZA**: Accepted

The Seder is coming to an end. The Almighty has accepted your work and your effort which has made this evening an unforgettable moment for all. Customs vary on the different songs that end this Passover night.

May be His Will that we can celebrate it very soon in Yerushalayim, reunited forever. Amen.



BEST BAGELS IN TOWN!

CSL
BAGEL



HAND-ROLLED BAGELS • DELICIOUS SANDWICHES • HOT & COLD COFFEE

DINE IN • TAKE OUT • CATERING

514-484-4757

PESSAH: THE HOLIDAY OF CHILDREN

When was the last time you truly felt free?

Caught up in the whirlwind of responsibilities—work, family, community commitments—freedom often feels distant, almost unreachable. We long for it, we need it- but how do we find it again?

Look at a child. When they play, lost in their own world, when they eagerly read their favorite book, or when they sleep peacefully with a smile on their lips. They are at ease. They know their parents are watching over them, providing for them, protecting them. A child is free—free to be themselves, to grow, to dream, to explore the world with confidence.

That is why Pessah, the festival of freedom, is above all a holiday for children.

A child reminds us that we, too, are the children of God. By bringing us out of Egypt, Hashem freed us from all forms of bondage, choosing us as His people.

On Pessah night, during the Seder, children take center stage. Many traditions are designed to spark their curiosity and encourage them to ask questions: *"Ma Nishtana Halailah Haze? Why is this night different from all other nights?"*

And it is our responsibility, as parents, to answer. To pass down, with love and passion, the story of the Haggadah—the story of our liberation.

Because in truth, Pessah is more than just a memory—it is a promise. A promise of freedom for every generation, for every Jewish child.



THE STORY OF PESSAH: A MIRACLE OF EMUNAH AND REDEMPTION

Many years ago, the Jewish people lived in Metzrayim (Egypt). At first, life was good. But over time, the Egyptians turned against them. A new Pharaoh, who did not remember Yosef, saw that Bnei Yisrael were growing in number. He feared their strength and decided to enslave them.

The Jews were forced into slavery. Under the scorching sun, they built grand cities and pyramids, carrying heavy stones with no rest. Day and night, their cries of pain filled the land. Yet even in their suffering, they never lost hope. They davened to Hashem.

A Baby Destined for Greatness

One day, a baby was born—one who would lead his people to freedom. His mother, Yocheved, saw that he was special, a child of great light. But Pharaoh had decreed that all

Jewish baby boys must be thrown into the Nile!

With a heart full of emunah, Yocheved placed her son in a small basket and gently set it afloat on the river, entrusting him to Hashem's protection. His sister, Miriam, watched from a distance.

And then, a miracle! Pharaoh's own daughter, Batya, spotted the basket. She reached out her hand—and the Midrash tells us that Hashem stretched her arm until she was able to grasp it! Inside, she found the beautiful baby boy. She knew he was a Jewish child, yet her heart was filled with compassion. She decided to raise him in the palace, giving him the name *Moshe—our Moshé Rabbeinu*.

Little did Pharaoh know that the very child he had allowed to live in his home would one day become the leader of the Jewish people!

Moshe's Journey from the Palace to the Wilderness

Moshe grew up in Pharaoh's palace, raised as an Egyptian prince. Although he was surrounded by wealth and luxury, he never forgot who he truly was. Deep in his heart, he knew he was a Jew, and he felt the pain of his people.

One day, as he walked through the city, he witnessed a horrifying sight—an Egyptian taskmaster mercilessly beating a Jewish slave. The man was defenseless, and Moshe could not stand by in silence. With righteous indignation, he struck the Egyptian, killing him on the spot.

Realizing what had happened, Moshe quickly buried the body in the sand, hoping no one had seen. But the next day, as he walked again among his brethren, he saw two Jews quarreling. He approached them and said, *"Why are you striking your fellow?"*

One of them sneered, *"Who made you a ruler over us? Do you plan to kill me as you killed the Egyptian?"*

Moshe's heart pounded. If this was known among the people, then surely Pharaoh would hear of it too! And indeed, when Pharaoh learned of the incident, he was furious and sought to kill Moshe.

With no choice but to flee, Moshe left the palace, left Egypt, and embarked on a long journey to the distant land of Midian.

Moshe in Midian: From Prince to Shepherd

After days of wandering through the scorching desert, Moshe finally arrived in Midian, a land far from the reach of Egypt. Weary and thirsty, he stopped by a well to rest. As he sat, he noticed a troubling scene—shepherds were bullying a group of young women, preventing them from drawing water for their flocks.

Moshe, guided by his deep sense of justice, immediately stepped in. He drove away the oppressive shepherds and helped the women water their sheep.

These young women were the daughters of Yitro, the priest of Midian. When they returned home, they excitedly told their father about the kind stranger who had defended them.

"Why did you leave him there?" Yitro asked. *"Invite him to our home!"*

Moshe was welcomed into Yitro's household and eventually married his daughter, Tziporah. He settled into a quiet life, tending to Yitro's flocks as a shepherd in the wilderness.

But this was not mere happenstance—Hashem was preparing him. A shepherd must be compassionate, patient, and attentive to every single sheep. So too, a leader of Bnei Yisrael must be devoted to each and every Jew, caring for them with love and devotion.

It was in this humble role, far from the grandeur of Egypt, that Moshe was refined and made ready for his ultimate mission—to lead Hashem's people out of slavery and toward Har Sinai, where they would receive the Torah.

And it was there, in the quiet of the desert, that Hashem revealed Himself to him in the form of a burning bush.

One day, as he was tending sheep in the wilderness, he saw something extraordinary—a bush that was burning yet not consumed. He stepped closer, and suddenly, Hashem's voice called out:

"Moshe, Moshe!"

Moshe trembled.

"Remove your shoes, for you stand on holy ground. I have seen the suffering of My people. Now, go to Pharaoh and say: 'Let My people go!'"

Moshe, the humblest of all men, hesitated. *"Who am I to stand before Pharaoh?"*

But Hashem assured him: *"I will be with you."* And so he went back to Egypt.

The Ten Plagues: Hashem's Strength Revealed

Moshe and his brother Aharon stood before Pharaoh.

"Thus says Hashem, the G-d of Israel: Let My people go!"

Pharaoh scoffed. *"Who is this Hashem that I should listen to Him?"*

As a response to Pharaoh's response Hashem sent *Makkot*, ten plagues, to show Pharaoh—and the entire world—His infinite power, and love for Bnei Yisrael:

1. **Blood** (דָּם - Dam) – The Nile River, Egypt's lifeline, turned into blood. The Egyptians had no water to drink!
2. **Frogs** (צְפַרְדֵּיָּא - Tzefardeia) – Swarms of frogs filled

their homes, their ovens, even their beds!

3. **Lice (כִּנִּים - Kinim)** – Tiny creatures covered every person and animal, making life unbearable.
4. **Wild Beasts (עֲרֹב - Arov)** – Ferocious animals roamed freely, striking terror into the hearts of the Egyptians.
5. **Pestilence (דֶּבֶר - Dever)** – A deadly disease wiped out their cattle and livestock.
6. **Boils (שָׁחִין - Shechin)** – Painful sores covered their skin, yet Pharaoh still refused to listen.
7. **Hail (בָּרָד - Barad)** – Ice and fire rained down from the sky, destroying fields and homes.
8. **Locusts (אַרְבֶּה - Arbeh)** – Swarms of insects devoured whatever remained of Egypt's crops.
9. **Darkness (חֹשֶׁךְ - Choshech)** – A thick, unnatural darkness engulfed Egypt for three days—except in the homes of Bnei Yisrael, where there was light!
10. **Death of the Firstborn (מַכַּת בְּכוֹרוֹת - Makkat Bechorot)** – On that terrifying night, Hashem Himself passed through Egypt, taking the firstborn of every Egyptian home.

At last, Pharaoh could no longer resist. Trembling, he called for Moshe and cried out:

"Go! Leave Egypt! Take your people and serve Hashem!"

The Miraculous Redemption

Bnei Yisrael left Egypt, carrying their belongings and the wealth that Hashem had commanded them to take. They did not have time to let their dough rise, so they baked it as matzah, the simple bread we eat now at our Seder.

But soon, Pharaoh regretted letting them go. He gathered his army and chased after them. As Bnei Yisrael stood at the edge of the Yam Suf, with the Egyptian chariots thundering behind them, fear gripped their hearts.

Hashem told Moshe to move forward, and with unwavering faith, Bnei Yisrael stepped forward. At that moment, Hashem performed the greatest miracle of all—the sea split in two! Towering walls of water stood on either side, and the Jewish people walked through on dry land. But, when the Egyptians followed, the waters came crashing down, drowning them completely.

The Jewish people stood on the other side, free at last! Overwhelmed with gratitude, they sang the *Shirat HaYam*, praising Hashem for His wonders. Miriam led the women in song and dance, their tambourines ringing with joy.

THE LESSONS OF PESSAH

Hashem Never Forgets His People

Even in the darkest moments, Hashem hears our tefillot. He never abandons Bnei Yisrael, no matter how difficult the exile may seem.

Hashem Controls Everything

The ten plagues and the splitting of the sea showed the world that Hashem alone rules over nature, kings, and all of creation.

Emunah and Bitachon Open the Gates of Redemption

The Jewish people were redeemed because they held onto their faith. Even when the situation seemed hopeless, they turned to

Hashem and trusted in Him—and He saved them.

True Freedom Comes from Serving Hashem

Leaving Egypt wasn't just about escaping slavery. It was about becoming Am Hashem, His chosen nation, receiving the Torah, and fulfilling our true purpose.

Each year, on the Seder night, we don't just tell the story—we relive it. We pass it on to our children, reminding them that just as Hashem redeemed us from Mitzrayim, He will soon bring the final *Geulah*, speedily in our days!

הברה קדשא
HÉVRA KADISHA
HESSED SHEL EMET
de la communauté

Dans la compassion et la dignité
With compassion and dignity.

Accompagner avec respect, | honorer avec dignité.
To accompany with respect, | to honor with dignity.

La Hévro Kadisha Hessed Shel Emet de la communauté
accomplit chaque service selon la Halakha, avec une sensibilité
profonde et un dévouement absolu.

The Community Hevra Kadisha – Hessed Shel Emet carries
out each service in accordance with Halakha, with deep sensitivity
and complete devotion.

Confrérie du dernier devoir
514-738-1004

Rav Bensimon
514-963-5113

♥ *Un service sacré au cœur de notre communauté*
A sacred service at the heart of our community





LA FAMILLE PAPERMAN
SOUHAITE À TOUTE
LA COMMUNAUTÉ

חג פסח כשר ושמח
Pesach Kasher v'sameach

Nous sommes fières de vous informer
que nous vous offrons une section
Shomer Shabbat dans le cimetière
Kehal Israël à Dollard-des-Ormeaux.

LES SERVICES OFFERTS PAR LA FAMILLE PAPERMAN

- Visites dans les hôpitaux, maisons de Shiva, cimetières (Shiva, Mois, Année, Nahala)
- Emprunt de Sepher-Torah, Livres de Michnayotes, Siddurim, Mehitsa (sur demande)
- Support religieux à la famille pendant le deuil

Paperman & Fils Inc.

3888 RUE JEAN TALON OUEST, MONTRÉAL, QC H3R 2G8
(514) 733-7101 | WWW.PAPERMAN.COM



RAPHAËL OUAKNINE

POUR TOUTE URGENCE:
(514) 779-8008

Une entreprise familiale, au service de la communauté

KAN TSIPOR

DayCare

**Play,
Learn
and Grow...
Together!**



**NOW ACCEPTING REGISTRATION
FROM 5 MONTHS TO 5 YEARS OLD**

**\$9/DAY • LIMITED PLACES AVAILABLE
CALL 514-343-9383**

5850, avenue Victoria, Montréal